

# Aïn Témouchent : un arbre chute sur un taxi, 3 morts et 3 blessés p. 4

## Le Quotidien Edition Nationale d'Information D'ORAN

VACCINATION  
«Le plus important reste à faire»

Lire l'article  
de El-Houari Dilmi  
page 3

La campagne de vaccination se poursuit

Lire l'article de Ghania Oukazi page 2



AFFAIRE GB PHARMA  
Le procès en appel reporté au 14 février p. 3



BECHAR  
Deux morts et deux blessés dans un accident de la route p. 4

IMPÔT SUR LE PATRIMOINE  
Un texte pour fixer les prix de référence des biens immobiliers p. 3

CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE  
Près de 3.600 affaires traitées en 2020 p. 4



## Covid-19 La campagne de vaccination se poursuit

**Le 1<sup>er</sup> ministre Abdelaziz Djerad s'est fait vacciner hier contre la Covid-19 dans une polyclinique des Sources, un quartier situé sur les hauteurs de la capitale.**

Ghania Oukazi



C'est hier, dimanche, que la campagne de vaccination contre la Covid-19 a été lancée à Alger après celle entamée la veille à Blida. Premier haut responsable officiel à se faire vacciner, le 1<sup>er</sup> ministre Abdelaziz Djerad, prenant le bon exemple de ce qui s'est fait dans les grandes nations. C'est pour la première fois depuis son installation en juin dernier que le gouvernement arrive à respecter un engagement qu'il a pris devant les Algériens. In extremis certes, mais l'Algérie a quand même reçu son vaccin russe dans les délais prescrits par le président de la République. C'était le 29 janvier dernier, à peine deux jours avant l'épuisement du délai en question, à savoir le 31 du même mois. C'est une véritable course contre le temps que les responsables de la santé ont engagée pour ne pas décevoir encore une fois tous ceux qui comptabilisent au gouvernement ses nombreux manquements à ses propres engagements dans tous les domaines.

Le 1<sup>er</sup> ministre s'est déplacé hier vers les coups de 11h à la polyclinique des Sources, un des beaux quartiers de la capitale. Il s'est soumis à une remarquable mise en scène une fois rentré à l'intérieur de l'établissement de santé. Dirigé par Dr Djamel Fourar, Djerad a pris place dans la salle d'attente où se trouvaient avant lui quel-

ques citoyens. Il s'est assis sur un banc non loin d'une dame avec qui il a engagé la conversation, devant lui on voyait assis un homme et derrière lui deux personnes, une femme et un homme. Il a fait preuve de galanterie en laissant la femme assise derrière lui passer dans la salle de soins pour être vaccinée. Les autres attendront jusqu'à ce qu'il le soit lui aussi. Il a vraisemblablement rempli une fiche de renseignement avant de rejoindre la salle de vaccination, enlève sa veste et se présente à l'infirmière avec un polo blanc demi-manches.

### UNE PLATE-FORME NUMÉRIQUE ÉLARGIE À TOUT LE PAYS

Le 1<sup>er</sup> ministre se fait vacciner et sort de la salle sans toutefois attendre la trentaine de minutes exigée par le protocole de vaccination établi par la commission chargée du programme de vaccination contre la Covid-19. « La plate-forme numérique pour le suivi de la campagne de vaccination doit être claire et doit avoir des données précises, elle doit être élargie à tout le territoire national », a-t-il déclaré au personnel de la santé en exercice tout de suite après avoir reçu sa dose de vaccin et enfilé sa veste. Il a rappelé

qu'« on a des traditions de vaccination, on a 20 millions d'Algériens qui se font vacciner chaque année contre la grippe... Grâce aux orientations du président de la République, on est arrivé à lancer la campagne de vaccination contre la Covid-19 ». Il a recommandé à propos de cette campagne que « ça doit devenir une opération ordinaire (...) ». Il a surtout assuré que « les quantités qu'on recevra vont être suffisantes pour tous les Algériens, la campagne de vaccination ne se fera pas en un jour ou deux mais va durer tout au long de l'année ». Une fois sorti de la polyclinique, Djerad s'est dirigé de lui-même vers la presse venue nombreuse. « On a commencé la vaccination aujourd'hui (hier) à Alger, hier (samedi) c'était à Blida, on distribuera le vaccin sur les 48 wilayas du pays », a-t-il affirmé. Il fait savoir que « la vaccination sera organisée et se fera d'une manière scientifique (selon le protocole médical élaboré à cet effet) ». En rendant hommage à ceux décédés par la Covid-19, le 1<sup>er</sup> ministre a lancé aux journalistes « rappelez-vous en mars dernier, on a commencé par les bavettes, les tests, PCR et autres, on doit continuer, il y a d'autres étapes, on doit respecter les mesures barrières pour lutter contre cette pandémie qui a sévi dans notre pays et dans le monde ».

### LES AUTORITÉS APPELLENT AU STRICT RESPECT DES MESURES BARRIÈRES

Le porte-parole de la Commission nationale de suivi de la pandémie, Dr Djamel Fourar, a pris le relais pour souligner que « hier (samedi), le lancement de la vaccination à Blida est un fait historique, aujourd'hui (hier), elle commence à Alger et sera suivie par des campagnes à travers le

pays ». Le choix de la wilaya de Blida et de la wilaya d'Alger a été fait, selon lui, en référence aux cas élevés de contaminés et de décès par le virus qui y ont été enregistrés par rapport au reste du pays. La distribution des vaccins dans les autres wilayas se fera conformément à cet ordre de classement et en principe selon celui de leur arrivage en Algérie. Dr Fourar a rappelé que les premières catégories de citoyens à être vaccinées, le personnel médical et l'ensemble de tous ceux qui pratiquent des activités sensibles, les personnes âgées de plus de 65 ans et les malades chroniques pour toucher plus tard tous les Algériens de plus de 18 ans. Il a assuré ainsi que la campagne de vaccination va s'étaler sur toute une année et sera menée à travers l'ensemble des 48 wilayas. « C'est une campagne qui doit être menée d'une manière progressive pour toucher tous les citoyens », a-t-il noté.

Dr Fourar a fait savoir qu'« on a commencé à former des équipes de vaccination à travers le territoire national avec l'aide des spécialistes du ministère de la Santé ». Il a promis que « de grandes quantités de vaccins seront réservées aux zones d'ombre dont les populations se feront vacciner par des équipes itinérantes ». En chiffre, l'Algérie a enregistré à ce jour, selon lui, « 2.800 décès depuis l'apparition de la pandémie et 100.000 cas contaminés ». A l'instar du 1<sup>er</sup> ministre, il recommande alors « on ne doit pas se passer des mesures barrières, avec le vaccin, ce sont eux qui donneront des résultats ». Après réception le vendredi 29 janvier du russe Sputnik Victory et hier après-midi de l'anglo-suédois Astra-Zeneca, les autorités publiques ont annoncé la prochaine acquisition du vaccin chinois Sinopharm et d'un autre indien.

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

**L**e poste de secrétaire général de la Ligue arabe est-il un privilège qui revient exclusivement aux Egyptiens ? Ce n'est inscrit nulle part dans la charte de la Ligue, mais si l'on se réfère à l'histoire des secrétaires généraux qui ont occupé ce poste depuis la création de la Ligue arabe en 1945, on constate une prédominance égyptienne nette et indiscutable. Dire une hégémonie quasi totale, excepté l'épisode de la signature en 1978 des accords de Camp David avec Israël, qui a conduit l'année suivante (1979) à l'exclusion de l'Egypte, ainsi que le déplacement du siège de la Ligue arabe du Caire à Tunis, où le poste de SG sera occupé par le Tunisien Chedli Klibi jusqu'en 1990, soit jusqu'à la réintégration de l'Egypte dans les rangs de la Ligue, pour reprendre dès 1991, d'ailleurs, immédiatement les rénes de ce poste et les tenir jusqu'au moment présent.

C'est Ahmed Aboul Gheit, diplomate et homme politique égyptien, qui occupe actuellement le poste de SG de la Ligue depuis 2016. Et, le crédo semble s'inscrire dans la durée. Car, voyant son mandat arriver à terme en 2021 (5 ans), l'Egypte a déjà lancé une offensive diplomatique plaident sa reconduction pour un second mandat. Le président égyptien Abdel Fattah El-Sissi a, en effet, envoyé ces derniers jours des messages aux dirigeants arabes pour exprimer l'intention de l'Egypte de reconduire Ahmed Aboul Gheit au poste de secrétaire général de la Ligue des Etats arabes pour un second mandat de cinq ans et escompter leur soutien pour cette nomination conformément aux dispositions de la Charte de la Ligue.

Tuant dans l'œuf toutes les prétentions

d'autres postulants potentiels à ce poste, l'Egypte a non seulement annoncé la candidature pour un se-

cond mandat d'Ahmed Aboul Gheit, mais El Sissi a coupé court à toute idée de présentation d'un quelconque autre concurrent en demandant ouvertement le soutien des dirigeants arabes pour la reconduction de l'actuel SG de la Ligue arabe. Inscrivant cette initiative, selon le porte-parole de la présidence égyptienne, dans le cadre du grand intérêt que l'Egypte attache au travail de la Ligue arabe et de la volonté du président Sissi de fournir tout le soutien possible à l'organisation, sous le toit de laquelle les Arabes se rencontrent et incarnent leurs aspirations à une action collective. Un exposé irréaliste ? Tout le monde s'accorde à dire, depuis Ibn Khaldoun, que les Arabes se sont mis d'accord pour ne jamais se mettre d'accord.

Mais, on a beau dire que la Ligue arabe est une organisation quasi moribonde, il y en a des pays, de son intérieur et son extérieur, qui tiennent à lui garder le même cap dans les prochaines années. D'autant que l'étape actuelle s'avère très délicate avec une volonté manifeste de l'axe « Riadh-Le Caire-Abu Dhabi » à faire jouer à cette Ligue le rôle de banalisation de la normalisation des relations entre les Etats arabes et Israël. Reste à savoir si tous les pays arabes accepteraient la demande du président égyptien et se retenir de présenter leurs candidats. A Alger, où l'on s'est un temps préoccupé par ce poste, on semble pour le moment privilégier la réforme de l'action arabe commune pour lui donner le rôle réunificateur d'une Ligue respectée par tous et sur laquelle on peut compter. Toute une révolution qui ne peut pas être tranquille.

**KHLASTLEK L'INTERNET?!**  
**FlexyNET**

**DIRI BIHA STORY !**  
Disponible sur Djezzy App  
internet.djezzy.dz ou en composant \*707#

DJEZZY جازى

DISPONIBLE SUR Google Play Télécharger dans l'App Store

## Vaccination «Le plus important reste à faire»



**El-Houari Dilmi**

Se félicitant de la tendance à la baisse des cas confirmés de coronavirus en Algérie, la qualifiant «d'éclipse dont il faudrait profiter», le Dr Mohamed Berkani Bekkhat, président de l'ordre des médecins et membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19, a indiqué hier au micro de la Chaîne 3 de la Radio nationale qu'il est nécessaire de distribuer les doses de vaccin aux quatre coins du pays pour acquérir l'immunité collective. «L'opération de vaccination contre la Covid-19, qui va s'étaler durant toute l'année en cours, a commencé symboliquement à partir de la wilaya de Blida et devrait continuer d'une façon organisée si on veut éloigner rapidement cette pandémie de notre pays», a indiqué Dr Berkani Bekkhat, estimant que «seule une vaccination bien ordonnée et bien organisée nous permettra de vaincre la Covid-19 et de l'éloigner de notre pays». «Le plus important reste à faire», a-t-il encore insisté «puisque il faut distribuer les doses de vaccin d'une façon équitable aux quatre coins du pays pour acquérir cette l'immunité collective», a-t-il ajouté.

«Il faudrait concentrer ses efforts sur des endroits où il y a une haute contagiosité du virus pour essayer de couper la contamination ambiante», a expliqué Dr Berkani Bekkhat.

Mettant en exergue la stratégie mise en place par les autorités sanitaires du pays, le président de l'Ordre des médecins a expliqué que «la mise à disposition progressive des vaccins, tous azimuts, im-

pose l'établissement de priorités parmi les catégories à vacciner, notamment les personnes âgées, le personnel médical et les malades chroniques», a-t-il souligné. Sur le terrain de la réalité, Dr Berkani Bekkhat, au sujet de comment convaincre les catégories ciblées en priorité à se faire vacciner, a indiqué que «la sécurité sociale pourrait aisément donner un coup de main et coopérer avec les services de santé», a-t-il estimé. Pour l'invité de la Radio, «la sécurité sociale, qui rembourse de façon totale ces personnes, a un fichier qui peut être utilisé dans cette campagne de vaccination», a-t-il affirmé, ajoutant que de «cette manière d'agir, on pourrait établir des convocations pour organiser les rendez-vous et toucher ainsi directement les malades», a-t-il dit.

Qualifiant les forces de l'Armée nationale populaire de «forces très organisées», le Dr Berkani Bekkhat a estimé que «l'expérience et la discipline des services sanitaires de l'ANP pourrait jouer un rôle très important pour atteindre les populations isolées», a-t-il indiqué, invitant, au passage, les responsables politiques, personnalités du monde culturel et sportif «à donner l'exemple et montrer la voie aux Algériens pour les inciter à se faire vacciner», a-t-il conclu.

Pour rappel, l'Algérie a réceptionné vendredi son premier lot de vaccin anti-Covid-19 en provenance de la Fédération de Russie. Un autre lot du vaccin anti-Covid-19, AstraZeneca/Oxford, était attendu hier après-midi à l'aéroport international d'Alger, a annoncé, vendredi, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer.

## Coronavirus: 217 nouveaux cas et 3 décès enregistrés

Deux cent dix-sept (217) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 192 guérisons et 3 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé dimanche à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'est élevé ainsi à 107339, dont 217 nouveaux cas, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2891 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 73344, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien

consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 19 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 22 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 7 autres ont enregistré plus de 10 cas, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, 27 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

## Affaire GB Pharma Le procès en appel reporté au 14 février

Le procès en appel dans l'affaire de la société de fabrication et d'importation de médicaments «GB Pharma», dans laquelle sont poursuivis les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que d'anciens ministres, a été reporté hier au 14 février prochain par la Cour d'Alger.

Le report a été décidé à la demande de la défense.

Fin novembre, le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait prononcé dans cette affaire une peine de cinq (5) ans de prison ferme à l'encontre des anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, et acquitté l'ancien ministre

des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane.

Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de priviléges injustifiés au Groupe Condor et à ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments «GB Pharma» dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), laquelle était gérée par l'ancien ministre de la Poste et des Technologies, Mousa Benhamadi, décédé en juillet dernier à la prison d'El Harrach, des suites de la Covid-19.

Le Groupe Condor avait bénéficié auprès d'Ouyahia et de Sellal de facilitations jugées illégales pour la réalisati-

tion d'un centre pour brûlés à Skikda par la société «Travocovia», une des filiales du Groupe Condor, ainsi que d'interventions lors de la passation de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et de tablettes auprès du groupe Condor.

Les frères Benhamadi sont également poursuivis pour participation au financement de la campagne électorale du candidat à la présidentielle d'avril 2019, Abdelaziz Bouteflika, à travers un compte bancaire ouvert spécialement pour recueillir les apports financiers de parties sans aucun lien avec l'élection.

**Raïna Raïkoum**  
A. C.

**F**allait-il recourir à un avis religieux (fatwa) pour persuader les Algériens d'aller se faire vacciner ? C'était le message adressé par la Commission des fatwas relevant du ministère des Affaires religieuses à l'endroit des citoyens récalcitrants.

Déjà, depuis quelque temps, des informations fausses ou vraies avaient circulé sur les réseaux sociaux sur le vaccin Covid, ne laissant personne indifférent tant il s'agit d'une question de santé publique. Certains avaient mis en doute la qualité du vaccin et mis en avant ses éventuelles incidences sur la santé des gens, des catégories des malades chroniques et personnes âgées. Des appréhensions de supposés dangers qu'encourraient les citoyens vaccinés. D'autres faisaient intervenir l'élément religieux dans le débat, des arguments érigés en vérité absolue, malgré les assurances des scientifiques. Au moment où les professionnels de la santé, des médecins de renom font leur possible, afin d'amener les citoyens à être présents en force lors de la campagne de vaccination, qui concernera un grand nombre de nos concitoyens, arguant que la vaccination contre le coronavi-

rus demeure l'unique rempart contre la propagation de la pandémie et donc une protection contre le virus. Une véritable campagne a été menée selon laquelle le vaccin a été conçu à base de produits interdits par notre religion. Aussi, les membres de la Commission des fatwas ont eu à piocher dans leurs textes de référence, pour pouvoir prouver le contraire et affirmer que le vaccin est conforme aux préceptes de l'islam. Pas si facile de dire aux gens certaines vérités, dans une conjoncture où tout est sujet à des «fake news», des surenchères à des objectifs inavoués. Le citoyen lambda, lui, se trouve dans le rôle du dindon de la farce, ballotté selon les humeurs des uns et des autres. Pendant ce temps-là, les pouvoirs publics font des pieds et des mains, dans une course contre la montre, pour que le vaccin soit disponible pour toute la population, en mobilisant les moyens logistiques, quand il faudra parvenir à atteindre tout le territoire national, dans une opération de vaccination sans précédent. Alors, le citoyen sera-t-il réceptif aux sirènes du malheur, ou ira-t-il de son propre chef décider de son avenir et des siens ?

## Impôt sur le patrimoine Un texte pour fixer les prix de référence des biens immobiliers

Un projet de texte réglementaire est en cours de finalisation pour établir les tarifs de référence de la valeur vénale et réelle des biens immobiliers en vue d'appliquer l'impôt sur la fortune et les droits d'enregistrement, a indiqué hier à Alger le directeur de la législation et de réglementation fiscale au niveau de la Direction générale des impôts (DGI), Samir Chebella.

Intervenant lors de la 1ère édition des débats de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) sur les dispositions de la loi de finances 2021, M. Chebella a déclaré que ce projet de texte, en cours de finalisation, doit fixer des tarifs de référence pour la valeur vénale et réelle pour les biens immobiliers sur la base des prix du marché et des transactions.

Précisant que ce texte réglementaire répondra à tous «les

soucis» des secteurs et opérateurs concernés, le responsable de la DGI a souligné que l'élaboration de ce texte a été confiée à une commission composée de représentants de l'administration fiscale, de l'administration des domaines, des ministères de l'Habitat et de l'Intérieur et des collectivités locales.

M. Chebella a expliqué que la définition des prix de références de la valeur vénale et réelle des biens immobiliers, qui sera établie à partir de la valeur des cessions des biens immobiliers sur le marché, devra répondre à la problématique existante en matière de fixation des tarifs des biens immeubles.

Cette mesure est indispensable,

a-t-il ajouté, en vue de mettre en œuvre l'impôt sur la fortune qui sera mis en application à compter de cette année en tant qu'impost sur le patrimoine.

«Nous devons disposer de cette mercuriale qui doit fixer ou afficher les valeurs vénales des prix du marché et couvrir les soucis de tous les secteurs et opérateurs concernés», a-t-il fait savoir. L'autre mesure prise également dans ce sillage, est celle d'élargir la composition de la commission de conciliation prévue par la loi de Finances 2021 en intégrant la représentativité d'un expert géomètre au service des Domaines.

«Il existe toute une nouvelle vision qui est en train d'être mise en place pour qu'il y ait une coordination et une harmonisation en ce qui concerne les valeurs vénales des biens immobiliers», a fait observer le responsable de la DGI assurant que la commission installée pourrait être élargie à d'autres secteurs pour participer à l'élaboration des valeurs vénales réelles des biens.

## Cancer

# Une plateforme numérique pour les rendez-vous de radiothérapie

R. N.

**L**a plateforme numérique pour la prise de rendez-vous de radiothérapie au profit des cancéreux sera lancée en ce mois de février, a annoncé la sous-directrice des services de santé au ministère de la Santé, Dr Lamia Yacef, dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer (4 février). La responsable a précisé que «la mise en service de la plateforme numérique relative à l'organisation et à la prise de rendez-vous pour les séances de radiothérapie bénéficiera équitablement à tous les cancéreux partout dans le pays». La mise en place de cette plateforme intervient pour organiser les prises de rendez-vous dans les Centres anti-cancer (CAC) au nord du pays où la densité de population ne permet pas de prendre en charge tous les patients. Le recours à l'outil numérique permettra de rapprocher les cancéreux de leur lieu de résidence. Selon la même source, l'organisation des rendez-vous pour les séances de radiothérapie figure parmi les dysfonctionnements relevés dans le Plan national de lutte anti-cancer 2015/2019. Le Dr Yacef a également évoqué les équipements destinés à ce type de soins, faisant état de l'existence de 52 accélérateurs de particules repartis à travers le territoire national, dont 42 relevant du secteur public et 10 du secteur privé. La même responsable a relevé «une nette amélioration ces dernières années», et ce, à la faveur de l'ouverture d'unités de dépistage et de chimiothérapie au niveau de chaque Etablissement public hospitalier.

### INSUFFISANCES

Le Dr Yacef a, par ailleurs, relevé des

insuffisances en matière de prise en charge des patients cancéreux, en particulier les cas de cancer pédiatrique, que l'Etat œuvre à rattraper au cours des prochaines années. Pour rappel, l'Institut national de santé publique (INSP) avait lancé, en 2017, le Registre national du cancer pédiatrique, comme pour le registre des cancéreux adultes créé en 2014. Une étude réalisée par l'INSP en 2018 avait montré que 23% des enfants cancéreux résidant dans les régions de l'Est et 4% résidant dans les régions de l'Ouest, suivent leur traitement dans le centre du pays, ce qui dénote du manque de structures pour ce type de cancer. D'autant que les cancers répandus parmi les enfants apparaissent de façon brutale et progressent vite, ce qui requiert leur prise en charge rapide.

### APPEL À RÉACTIVER LE FONDS DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Par ailleurs, à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, le Pr Messaoud Zitouni, chargé du suivi et de l'évaluation du Plan national de lutte contre le cancer 2015/2019, a appelé à la «réactivation» du Fonds national de lutte contre le cancer. Dans une déclaration à l'APS, le Pr Zitouni a estimé que «l'exclusion du Fonds national de lutte contre le cancer du budget 2021 est une grave erreur», quand on sait, a-t-il dit, que cette maladie prend de l'ampleur avec plus de 45.000 nouveaux cas par an. Rappelons que plusieurs comptes sociaux, dont le Fonds de lutte contre le cancer, ont été clôturés dans la loi de finances 2021. A ce sujet, le directeur général des structures sanitaires au ministère de la Santé, Pr Lyes

Rahal, a affirmé que «le ministère s'attelle à prendre des mesures juridiques pour que le fonds (de lutte contre le cancer) reste ouvert, et ce, avant décembre 2021». Le Pr Zitouni explique que ces fonds devaient être dépensés par le ministère pour l'acquisition des mammographes pour le diagnostic précoce du cancer du sein, qui vient en tête des types de cancer en Algérie, le renforcement de la formation et le financement de la prévention et de la recherche scientifique. La récupération par le Trésor public de ces fonds est due, au premier degré, à «la bureaucratie» qui a entravé l'exploitation de plusieurs de ses chapitres, a-t-il précisé, indiquant que «son utilisation n'a pas dépassé le taux de 1% alors que le Comité pilote a présenté des méthodes d'exploitation optimale des fonds de ce compte pour ne pas les restituer au Trésor public».

En ce qui concerne la création d'une commission ad hoc au niveau du ministère de la Santé pour s'occuper de la maladie du cancer, le Pr Zitouni estime que de telles commissions sont une «perle d'efforts, de temps et d'argent», plaidant pour l'accélération du lancement d'un deuxième plan fondé sur «une stratégie claire». «Il était prévu de soumettre en mai 2020 le rapport final du présent plan au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mais la pandémie du coronavirus et l'orientation des efforts des pouvoirs publics vers la prise en charge de cette pandémie qui a frappé le monde entier n'ont pas permis de le faire», a-t-il rappelé, exprimant son souhait de voir le deuxième plan 2020/2024 annoncé par le ministère contribuer à la satisfaction des besoins de cette catégorie de patients.

## Criminalité transfrontalière

### Près de 3.600 affaires traitées en 2020

**L**es services de la police aux frontières (PAF) ont traité en 2020 près de 3.600 affaires impliquant 5.000 individus, contre plus de 12.000 en 2019, soit une baisse de 70,50%, a indiqué hier à Alger le directeur de la PAF, le contrôleur de police, Sifi Mohamed Noui. Présentant lors d'une conférence de presse le bilan des activités de la PAF au cours de l'année écoulée, M. Sifi a affirmé qu'en 2020, quelque 3.581 affaires ont été traitées, contre 12.146 en 2019, soit une différence de 8.560 affaires et une baisse de 70,50%. Le même responsable a expliqué cette baisse par la situation générale du pays et de par le monde, induite par la propagation de la pandémie du nouveau Coronavirus et les mesures prises à cet effet, ayant conduit à une baisse des mouvements de circulation des personnes à travers les frontières.

Le nombre d'individus impliqués dans les affaires enregistrées au cours de l'année 2020 par les brigades de la PAF a

atteint 4.977, dont 2.628 individus déférés devant le Parquet, a-t-il précisé. Les affaires traitées concernent des crimes liés aux faux et usage de faux, vols, trafic ilégal de drogues, de véhicules, d'armes et de munitions. Il s'agit en outre de la contrebande, de l'émigration clandestine, de l'arrestation d'individus recherchés et de la pénétration illégale des frontières, ainsi que d'autres délits. Pour sa part, le chef de la cellule de la communication à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), le commissaire divisionnaire Laroum Amar a indiqué, lors de sa présentation du bilan de la cellule pour l'année 2020, que les services de la Sécurité nationale avaient reçu plus de 2,6 millions d'appels téléphoniques à travers les différents numéros gratuits. Pour le même responsable, il ne s'agit pas seulement d'un bilan qui s'arrête aux chiffres, mais d'une indication quant à l'importance de la communication entre le citoyen et les services de sécurité, à tout

## ENIEM Tizi-Ouzou

### Reprise effective du travail aujourd'hui

**L**es travailleurs de l'Entreprise nationale des industries électroménagères (ENIEM) de Tizi-Ouzou, réunis en assemblée générale dimanche, ont décidé de reprendre le travail aujourd'hui lundi, dès l'annulation de la décision de chômage technique prise en novembre dernier, a-t-on appris de sources syndicales de l'entreprise.

Réunis au niveau du complexe de Oued-Aïssi, en présence du nouveau président directeur-général (Pdg), Mustapha Chaoui, les travailleurs "ont conditionné la reprise effective du travail par l'annulation de cette décision prise par l'ancienne direction de l'entreprise", a indiqué, Mouloud Ould Elhadj, représentant syndical des travailleurs.

Lors de cette même réunion, il a été, également, procédé à la désignation de deux représentants des travailleurs, à

titre d'observateurs, à la réunion du Conseil d'administration (CA) de l'entreprise qui se tiendra demain (lundi) matin pour procéder à l'annulation de cette décision, a-t-il ajouté.

Le 30 novembre dernier, une note de la direction de l'entreprise annonçait un arrêt technique d'activité d'une durée d'un mois (du 01 au 31 décembre), pour cause de persistance du blocage de la banque pour l'octroi des crédits nécessaires pour le financement des approvisionnements et la rupture des stocks des matières premières entraînant de fait l'arrêt de la production.

Les travailleurs avaient rejeté cette décision et exigé la reprise du travail ainsi que le départ de l'ancienne direction, "responsable", selon eux, de cette situation ainsi que la mise en place d'un plan de relance pour l'entreprise.

"Je comprends l'appréhension des travailleurs et je me suis engagé, lors de mon installation à procéder à l'annulation de cette décision pour les rassurer et leur permettre de reprendre le travail", avait-t-il assuré dans un entretien à l'APS.

Pionnière de la filière électroménager en Algérie, l'ENIEM vit, depuis quelques années une situation financière difficile, qui a nécessité plusieurs plans de relance.

## Selon l'ONM

### Le rapport de Stora a occulté les crimes coloniaux

**L**e rapport de Benjamin Stora sur la colonisation et la Guerre de libération a «occulté» les crimes coloniaux et tenté de résumer le dossier de la Mémoire dans le cadre d'une célébration symbolique pour tourner la page de la reconnaissance et du pardon, a indiqué le Secrétaire général par intérim de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), M. Mohand Ouamar Benelhadj. Dans une vidéo diffusée sur la chaîne YouTube de l'organisation, le moudjahid Mohand Ouamar a indiqué que le rapport remis par l'historien Benjamin Stora à l'Elysée début janvier «a montré ses limites» dans le récit des faits historiques, soulignant que le contexte d'élaboration du rapport laisse supposer que Stora a trahi ses idées et qu'on «lui a imposé le texte» pour des raisons purement politiques.

Stora qui a évoqué dans des écrits précédents le côté obscur de l'histoire coloniale de la France «a omis d'aborder dans son rapport les différents crimes coloniaux perpétrés par l'Etat français, de l'aveu des français eux-mêmes», a ajouté le SG par intérim de l'ONM. Pour M. Benelhadj, Benjamin Stora a évité d'évoquer «la genèse du problème mémorial entre les deux pays qui remonte à 1830 lorsque Charles X a envoyé son armée en Algérie pour la coloniser, piller ses richesses et exterminer son peuple». Soulignant que l'historien français a tenté de faire fi de cette histoire douloureuse entachée «d'enfumades, de massacres, et d'épidémies ayant décliné des millions d'algériens», le même responsable a indiqué que M. Stora avait réduit tous les meurtres dans «l'assassinat de Ali Boumendjel en appelant à une célébration commune de cet événement pour clore le dossier.

## Aïn Temouchent

### Un arbre chute sur un taxi, 3 morts et 3 blessés

**T**rois personnes sont mortes et trois autres ont été blessées, hier, suite à la chute d'un arbre sur un taxi à cause de fortes rafales de vent, a-t-on appris auprès des services de la gendarmerie nationale. Les services de la gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent ont enregistré la chute d'un grand arbre sur deux voitures sur la RN 22 à hauteur du village de Beni Gnanem (commune d'Emir Abdelkader), à la suite de vents forts qu'a connu la région, entraînant le décès de trois personnes et des blessures de divers degrés de gravité à trois autres, qui se trouvaient à bord d'un taxi assurant la ligne Beni Saf (Aïn-Témouchent)-Tlemcen, a-t-on indiqué, ajoutant que les passagers du second véhicule n'ont subi aucune blessure. Les services de la protection civile ont transféré les corps des trois victimes (chauffeur du taxi et deux passagers) à la morgue de l'établissement public hospitalier de Beni Saf et ont conduit les trois blessés au service des urgences médicales du même établissement hospitalier, selon les services de la protection civile, alors que les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur cet accident.

## Bechar

### Deux morts et deux blessés dans un accident de la route

**D**eux enfants (2 et 4 ans) ont trouvé la mort et deux personnes adultes ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenue samedi dans la soirée sur la route reliant Bechar à la commune de Kenadza, a-t-on appris hier des services de Protection civile. L'accident s'est produit sur le chemin de wilaya (CW 9), reliant les communes de Bechar et Kenadza, suite au dérapage d'un véhicule particulier qui transportait les victimes, a précisé la cellule de commun-

ication de la protection civile de Bechar.

Evacués vers l'hôpital de Bechar par les éléments de la protection civile vers l'hôpital Touabi Boudjemaa à Bechar, les deux enfants ont succombé à leurs blessures, tandis que les deux personnes adultes sont prises en charge au niveau des urgences médico-chirurgicales du même hôpital, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

## Accord Union européenne-Maroc

**La Cour de justice de l'UE examine le 2 mars le recours du Polisario**

**L**a Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) se penchera, le 2 mars prochain, sur le recours en annulation de l'accord UE/Maroc introduit par le Front Polisario, le 27 avril 2019, a indiqué la Cour. La Cour de justice de l'UE a décidé de convoquer pour le 2 mars prochain, une séance pour examiner le recours n° (T-279/19) formulé par le Front Polisario contre la décision du Conseil de l'UE, en avril 2019, d'inclure, dans l'accord de libre-échange avec le Maroc, les territoires occupés du Sahara occidental, en violation flagrante et en contradiction avec le droit international et européen.

Le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple du Sahara occidental, a saisi la CJUE d'un recours en annulation de l'accord signé le 28 janvier 2019 entre l'Union européenne (UE) et le Maroc qui s'applique sur le territoire du Sahara

occidental occupé. Dans trois arrêts différents, la CJUE avait clairement souligné que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts et tout accord des pays de l'UE concernant le Sahara occidental devra être conclu avec le Front Polisario. Dans son arrêt du 21 décembre 2016, la CJUE a jugé que le Maroc et le Sahara occidental étaient deux territoires distincts et séparés, et qu'il ne pouvait y avoir d'activité économique sur le territoire qu'avec le consentement du peuple du Sahara occidental. Ces principes ont été confirmés par deux arrêts de 2018, pour la pêche et pour l'espace aérien.

A l'issue de l'accord du 28 janvier 2019 (UE/Maroc), le Front Polisario a multiplié les interventions pour affirmer que ce procédé était "inacceptable" car "il violait ses droits souverains". A l'appui de son recours du 28 janvier 2019, relatif à la con-

cclusion de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc, le requérant (Front Polisario) invoque une dizaine d'arguments publiés au journal officiel de l'UE. Il évoque notamment l'incompétence du Conseil de l'UE pour adopter la décision en question, dans la mesure où l'UE et le Maroc seraient incompétents pour conclure des accords internationaux, incluant le Sahara occidental.

Le Front Polisario, souligne que le Conseil de l'UE n'aurait pas tenu compte du fait que l'accord international, conclu par ladite décision, a fait l'objet d'une application provisoire, pendant 12 ans, au territoire du Sahara occidental, en violation de son statut séparé et distinct. Un autre argument tiré d'un manquement à l'obligation d'examiner la question du respect des droits fondamentaux et du droit humanitaire international, dans la mesure où, lors de l'adoption de la décision, sinon l'accord, le Conseil ne se serait pas interrogé sur la question du respect des droits de l'Homme en territoire sahraoui occupé.

L'on reproche aussi au Conseil le fait qu'il n'aurait engagé aucune discussion avec le Front Polisario, seul représentant du peuple du Sahara occidental, préalablement à l'adoption de la décision. De plus, le Front Polisario invoque la violation du droit à l'autodétermination, dans la mesure où l'accord international, conclu par la décision, est applicable au Sahara occidental en violation, d'une part, du statut séparé et distinct de ce territoire, et d'autre part, du droit du peuple Sahraoui à voir l'intégrité territoriale de son territoire respectée.

## Avant son procès en destitution

**Les avocats de Donald Trump jettent l'éponge**

Plusieurs des avocats de l'ex-président américain Donald Trump ont renoncé à le défendre à quelques jours de son procès en destitution, ont rapporté samedi CNN et d'autres médias américains.

Cinq avocats, dont deux supposés dirigeants de l'équipe d'avocats du milliardaire new-yorkais, ont renoncé à le défendre après des désaccords sur la façon de procéder, a affirmé la chaîne de télévision citant des sources anonymes. Trump souhaitait que ses avocats continuent à plaider la thèse d'une fraude massive lors de l'élection présidentielle, qui a conduit à la victoire du démocrate Joe Biden, plutôt que de se

concentrer sur la légalité de poursuites à l'égard d'un président n'étant plus en fonctions, a précisé CNN, précisant que l'ex-président était peu enclin à en discuter.

Au nombre de ces avocats démissionnaires figurent Butch Bowers et Deborah Barbier, qui devaient prendre la tête de l'équipe de défense de Donald, a encore indiqué la chaîne et d'autres médias. "Nous avons beaucoup travaillé, mais nous n'avons pas encore pris une décision définitive quant à notre équipe légale, nous le ferons bientôt", a affirmé sur Twitter Jason Miller, conseiller de Donald Trump, en réponse à ces informations de presse. Le

procès de Donald Trump pour "incitation à l'insurrection", après l'occupation du Capitole le 6 janvier par des partisans de l'ex-président, doit débuter le 9 février.

Mais avec seulement cinq sénateurs républicains prêts à se joindre aux 50 sénateurs démocrates pour considérer que le procès doit avoir lieu, la majorité des deux-tiers requise pour aller de l'avant, soit 67 sénateurs, ne sera probablement pas atteinte. Le vote d'une motion de censure, moins sévère, requiert le vote d'au moins dix sénateurs républicains pour avoir une chance d'être adoptée, ce que certains estiment en revanche envisageable.

## Moscou quadrillée La police russe interpelle en masse des manifestants



**L**a police russe a procédé dimanche à plus de 1.600 arrestations, dont certaines à coups de bâtons. "Poutine, c'est le mal. Il n'y a pas d'avenir avec lui, impossible de vivre avec de tels salaires et aussi peu de boulot", a affirmé à l'AFP Andreï, un protestataire de 30 ans.

**«EN COLÈRE»**

A l'autre bout du pays, à Vladivostok, Andreï, un manifestant de 25 ans, a regretté que peu de gens, quelques dizaines, se soient réunis car "les forces anti-émeutes ont bloqué" le centre-ville. A Novossibirsk, la troisième agglomération de Russie, le média indépendant Taïga a estimé à plus de 5.000 le nombre de protestataires, l'un des plus importants rassemblements anti-gouvernementaux de ces dernières années. "Les gens sont en colère à cause de ce qui se passe et parce que des députés et militants d'opposition ont été arrêtés cette semaine", a affirmé à l'AFP Kholga Pirogova, élue locale d'une coalition pro-Navalny. La plupart de ses proches alliés ont été assignés à résidence vendredi par la justice russe, deux jours après une série de perquisitions ayant notamment visé le domicile de sa femme Ioulia et les locaux de son organisation, le Fonds de lutte contre la corruption. Les jours précédents, les autorités ont multiplié les mises en garde aux partisans de M. Navalny.

D'après l'organisation OVD-Info, spécialisée dans le suivi des manifestations, au moins 1.643 personnes ont été interpellées dans 70 villes, mais principalement à Moscou (338). Ces rassemblements font suite à une première journée de mobilisation samedi dernier qui a réuni des dizaines de milliers de protestataires et s'était soldée par plus de 4.000 interpellations, ainsi que l'ouverture d'une vingtaine d'affaires pénales.

Malgré les menaces, Ekatarina Britchkina, une manifestante de 39 ans, n'a pas hésité à battre le pavé à Moscou. Elle a affirmé à l'AFP avoir "peur davantage de ce qui se passera dans le pays si on ne sort pas dans la rue". "C'est la répression, on jette en prison des gens innocents", abonde Daria, une vétérinaire de 34 ans. A Saint-Pétersbourg, autre place forte de l'opposition en Russie, près de 2.000 personnes rassemblées sur une place du centre-ville ont été dispersées par les forces anti-émeutes. La police

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE  
DIRECTION DE L'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

NIF : 41124000022199

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville représenté par La direction de l'urbanisme, d'architecture et de la construction de la wilaya de Sidi Bel Abbes lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales relatif aux :

- REHABILITATION ET REVETEMENT DE LA VOIRIE A TRAVERS LA VILLE DE SIDI BEL ABBES, CITE 130 LOGEMENTS LSP SAKIA EL HAMRA ; COMMUNE DE SIDI BEL ABBES, DAIRA DE SIDI BEL ABBES.
- REHABILITATION ET REVETEMENT DE LA VOIRIE UB 04 (CITE 200 LOGTS FNPOS, 300 LOGTS LSL, 200 LOGT LSP) COMMUNE DE SIDI BEL ABBES, DAIRA DE SIDI BEL ABBES
- **ELIGIBILITE DES CANDIDATS**: pour la REHABILITATION ET REVETEMENT DE LA VOIRIE A TRAVERS LA VILLE DE SIDI BEL ABBES, CITE 130 LOGEMENTS LSP SAKIA EL HAMRA ; COMMUNE DE SIDI BEL ABBES, DAIRA DE SIDI BEL ABBES.

**Les entreprises :**

- Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie III ou plus en travaux publics comme activité principale
- Ayant un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années égal ou supérieur à 04 millions de DA;
- Ayant réalisé au moins deux (02) projet en travaux de voirie;  
Peuvent soumissionner.

REHABILITATION ET REVETEMENT DE LA VOIRIE UB 04 (CITE 200 LOGTS FNPOS, 300 LOGTS LSL, 200 LOGT LSP) COMMUNE DE SIDI BEL ABBES, DAIRA DE SIDI BEL ABBES

**Les entreprises :**

- Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie II ou plus en travaux publics comme activité principale
- Ayant un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années égal ou supérieur à 02 millions de DA;
- Ayant réalisé au moins deux (02) projet en travaux de voirie;  
Peuvent soumissionner.

**NB :**

- Le chiffre d'affaire moyen des trois dernières années est justifié par les bilans des trois derniers exercices;
- Les projets réalisés seront justifiés par attestations de bonnes exécutions délivrées par un maître d'ouvrage public

Conformément à l'article 67 du décret Présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;

Les offres comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

1- **Le dossier de candidature contient :**

- une déclaration de candidature selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée ;
- une déclaration de probité selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée ;
- les statuts pour les sociétés ;
- dépôt légal des comptes sociaux 2020 ;
- une copie de la carte d'identification fiscale
- pièces fiscales et parafiscales (cnas, casnos, cacobath, extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement) valide le jour d'ouverture des plis ;
- casier judiciaire valide le jour d'ouverture des plis ;
- une copie du registre de commerce légalisé par le CNRC territorialement compétent ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :
  - o a/Capacités professionnelles :
- certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie III ou plus en travaux publics comme activité principale.
  - o b/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (voir l'article 03 du cahier des charges)
  - o c/Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles

Moyens humains justifiés par : les attestations d'affiliation de l'année de soumission avec diplôme et/ou diplôme pour le gérant de l'entreprise et/ou ses associés, (voir article N°21 du cahier des charges) et/ou attestation d'affiliation des 03 derniers mois + bordereau de dépôt CNAS pour les ouvriers.

Moyens matériels justifiés par : copie de carte grise avec contrat d'assurance valide au jour de l'ouverture et/ou facture d'achat (voir article N°21 du cahier des charges).

références professionnelles justifiées par attestation de bonnes exécutions délivrées par des maîtres d'ouvrages publics (voir article N°03 du cahier des charges).

2- **L'offre technique contient :**

- une déclaration à souscrire selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée ;
- le cahier des charges modificatif portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- 3- **L'offre financière contient :**
- la lettre de soumission selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie, signée, cachetée et datée ;
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie, signée, cachetée et datée ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°....

REHABILITATION ET REVETEMENT DE LA VOIRIE A TRAVERS LA VILLE DE SIDI BEL ABBES, CITE 130 LOGEMENTS LSP SAKIA EL HAMRA. COMMUNE DE SIDI BEL ABBES, DAIRA DE SIDI BEL ABBES.

REHABILITATION ET REVETEMENT DE LA VOIRIE UB 04 (CITE 200 LOGTS FNPOS, 300 LOGTS LSL, 200 LOGT LSP) COMMUNE DE SIDI BEL ABBES, DAIRA DE SIDI BEL ABBES.

Conformément à l'article 69 du décret Présidentiel N°15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement: de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

Les offres seront déposées au bureau d'ordre général auprès de la direction de l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction de la wilaya de Sidi Bel Abbes « Rue El Moudjahed Menad Boulenouar HAI EL BADR »

Conformément à l'article 71 du décret Présidentiel N°15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires sont invités, par écrit, par le biais du service contractant, à compléter leurs offres techniques, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés.

En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres ;

NE : les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.

- La date de dépôt des offres est fixée le 16 ème jours de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, L'heure de dépôt des offres est fixée de 8h00 à 12h00.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- La période de validité des offres est fixée par la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois

- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 14h00 au siège de la D.U.A.C de Sidi Bel Abbes.

Le Directeur

ANEPE N° 2131000724 Le Quotidien d'Oran 01/02/2021

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE  
DIRECTION DE L'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES

2eme AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

NIF : 41124000022189

La wilaya de sidi bel abbes, représenté par La direction de l'urbanisme, d'architecture et de la construction de la wilaya de Sidi Bel Abbes lance 2eme avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à la réalisation des TRAVAUX DE REHABILITATION DU PARC IMMOBILIER A TRAVERS LA WILAYA

LCT 05 :

TRAVAUX D'ETANCHEITE DE LA CITE 34 LOGTS BD MOHAMED 5 COMMUNE DE SIDI BEL ABBES

Et cela après l'annulation de l'avis d'attribution provisoire publié aux journaux nationaux ALGERIE PRESS ET الجريدة الرسمية DU 18/01/2021

NB : les lots 01-02-03-04 et 06 : sont déjà attribuées.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

POUR LES LOTS 05

Les Micro entreprises (ANSEJ ou CNAC ou ANJEM) :

- Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie I ou plus en BATIMENT comme activité principale CODE ETANCHEITE.

Peuvent soumissionner.

Conformément à l'article 67 du décret Présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; Les offres comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

4- **Le dossier de candidature contient :**

- une déclaration de candidature selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée ;
- une déclaration de probité selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée ;
- les statuts pour les sociétés ;

5- **a/Capacités professionnelles :**

Certificat de qualification et de classification catégorie I et plus en BATIMENT comme activité principale CODE ETANCHEITE pour les lots 05 et 06 (voir l'article 03 du cahier des charges)

6- **b/Capacités techniques :** moyens humains et matériels et références professionnelles

Moyens humains justifiés par : les attestations d'affiliation de l'année de soumission avec diplôme et/ou diplôme pour le gérant de l'entreprise et/ou ses associés, (voir article N°21 du cahier des charges)

Moyens matériels justifiés par : copie de carte grise avec contrat d'assurance valide au jour de l'ouverture et/ou facture d'achat et/ou rapport d'expertise de l'année de soumission (voir article N°21 du cahier des charges).

7- **L'offre technique contient :**

- une déclaration à souscrire selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée ;
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

8- **L'offre financière contient :**

- la lettre de soumission selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie, signée, cachetée et datée ;
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie, signée, cachetée et datée ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°.... TRAVAUX DE REHABILITATION DU PARC IMMOBILIER A TRAVERS LA WILAYA LOT ....»

Conformément à l'article 69 du décret Présidentiel N°15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

Les offres seront déposées au bureau d'ordre général auprès de la direction de l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction de la wilaya de Sidi Bel Abbes « Rue El Moudjahed Menad Boulenouar HAI EL BADR »

Conformément à l'article 71 du décret Présidentiel N°15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires sont invités, par écrit, par le biais du service contractant, à compléter leurs offres techniques, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés.

En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres :

NB : les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.

- La date de dépôt des offres est fixée le 16 ème jours de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, L'heure de dépôt des offres est fixée de 8h00 à 12h00.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- La période de validité des offres est fixée par la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois

- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 14h00 au siège de la D.U.A.C de Sidi Bel Abbes.

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2131000725 Le Quotidien d'Oran 01/02/2021

## Le rapport Stora : vers une commission de justice transitionnelle ?

Par Emmanuel Alcaraz\*

Pour citer exactement le rapport, cette commission est «chargée d'impulser des initiatives mémorielles communes entre la France et l'Algérie». A ce stade, il s'agit d'une hypothèse. Mais, Pascal Blanchard, intellectuel proche de Benjamin Stora, la confirme dans un entretien à un journal algérien : «Emmanuel Macron a été séduit par l'idée de Benjamin Stora de suivre la méthode sud-africaine, d'une Commission Mémoires et Vérité qui embrasse tous les enjeux du passé».

Stora propose que cette commission soit composée de «différentes personnalités engagées dans le dialogue franco-algérien». Il cite les noms à ce stade de Fadila Khatabi, qui préside le groupe d'amitié France-Algérie de l'Assemblée nationale, de Karim Amellal, ambassadeur, délégué interministériel à la Méditerranée. Il souhaite qu'elle réunisse des médecins, des chercheurs, des chefs d'entreprise, des animateurs d'associations comme Coup de soleil, dont le président est Georges Morin, un Européen d'Algérie de sensibilité progressiste connu pour organiser tous les ans le Maghreb des livres à la Mairie de Paris.

Si la piste proposée est intéressante, quelques écueils doivent être évités pour que le processus puisse aboutir. Une telle commission ne doit pas devenir un «Tribunal des larmes» enfermant les témoins dans une posture victimaire. En clair, la vérité doit prendre le pas sur les mémoires. Selon la politologue Sandrine Lefranc, auteur de travaux remarqués sur l'expérience de justice transitionnelle sud-africaine, le souci de ce «tribunal des larmes» a été de mettre en scène une parole victimaire dirigée obligeant les témoins à un impératif de réconciliation. La justice transitionnelle privilégie également la recherche de compromis contraire à la justice pénale qui favorise la division, ce qui est conforme aux buts recherchés ici : réconcilier les Français et les Algériens.

Généralement, les commissions de justice transitionnelle sont plutôt utilisées pour résoudre des problèmes intérieurs et pas pour solder les comptes d'un conflit mémoriel opposant deux Etats. Elles ont été employées en Amérique latine pour œuvrer à la transition démocratique, après des génocides ou des guerres civiles. Le Maghreb a aussi connu de telles expériences au Maroc avec l'Instance équité et réconciliation sur les «années de plomb» sous le règne de Hassan II et l'Instance vérité et dignité en Tunisie sur la période Bourguiba et Ben Ali. Par contre, l'Algérie a jusqu'à maintenant ignoré de telles procédures après «la décennie noire» dans les années 1990. Le gouvernement algérien a préféré adopter une loi sur la concorde civile en 1999 et une Charte pour la paix et la réconciliation nationale en 2005. A ma connaissance, c'est la première fois qu'une instance de justice transitionnelle est utilisée à propos d'une guerre coloniale. Mais, la guerre d'Algérie a aussi été une guerre civile y compris entre Français, ce qui justifie le choix opéré. De surcroît, jusqu'à maintenant, ces instances ont été créées pour gérer à chaud une transition politique, pour apaiser des sociétés menacées d'implosion. Ici les faits remontent à une soixantaine d'années, ce qui rend possible la distance critique et l'impartialité, même si les guerres mémoriales ont continué.

L'autre difficulté du rapport Stora dans sa mise en œuvre est la multiplication de groupes et de commissions sur les massacres d'Européens à Oran le 5 juillet 1962, sur les disparus aussi bien Européens qu'Algériens, sur la question des Archives, même si l'Instance Mémoires et vérité demeure le pôle central. Pour la mise en œuvre, ce n'est pas sans poser des questions techniques rendant la chose complexe, si des conflits venaient à apparaître entre ces différentes instances, ce qui pose le problème du pilotage de l'ensem-

**La proposition la plus importante du rapport Stora est la création d'une commission Mémoires et vérité qui semble s'inspirer de la commission Vérité et réconciliation, l'instance de justice transitionnelle créée en Afrique du Sud pour solder les comptes de l'apartheid.**

ble et de son autonomie par rapport au pouvoir politique. Reste aussi la question de la réponse algérienne à ce rapport. Le gouvernement algérien acceptera-t-il de participer à cette initiative en sachant que dès le départ, la question des excuses est évacuée par l'Elysée et par Benjamin Stora ? Si la question des excuses n'est pas une question intéressant les historiens, mais les politiques et les citoyens, à titre personnel, je regrette que la réponse soit rendue au départ alors qu'il aurait peut-être fallu attendre les résultats des travaux de cette Instance Mémoires et vérité dont la feuille de route semble bien cadree.

Ce choix traduit bien à un an des élections présidentielles les effets de la «zemmourisation» des esprits, le célèbre journaliste Eric Zemmour animant tous les soirs une émission sur une chaîne d'information continue où cet admirateur du Maréchal Bugeaud, qui est le champion des nostalgiques de l'Algérie française, est en passe de devenir l'intellectuel dominant des droites conservatrices et de l'extrême-droite. La France est un pays où Marine Le Pen a obtenu 33,9% des voix en 2017 au second tour des présidentielles, avant les Gilets jaunes et avant la pandémie de la Covid se traduisant par une diminution de plus de 8% du PIB en France. Et, l'extrême-droite, le national-populisme, le camp des anti-Lumières, progresse sur la misère. Il devenait donc nécessaire dans un rapport commandé par le président Macron d'évacuer cette question des excuses pour ne pas subir le flot de critiques d'une partie de la droite républicaine et de l'extrême-droite pendant la campagne électorale de 2022. Lorsque Pascal Blanchard déclare qu'après ce travail de déconstruction mémorielle fait des deux côtés de la Méditerranée, viendra le temps de réfléchir aux excuses, à la manière dont il faudra tourner la page, à l'acte symbolique majeur, c'est totalement illusoire et cela n'est pas la vérité. Il tente ici une opération de communication auprès du public algérien. Le contexte politique a grandement changé en France depuis les déclarations du candidat Emmanuel Macron sur la colonisation comme crime contre l'humain en 2017. Il n'y aura pas d'excuses du gouvernement français, point barre. Stora a eu au moins le mérite et l'honnêteté d'être clair. Aucune force politique d'envergure ne porte plus cette revendication de repentance de la République française y compris les Insoumis de Jean-Luc Mélenchon, dont les positions par rapport au passé colonial sont en retrait par rapport à celles du président Macron. L'influence des «décoloniaux» est limitée à quelques cercles médiatiques, militants et intellectuels restreints et ne mobilise pas les jeunes en France issus de l'immigration dans les territoires dits sensibles de la République. Telle est la situation en France aujourd'hui. Le rapport Stora ne fait que tirer les conclusions de cette réalité. Dans ce document, les références au précédent du gouvernement japonais qui s'était excusé auprès des Coréens ne sont qu'une justification scientifique d'une décision politique. Au gouvernement algérien de voir s'il accepte d'entrer dans ce processus dans ces conditions, s'il y voit quelque intérêt. L'historien Guy Pervillé a rappelé que cette demande des excuses du gouvernement algérien n'est apparue que dans les années 1990. Elle n'exista pas auparavant.

Toutes ces commissions et groupes de travail sont aussi proposés pour que les Algériens puissent choisir les thématiques où ils acceptent de participer et celles où ils ne viendront pas. Concernant la commission historique proposée sur les massacres d'Oran en

juillet 1962, il est possible que les autorités algériennes n'acceptent pas d'y participer. Mais, je pense qu'elles le devraient dans le sens où cela permettrait d'apporter une réponse définitive à des rumeurs et des contre-vérités circulant en France sur ces questions. A titre personnel, j'ai fait des recherches non encore publiées et j'ai des éléments nouveaux allant dans ce sens.

Il est indéniable que ce travail est salutaire pour réconcilier la société française dans un pays où l'extrême-droite et même une partie de la droite républicaine, mais aussi une partie de l'extrême-gauche, ont sans cesse cherché à instrumentaliser les questions mémorielles relatives à la guerre d'Algérie pour s'affirmer sur la scène politique. Il y a toutefois un passage dans le rapport qui me paraît discutable ou du moins relever d'une interprétation optimiste. Stora écrit : «Les harkis dont le général de Gaulle ne souhaitait pas le rapatriement par crainte d'une possible instrumentalisation de leur histoire par l'extrême-droite». J'ai une autre interprétation. Je laisse le lecteur juge. Le 3 avril 1962, le général de Gaulle, devant le Comité des affaires algériennes, déclare : «Les supplétifs algériens sont un magma d'auxiliaires qui n'a jamais servi à rien et dont il faut se débarrasser sans délai». Autre passage, particulièrement éloquent, le général déclare : «On ne peut pas accepter de replier tous les musulmans qui viendraient à déclarer qu'ils ne s'entendent pas avec leur gouvernement. Le terme rapatrié ne s'applique évidemment pas aux musulmans : ils ne reviennent pas dans la terre de leurs pères. Dans leur cas, il ne saurait s'agir que de réfugiés». Il me semble à la lecture de ces déclarations que la manière dont le général de Gaulle a réglé la question des harkis a peu à voir avec l'extrême-droite. Je crois, et c'est mon interprétation, que Stora, en homme de gauche, à la manière d'André Malraux ou de David Rousset, idéalise quelque peu le général de Gaulle, qui est certes l'homme du 18 juin, mais qui est bien issu de cette droite bonapartiste, gaulo-barresienne, qui a refusé le régime de Vichy, pour reprendre la célèbre typologie de René Remond qui a eu comme élève le jeune Benjamin Stora. Sur de Gaulle, tout comme Churchill au Royaume-Uni, il y a quand même quelques points où la critique est possible comme l'ont montré les travaux de Maurice Vaïsse et d'historiens anglo-saxons comme Todd Shepard et Julian Jackson. Dans ce que Stora appelle l'extrême-droite au moment de la guerre d'Algérie, comprenant le dernier carré des partisans de l'Algérie française, Stora oublie de mentionner que dans ce groupe il y avait beaucoup d'anciens gaullistes, de résistants ou de soldats ayant participé à la libération du territoire français pendant la Seconde Guerre mondiale. Mais, il le fait dans d'autres textes et dans ces documentaires, me semble-t-il. Tous ces aspects sont bien connus du président Macron qui a une connaissance intime, et non uniquement académique comme Benjamin Stora, des cultures politiques de droite comme le président a fait sa scolarité dans le secondaire dans un lycée catholique privé à Amiens. D'une certaine manière, de Gaulle est la statue du commandeur qu'il ne faut pas toucher dans un rapport à finalité mémorielle, le dernier grand mythe français, un peu comme Boumediene en Algérie ou Bourguiba en Tunisie.

L'histoire franco-française est compliquée, au moins autant que l'histoire algéro-algérienne. Rude tâche que de reconnaître ce qui nous fait tant de mal et qui mine nos sociétés depuis des années. Cela demande un effort particulier sur soi. A titre personnel,

j'aurais tendance à me référer davantage à Clemenceau, qui a défendu Dreyfus et qui était anticolonialiste. Clemenceau a voulu se faire enterrer avec le bouquet que lui avait offert un tirailleur algérien dans les tranchées. A chacun son grand homme. Comme les socialistes l'ont dit à propos de François Mitterrand, il faut faire l'inventaire. Et, Stora l'a fait à l'égard du président socialiste, en rappelant son refus de gracier les patriotes algériens, condamnés à mort, ce qui aurait peut-être alimenté une certaine culpabilité, selon l'historien, expliquant son soutien au combat abolitionniste de Robert Badinter ayant abouti à la suppression de la peine de mort en France en 1981. Stora n'a pas jugé bon de mener ce travail critique à l'égard du général de Gaulle préférant peut-être sur ce point le roman national à l'histoire. D'ailleurs, même l'action du «tigre», surnom de Clemenceau peut être critiquée, notamment sa politique vis-à-vis du mouvement ouvrier français et la loi Jonnart, après la Première Guerre mondiale, qui s'est heurtée aux intérêts des gros colons, était bien timide. Et, Clemenceau a été contraint à la démission en 1920, l'Assemblée lui ayant préféré à la présidence de la République le quasi-oublié Paul Deschanel démissionnaire quelques mois plus tard à cause de sa situation mentale.

Hormis ce point qui peut être sujet à un beau débat, le rapport de Benjamin Stora est indéniablement d'une grande qualité. Les gestes symboliques proposés par le rapport, s'ils sont acceptés par le président Macron sont des pistes très riches, mais ne sont pas exhaustives. Certains sont aussi des concessions aux associations des rapatriés. Le rapport demande «de donner à des rues de communes françaises... l'inscription de noms de Français particulièrement méritants, en particulier, médecins, artistes, enseignants, issus de territoires placés sous la souveraineté de la France». C'est une bonne idée à condition que ces Français aient eu des positions progressistes en situation coloniale, vis-à-vis des Algériens et que ces derniers le reconnaissent aujourd'hui. Sinon, cela pourrait être interprété comme une concession aux défenseurs de l'héritage positif de la colonisation. Je pense que pour les Oranais célèbres, des rues Yves Saint Laurent, s'imposent à titre d'exemple ou encore Emmanuel Roblès, l'ami d'Albert Camus et de Mouloud Feraoun. Roblès a fait publier son journal à titre posthume. A titre personnel, j'aurais ajouté au calendrier des commémorations, le 5 juillet, qui est la fête de la jeunesse en Algérie et le 1<sup>er</sup> novembre 1954 qui est une proposition en France de l'historien Guy Pervillé. Pourquoi seulement retenir Ali Boumendjel ? Pourquoi ne pas inclure également Larbi Ben M'hidi et d'autres personnalités représentatives de tous les courants du nationalisme algérien ? J'aurais insisté sur les six martyrs de la coopération franco-algérienne assassinés par l'OAS le 15 mars 1962 : trois Algériens et trois Européens : Mouloud Feraoun, Ali Hammoutene, Salah Ould Aoudia, Max Marchand, Marcel Bassat et Robert Eymard. Peut-être que le rapport de l'historien Abdelmadjid Chikhi viendra combler ces oubliés et d'autres, non vus par moi, en sachant que cet exercice permet difficilement l'exhaustivité et qu'il faut faire des choix suscitant forcément approbation des uns et regrets des autres. L'important est d'avancer en ayant une démarche constructive véritablement nécessaire afin que les liens entre l'Algérie et la France soient renouvelés et soient l'axe moteur d'un nouveau partenariat euro-méditerranéen et euro-africain, de la même manière que l'axe franco-allemand est le pivot de l'Union européenne. C'est aux Algériens et aux Français de voir s'ils veulent construire ensemble la route des Lumières, qui me paraît davantage spirituelle et émancipatrice, si ses principes sont véritablement appliqués, que la très matérialiste route de la soie où l'Algérie ne serait qu'une étape secondaire.

\* Docteur en histoire

## Chachnaq, symbole de cohésion et de convergence nord-africaine

Par Brahim Tazaghart\*

*Suite et fin*

Quelques remarques sur l'exposé du conférencier (écrivit-il).

**Nous avons perdu beaucoup de guerres : les guerres perdues par les Berbères ne sont pas dues à l'étendue du territoire, mais au système clanique, qui refuse l'altérité, et au mode de vie des populations. Il faut attendre le troisième siècle av. JC et sous la pression conjuguée des Carthaginois et des Romains, pour voir la première fusion entre tribus aboutissant à la création du royaume de Syphax en Maurétanie césarienne, suivi quelques années plus tard par l'effort d'unification réalisé par Massinissa en Numidie.**

L'hypothèse de Sidi Mohamed peut compléter la mienne dans quelques-uns de ses aspects, mais sans la nier bien évidemment. Quant aux royaumes amazighs, il doit savoir qu'ils étaient là depuis toujours. Meryey a régné en 1200 avant JC, Hairbas<sup>6</sup> a offert une parcelle de terre à la princesse phénicienne Elissa pour la fondation de Carthage en 814 avant JC. Bien avant Rome et Carthage, Gaia, le père de Massinissa était là avec d'autres rois et reines comme Tin hinane. Certes, Syphax, et surtout Masinissa, sont les plus connus, les plus algériens pour être dans l'esprit de l'Etat-nation, mais pas les premiers. Nos royaumes ne sont pas nés sous la pression de Rome et de Carthage comme il l'écrivit, ils étaient antérieurs à la naissance du royaume romain et à l'arrivée d'Elissa en Méditerranée occidentale.

**- Quelles sont vos sources pour affirmer que les techniques de guerre les plus avancées sont nées chez les Berbères.**

Dans le livre «Le Maghreb ancien», de Mohamed Bayoumi Mahra, édité par La maison de la connaissance universitaire d'Alexandrie, nous pourrons lire à la page 98 que les Mashaouash ont utilisé les chars de guerre, et lors de leur défaite face à Ramsès III aux environs de 1160, celui-ci a récupéré 93 unités.

Au V<sup>e</sup> siècle, Hérodote écrivait que les Garamantes faisaient la chasse aux Éthiopiens trôglodytes sur des chars à quatre chevaux (IV, 183). Plus loin, il dit clairement que «c'est des Libyens que les Grecs ont appris à atteler à quatre chevaux» (IV, 189).<sup>7</sup> D'ailleurs, le commun des Algériens peut faire le rapprochement entre ces informations écrites et gravées et les chars sahariens tels qu'ils sont représentés dans les peintures et gravures du Tassili.

Quant à sa méprise que les Amazighs n'ont jamais remporté une bataille contre les Romains, je ne répondrai pas, car elle relève simplement de la haine de soi et pas d'autre chose. «Ville à vendre, tu péiras si tu trouvais un acheteur», disait le mythe Jugurtha en regardant vers Rome. L'Algérie par contre, ne le sera jamais, tant sa place est grande dans le cœur de ses enfants, fiers de l'affiliation de son ANP aux grands Aguelliids Numides et à l'armée victorieuse de Massinissa.

Drapé dans sa dérive de division des Algériens, Sidi Mohamed Negadi tente une manipulation sournoise qui frise le ridicule lorsqu'il m'accuse de dénigrer l'armée nationale quant j'ai dit lors de ma conférence : «L'armée nationale, avec tous les moyens dont elle dispose, peine à sécuriser des frontières aussi étendues que les nôtres, que dire alors des temps anciens ?» Au professeur de nous dire qu'elle est cette armée au monde qui ne souffre pas devant les conflits sur ses frontières, devant les contrebandiers des armes et de la drogue, devant l'immigration clandestine et les infiltrations terroristes lorsque celles-ci, pour notre pays, sont de l'ordre de 6 511 km partagés avec sept pays voisins dont la presque totalité sont instables.

On ne défend pas l'ANP en cultivant la discorde et le mensonge, en privant les Algériens de toute raison de fierté en leur passé. D'ailleurs, il est aisé de relever que dans son article réquisitoire, M. Mohamed Negadi n'a utilisé que la dénomination coloniale «berbère», alors que nous la réfutons catégoriquement, car nous sommes des Amazighs, des hommes libres et dignes. A cet effet, la rupture avec l'école coloniale dans l'écriture de notre passé est impérative. «Décoloniser l'histoire» tel que préconisé par Mohend-Chérif Sahli devient une urgence absolue.

«Décoloniser l'histoire» doit être sur tous les frontons des départements d'histoire des universités algériennes.

**- En sus, vous affirmez qu'Athènes est née chez nous !! Cette dernière existait bien avant Carthage, et les guerres que les Grecs ont gagnées contre les Perses sont antérieures aux royaumes berbères.**

Lauteur de l'article : «De Chishnaq à Yennayer ou la mémoire outragée» confond entre la déesse Athéna et la ville d'Athènes. Les villes ne naissent pas dans un lieu pour être transportées ailleurs, les humains, oui. Dans ma communication, j'ai avancé l'hypothèse que Athéna est née à Syrte, d'où l'attachement et l'admiration que lui vole la population locale. Pour illustrer cette vénération, lisons cette traduction de Stéphane Gsell d'un passage d'Hérodote qui parle de la fête annuelle de la célébration d'Athéna : «...les jeunes filles se partagent en deux troupes et se battent les unes contre les autres avec des pierres et des bâtons, disant qu'elles suivent une coutume instituée par leurs pères en l'honneur de la divinité que nous appelons Athéna. Elles prétendent que celles qui meurent de leurs blessures sont de fausses vierges. Avant de cesser le combat, voici ce qu'elles font. De chaque côté, elles ornent la jeune fille la plus belle d'un casque corinthien et d'une armure grecque complète ; elles la font monter sur un «char» et la promènent autour du lac...». D'ailleurs, d'après toujours Hérodote, c'est en Afrique du Nord que fut préparée pour la première fois l'égide dont est revêtue la déesse Athéna. (Hérodote IV, 189).<sup>8</sup>

**- Quelles sont vos sources sur Chishnaq ? Le livre des Rois ne donne pas les détails que vous avez évoqués.**

En lisant cette confession, je ne me suis pas empêché de sourire. Le professeur en histoire médiévale confirme qu'il n'a lu, au sujet de ce grand roi, que le seul livre d'Arthur Weigal. Il confond entre la Thora, livre religieux des juifs et l'encyclopédie de l'histoire du monde.

Oui, l'ancien testament ne donne pas des détails comme j'ai dit plus haut, car il porte sur l'histoire du peuple juif et non pas sur celui des peuples du monde. Pour qu'il fasse son idée sur Chishnaq, je l'invite à lire entre autres :

- Encyclopédie de l'Egypte ancienne, de Salim Hassan, composée de 10 tomes.
- Des études sur l'histoire ancienne de la Libye, du Dr Mustapha Kamel Abdelalim
- L'histoire ancienne de l'Egypte, de Nicolas Germa.
- Les Amazighs en Egypte, des temps les plus reculés aux dynasties amazighes de Taklit Mbarek Slaouti.
- L'Etat des Amazighs dans l'Egypte pharaonique de Oum Lkhir Lagoune.
- Le Maghreb ancien, de Mohamed Beyyoumi Mehran et beaucoup d'autres ouvrages.

**- En quoi les actions de Chishnaq au Moyen-Orient peuvent-elles influer sur les Berbères ?**

En réponse à cette question, je lui propose trois questionnements pour réfléchir dessus afin d'arriver à trouver une réponse à la sienne :

1- Pourquoi Napoléon III est-il revenu au pouvoir, après son exil londonien, avec son projet du royaume arabe de l'Algérie ? De qui tient-il cette idée ?

2- Pourquoi les boîtes de production du film «Le Gladiateur» ont présenté le Numide comme un esclave, portant le nom de notre roi savant «Juba» ?

3- Pourquoi les responsables de la communauté juive d'Algérie ont refusé l'appel d'Abane Ramdane à rejoindre la révolution et ont pris fait et cause pour le colonialisme barbare ?

**- Votre interprétation du verbe ??? est elle-même erronée. Elle ne signifie pas la force physique d'une armée, mais elle explique la force du mal (Vous commettez beaucoup de mal). C'est ce que traduit aujourd'hui les méfaits d'Israël (Oct. 73 au Sinaï, et en 2006 au sud Liban face à Hezbollah). L'action d'Israël en Syrie, en Cisjordanie et à Gaza est plus que néfaste, là aussi le verbe ??? sa juste signification.**

Comme pour beaucoup de ses semblables, il cite les méfaits d'Israël, l'attaque verbalement mais travaille consciemment ou inconsciemment pour la réalisation de ses dessins. Ces techniques héritées de Laurence d'Arabie et des services de sa majesté ne trompent que ceux qui veulent l'être. Camouflage des mauvaises intentions dans un habit de moine.

L'enseignant de l'université de Tlemcen doit nous dire la vérité : «En s'embarquant dans cette croi-

sade haineuse contre Chachnaq, vise-t-il à lui faire payer sa prise de Jérusalem en 925 avant JC ? L'attaque-t-il parce qu'il avait pris vers l'Afrique du Nord les trésors de Salomon ? Veut-il le déqualifier comme symbole parce qu'il a conquis les royaumes de Juda et d'Israël même si, de part sa grandeur et son respect pour le roi prophète Salomon, il n'a pas profané le temple ? Il est temps que les vérités se disent. Il est temps que les pourfendeurs de l'amazighité déclinent leurs motivations réelles et les raisons profondes de leurs hostilités malades à une culture de résistance qui a permis à l'Algérie de rester debout. La confusion doit laisser place à la clarté pour une prospective à la hauteur des ambitions des martyrs de l'indépendance et de la liberté.

**- Chachnaq n'apparaît pas dans le Coran. Le Coran fait allusion à la première prise de Jérusalem par Nabuchodonosor en 586 et à la destruction de son temple, alors que Chishnaq vivait au dixième siècle. Vous avez là, manifestement, une confusion au niveau des dates dans le texte sacré du Coran.**

Le plus modeste des musulmans sait que le saint Coran ne cite aucune date, ni aucun nom dans Sourate El-Isra à l'exception de celui de David, comme pour situer, d'ailleurs, l'ère de la transgression à laquelle fait référence la Ayat 04. A aucun moment, le Coran ne mentionne le nom de Nabuchodonosor qui apparaît, par contre, chez Ibn El-Kathir et autres savants qui ont tenté d'interpréter les «Ayates» 04 et 05, pas plus. D'autres ont parlé du calife Omar Ibn Lkhettab, comme moi j'avais parlé de Chachnaq.

J'explique rapidement mon hypothèse : il parle de la première prise de Jérusalem ! Et bien, celle de Chachnaq en 925 avant JC est antérieure à celle de Nabuchodonosor en 586 avant JC que je sache, cela en ce qui concerne la chronologie. La raison de la prise de cette ville sainte plaide pour Chachnaq et non pas pour Nabuchodonosor : le premier a pris Jérusalem parce que son roi Roboam a péché contre l'Éternel : (Lorsque Roboam se fut affirmé dans son royaume et qu'il eut acquis de la force, il abandonna la loi de l'Éternel, et tout Israël l'abandonna avec lui. La cinquième année du règne de Roboam, Schischak, roi d'Égypte, monta contre Jérusalem, parce qu'ils avaient péché contre l'Éternel. Il avait mille deux cents chars et soixante mille cavaliers ; et il vint d'Égypte avec lui un peuple innombrable, des Libyens, des Sukkiens et des Éthiopiens. Il prit les villes fortes qui appartenaient à Juda, et arriva jusqu'à Jérusalem<sup>9</sup>). Alors que Nabuchodonosor, quant à lui, il a attaqué Jérusalem en représailles au refus du roi Sidikia, son vassal, de payer sa contribution annuelle. La première raison relève de la relation verticale de l'homme avec Dieu, la deuxième raison participe de la relation horizontale entre les hommes. Aussi, en lisant attentivement le passage de l'ancien testament, on s'aperçoit que Chachnaq était le bras de l'Éternel avec lequel il a sanctionné le peuple d'Israël qui a péché, après la mort de Salomon.

Dans la Aya 04, il est dit : «Par deux fois vous sèmez la corruption sur terre et vous allez transgresser d'une façon excessive». Ici, transgresser n'exprime pas à mon avis CáUáæ qui est la puissance excessive. Passons et posons la question qu'il faut : «A quel moment de l'histoire le peuple d'Israël a atteint le summum de sa puissance

?». La réponse est évidente : «Au temps de David et de Salomon !»

Qui a pris Jérusalem dans ce contexte de la force des enfants d'Israël, quelque temps seulement après la mort de ces rois-prophètes : Chachnaq, Nabuchodonosor ou Omar Ibn El Khatab ? La réponse est aussi évidente que la première : c'est Chachnaq qui a pris Jérusalem après la mort de Salomon et la prise du pouvoir par son fils Roboam.

A la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, le royaume de Juda était faible, et Sidikia son roi était vassal du roi d'Irak, ce qui signifie que le peuple d'Israël n'était pas au summum de sa puissance, même chose d'ailleurs pour Ibn El Khatab qui a pris Jérusalem alors qu'elle était sous occupation romaine.

Le texte de l'ancien testament ne parle pas de Chachnaq comme «pharaon», mais comme «roi», avec ce que cela suppose comme puissance et sens de justice.

**- Pour faire œuvre d'historien, vous devriez faire preuve de plus de rigueur et de probité dans votre démarche.**

Je suis écrivain, je pense l'histoire de mon pays pour comprendre les raisons profondes de ses crises successives et les possibilités de les dépasser. Je ne suis pas historien de formation comme M. Sidi Mohamed Negadi qui a vraiment besoin, plus que tous, de la rigueur et de la probité intellectuelle et scientifique pour honorer l'université qui l'emploie.

Qu'il revient en ces instants, deux années après, sur une conférence que j'avais animée en 2018 pour chercher des failles dans mon exposé n'est pas innocent, ni fortuit, mais soyons positifs et disons qu'il m'a permis d'apporter des éclairages que j'espère utile aux lecteurs.

### CONCLUSION

Pour conclure cette réponse, je réitère l'idée qu'à travers Chachnaq, nous ne cherchons nullement à rentrer en compétition avec quiconque, ni à s'accaparer l'histoire d'aucun pays, ni d'aucune nation. Conscients des enjeux qui agitent le monde, nous sommes convaincus que seule l'unité des peuples d'Afrique du Nord autour d'un projet de complémentarité stratégique pourra les sauver des plans diaboliques des forces prédatrices.

Amazigh, Egyptien, Nord-Africain, Chachnaq est un héritage commun, un symbole de l'unité et de la cohésion à promouvoir, comme Aruis d'ailleurs qui doit reprendre sa place dans l'histoire de notre région afin de nous permettre de déchiffrer les processus et les étapes de sa formation pour oser penser ensemble un avenir de dignité pour nos enfants.

«L'Afrique aux Africains», disait le grand Aguelid Massinissa. Nous sommes toujours sur cette voie de l'honneur. «La liberté ne se négocie pas, elle se défend», aurait dit le mythique Jugurtha qui aura bientôt sa stèle à Tipaza.

\*Ecrivain, éditeur et militant de l'Algérianité

1 L'ancien testament.

3 L'expression du 15 11 2006.

6 Article, La ruse d'Elissa et la fondation de Cartage, John Scheid et Jesper Svenbro

7 Encyclopédie Berbère

8 Encyclopédie Berbère

9 Texte de l'ancien testament

Publicité



01 Février 2021 de 08h00 à 16h00

**DISTRICT TLEMCEN :** Haï El Hamri à Ouzidane (travaux de raccordement nouveau client et d'entretien)

**DISTRICT GHAZAOUET :** Haï El Aatik à Tient-village Nekhla commune Souahia (travaux zones d'ombre et d'entretien)

**DISTRICT BAB EL ASSA :** Lotissement Medaoukh et village Bouainain commune Marsat Ben Mhidi (travaux d'entretien)

**DISTRICT MAGHNIA :** Villages Battaim et Telalsa commune Maghnia (Travaux de raccordement nouveau client et d'entretien)

**DISTRICT REMCHI :** Village Zaghou et Tizaghine commune Beni Ouarsous (travaux d'entretien)

**DISTRICT SEBDOU :** Village Maitar commune Sebdou (travaux d'entretien)

**DISTRICT O/MIMOUNE :** Ferme Rkham commune Bensekrane, village Ain Takbalet commune Bensekrane (travaux programme propre et d'entretien)

03 Février 2021 de 08h00 à 16h00

**DISTRICT TLEMCEN :** Cité Sodipro à Imama, Hai Messala, lotissement Zatla et village Ouribet, villages: Ghénaina, Gholihames, Azaïza, Ain Sefra, Zediga, Chalaïda et Oum Laalou commune Amieur (travaux d'entretien)

**DISTRICT GHAZAOUET :** Haï Chouhada à Tient centre-ville Fellaouene côté siège Daïra (travaux d'entretien)

**DISTRICT BAB EL ASSA :** villages Ouled Ramdane et Laaraa commune Souani (travaux d'entretien)

**DISTRICT MAGHNIA :** Cite 251 logts Hamri à Maghnia (travaux d'entretien)

**DISTRICT REMCHI :** Village Tenouga commune Ouled Riadh, village Souk Khemis côté château d'eau commune Beni Khaled (travaux d'entretien)

**DISTRICT O/MIMOUNE :** Village Rkham commune Bensekrane, village Taghzout commune Ain Tallout (travaux programme propre et d'entretien)

La direction de distribution Tlemcen s'excuse auprès de ses clients pour les désagréments causés.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter nos services sur le numéro suivant : 3303

Directeur de Distribution

## TIZI-OUZOU

## Le rôle de la médiation dans le règlement des litiges mis en exergue

**L**e rôle de la médiation judiciaire dans le règlement des litiges et la préservation des liens sociaux a été mis en exergue, samedi, par les participants à un séminaire sur le thème de la médiation, organisé par la cour de justice de Tizi-Ouzou. L'enseignant à la faculté de droit de l'université Moulay Mammeri, Mohand Amokrane Boubchir, qui a donné une communication sur «la médiation dans la loi», a souligné que le recours au médiateur judiciaire pour le règlement de certains litiges, relevant de ses missions, permettra de «réduire le nombre d'affaires qui atterrissent sur les bureaux des instances judiciaires tout en préservant les liens sociaux». Un conflit réglé à l'amiable permet aux deux parties concernées de préserver le lien familial, professionnel ou d'amitié et d'éviter les rancunes et autres animosités si les deux adversaires se retrouvent devant la justice, a-t-il expliqué.

Le conférencier a observé que le médiateur judiciaire n'a pas pour mission de donner tort ou raison à une des parties en conflit, mais à proposer une solution arrangeant les deux plaignants. Selon lui cer-

taines affaires relevant notamment des conflits familiaux ou fonciers, peuvent être réglé à l'amiable via la médiation. Me Boubchir a rappelé, dans une déclaration à la presse en marge de ce séminaire, que jadis la médiation était très répandue dans plusieurs villages de la région de Kabylie, relevant que très peu d'affaires arrivaient en justice, les autres étant réglées à l'amiable par l'assemblée du village qui désigne un «Sage», connu pour sa sagesse et son discernement, spécialement à cet effet.

«Avant, dans les villages, tous les litiges doivent d'abord passer par l'assemblée du village, pour essayer d'y trouver une solution et il était rare qu'on recourt à la justice, qui n'est sollicitée que pour des affaires graves», a-t-il observé, en ajoutant qu'il serait intéressant de «faire revivre cette ancienne tradition». Le procureur général près la cour de Tizi-Ouzou, Abdelkader Amrouche a insisté, lui aussi, sur l'importance de la médiation dans le règlement des litiges notamment dans la région de Kabylie où les conflits concernent notamment le foncier, car «il s'agit d'une région où le taux

du cadastre est faible». Le recours à la médiation pour régler les conflits est «une des priorités des autorités», a-t-il noté.

La médiation a été créée comme une des alternatives de règlement des litiges en vertu de la loi n° 08-09 du 25/02/2008 portant loi de procédures civiles et administratives. «La médiation peut être confiée à une personne physique ou à une association. Ce médiateur qui prête serment devant la Cour, est tenu de préserver le secret à l'égard des tiers et ne doit pas avoir un lien de parenté ou d'alliance d'amitié ou d'inimitié avec l'une des parties, avoir eu ou être en procès contre l'une des parties, entre autres».

Il est indiqué dans la même loi qu'«en toute matière le juge doit proposer aux parties (en conflit, Ndlr) la médiation à l'exception des affaires familiales et prud'homales et des affaires susceptibles de porter atteinte à l'ordre public. Si les parties acceptent cette proposition, le juge désigne un médiateur pour entendre leur points de vue, et essayer de les rapprocher en vue de leur permettre de trouver une solution au litige».

## BOUIRA

## 68 morts et 512 blessés sur les routes en 2020

Farid Haddouche

**L**a sécurisation des personnes et des biens est l'une des missions essentielles échues au commandement du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Bouira qui l'a fait savoir avant-hier en présentant au niveau de son siège le bilan annuel des activités de ses unités, devant les représentants de la presse. Le colonel Laïd Hannachi dira à cet effet que «la couverture sécuritaire dans la wilaya est estimée à un taux de 68,88%» avant de poursuivre, «nous couvrons 31 communes sur les 45 que compte la wilaya de Bouira et nous sommes en train de réaliser actuellement 7 brigades que nous receptionnerons dans peu de temps». Nous saurons par ce responsable que les brigades qui seront bien-

tôt réceptionnées, sont implantées dans les communes de Ridane, El Hakimia, Ahnif, Taghzout, Ouled Rached, Boukram et Maâlla. Ainsi, la couverture sécuritaire gagnera 38 communes dans peu de temps. Y compris dans la commune d'Aghbalou dont les doléances de ses habitants exigeant un effort de sécurité ont été prises en compte par le groupement de la gendarmerie qui a d'ores et déjà réussi à trouver une assiette foncière qui abritera le projet de réalisation d'une nouvelle brigade.

Durant la présentation du bilan annuel de ses unités, il a été enregistré dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, 1.577 affaires ayant impliqué 1.556 personnes dont 100 femmes. 153 personnes ont été mises en détention et 1.403 relaxées.

Pour ce qui est des accidents de la circulation, le bilan de l'année 2020 a fait état de 68 morts et 512 blessés dans 290 accidents survenus. Bien que ce décompte est considéré moindre, en le comparant à celui de l'année de 2019 qui était de 107 morts et 657 blessés dans 353 accidents, il reste que ce fléau préoccupe tous les secteurs concernés.

Quoique, depuis l'instauration du couvre-feu à cause de la pandémie de la Covid-19, une réduction du nombre d'accidents sur les routes a été observée, mais la situation générale dénote que les campagnes de prévention contre les accidents de la circulation organisées par plusieurs secteurs n'ont pas obtenu de résultats probants dans la réduction nette de ce fléau macabre.

## BOUIRA

## Une voiture se renverse, un mort et un blessé

**U**ne personne a trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu samedi soir à la sortie du tunnel autoroutier de Bouderbala (Ouest de Bouira), selon les services de la protection civile.

L'accident s'est produit suite au renversement d'une voiture touristique à la sortie du tunnel autoroutier de Bouderbala à destination de Constantine.

«Une jeune fille de 17 ans est morte sur le coup, alors qu'un homme âgé de 33 ans a été grièvement blessé et évacué à l'hôpital de Lakhdaria», a expliqué le chargé de la communication de la protection

civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef. Le corps sans vie de la victime a été transporté à la morgue du même établissement hospitalier de Lakhdaria.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

## MÉDÉA

## Reboisement et nettoyage aux abords du lac «Dhaïa»

**U**ne grande opération de reboisement et de nettoyage a été menée samedi aux abords du lac «Dhaïa», sur les monts de Tamesguita (nord de Médéa), à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des zones humides. Des dizaines de jeunes bénévoles et membres de clubs verts de la wilaya de Médéa ont pris part à l'opération, destinée à préserver la biodiversité locale en favorisant la régénération naturelle d'essences floristiques propres à ces zones humides, créer les conditions de reproduction et la sauvegarde d'animaux protégés, ainsi que réparer les dégâts occasionnés par les comportements irresponsables et inciviques des visiteurs ou ran-

donneurs. Plusieurs organismes, tels que le Parc national de Chréa, la Conservation locale des forêts et la direction de l'Environnement, ont été mobilisés pour l'opération, menée en présence des autorités locales qui viennent, ainsi, apporter leur soutien aux actions de préservation de ce site, qui a subi, au cours des derniers jours, des dégradations assez importantes. Face à cette situation, les autorités ont dû interdire l'accès des véhicules au site et mettre un terme à la pratique de sport mécanique à l'intérieur de cette zone au fragile équilibre écologique. En sus du reboisement et l'enlèvement des déchets laissés par les visiteurs, la célébration de cette journée a été mise à profit

par la Conservation des forêts et la direction locale de l'Environnement pour rappeler, aussi bien aux participants qu'aux visiteurs, très nombreux à faire le déplacement sur le site, l'importance de ces zones humides et la nécessité de préserver l'écosystème local, contribuer à la sauvegarde de la faune et de la flore que recèlent ces espaces naturels. Culminant à plus de 1.600 mètres d'altitude, le lac «Dhaïa», qui fait partie intégrante de la réserve naturelle du parc de Chréa, est un véritable «sanctuaire naturel» renfermant un patrimoine faunistique et floristique inestimable qui mérite beaucoup d'attention et des actions pérennes à même de le préserver.

## ALGER

## Sept individus arrêtés, du kif et des psychotropes saisis

**L**es services de la sûreté de wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de 07 individus et à la saisie de quantités de drogues et de comprimés psychotropes, a indiqué samedi un communiqué de ces services.

La première affaire a été traitée par la brigade de police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Zéralda sur la base d'informations faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogues (cannabis) et de psychotropes. L'opération a abouti à l'arrestation du suspect à bord d'un véhicule touristique accompagné de deux autres personnes.

Après perquisition du domicile du suspect, les éléments de la police judiciaire en charge de cette opération ont saisi (10) morceaux de cannabis et (110) comprimés psychotropes de type Rivotril et (47) comprimés de Pregabaline, une arme blanche et un montant de 6000 DA.

Dans une affaire distincte, la même brigade a reçu des informations sur un trafiquant de drogues (cannabis).

## BOUMERDÈS

## Une bande d'escrocs neutralisée

**U**ne bande de malfaiteurs de cinq individus, spécialisée dans l'arnaque et l'escroquerie et activant à l'échelle nationale, a été neutralisée par la brigade de recherches et d'intervention (BRI) de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Dellys (Est de Boumerdès), a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps sécuritaire.

Selon le chargé de communication auprès de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Krimo Touati, ce réseau criminel a été neutralisé suite à une plainte présentée par l'une de ses victimes, le propriétaire d'un ate-

lier de couture, qui a déclaré avoir été escroqué par un ressortissant d'un pays africain. Les investigations menées suite à cette plainte ont abouti, selon la même source, à l'arrestation des éléments de cette bande criminelle, constituée de cinq individus, dont deux étrangers.

Les mis en cause dans cette affaire ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour les chefs d'inculpation d'"arnaque et escroquerie envers des citoyens en vue de leur souffrir de l'argent", a-t-on signalé de même source.

## Un mort dans un accident de la route

**U**ne personne est décédée dans un accident de la circulation survenu, samedi, sur l'axe de la Route nationale (RN) 12 à hauteur de la commune de Bordj Menail (à l'est de Boumerdès), a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de la protection civile de la wilaya.

Selon le chargé de la cellule de communication auprès de ce corps constitué, le sous-lieutenant Hocine Bouchachia, l'accident est survenu

## M'SILA

## Des projets pour renforcer le réseau routier

**U**n linéaire de 150 km du réseau routier dans la wilaya de M'sila sera modernisé et renforcé au cours de l'année 2021 a-t-on appris, dimanche auprès des services de la wilaya. Il s'agit selon les mêmes services, du renforcement de la route nationale (RN) 70 reliant les communes d'Aïn El Melh et de Sidi M'hamed, sur 20 Km et du renforcement de la RN 60 sur plus de 30 Km entre les vilayats de M'sila et de Médéa.

L'opération qui touche à 80 % les zones d'ombre, concerne également l'entretien des chemins de wilaya (CW) sur 32 km et les chemins communaux (CC) sur 75 km, a-t-on expliqué.

Une enveloppe financière de plus

aux environs de 9H00 de la matinée de samedi, lorsqu'un véhicule utilitaire roulant dans le couloir de la RN12 en direction d'Alger a percuté un homme (71 ans) qui tentait de traverser vers l'autre côté de la route. La dépouille de la victime, morte sur place, a été transportée, par les éléments de la protection civile, à la morgue de l'établissement public hospitalier de Bordj Menail, selon le même responsable.

de 6 milliards de dinars a été mobilisée pour le parachèvement de ces projets qui contribueront à assurer des plans de charge au profit des entreprises de réalisation, créées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi de jeunes, à désenclaver les zones d'ombre et à améliorer la qualité de service en réduisant le nombre d'accidents sur les axes routiers en cours de modernisation et de renforcement, a-t-on noté de même source.

Le marché d'étude et de faisabilité du projet de la pénétrante à l'autoroute Est-ouest du côté de la wilaya limitrophe de Bordj Bou Arreridj est actuellement en cours d'attribution, a-t-on appris de même source.

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

18 jounada ethania 1442				
El Fedjr 06h22	Dohr 13h02	Assar 15h52	Maghreb 18h17	Icha 19h37



OUARGLA

## 48 centres pour la vaccination contre le covid-19

Quarante-huit (48) centres sont retenus par la direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'Ouargla pour l'opération de vaccination contre le coronavirus (covid-19), a-t-on appris dimanche auprès de cette institution.

Il s'agit de 43 espaces ou points fixes au niveau des établissements hospitaliers et des structures de santé de proximité et de prévention, et cinq (5) unités itinérantes destinées aux zones rurales et enclavées, a-t-on précisé. Des moyens logistiques sont mobilisés pour effectuer cette opération dans de bonnes conditions, dont l'encadrement est assuré par un staff médical, ajoute la même source en signalant que le vaccin anti-covid-19, qui est gratuit et se fera volontairement, est fortement recommandé pour diminuer le nombre d'infections et contribuer à freiner la propagation de la pandémie.

Composées de médecins et de paramédicaux, les équipes chargées de



l'opération ont bénéficié d'une formation spécialisée pour mener à bien la vaccination contre la Covid-19 qui se poursuivra tout au long de l'année, a-t-on fait savoir à la DSP.

Parallèlement, les services de la santé ont lancé une campagne pour sensibiliser les citoyens aux avantages du vaccin anti-Covid-19.

«La situation épidémiologique dans la wilaya d'Ouargla est stable et maî-

trisée, mais cela ne veut pas dire que le risque est complètement éliminé», estiment des cadres de la DSP.

Pour cela, les citoyens doivent faire montre d'un «sens de responsabilité» et du respect des gestes barrières et des protocoles sanitaires préconisés, notamment la distanciation physique, le port du masque et l'évitement des rassemblements, afin de poursuivre la lutte contre le virus, ont-ils souligné.

EL TARF

## 70 milliards pour les routes

A.Ouélaa

70 milliards de cts ont été affectés à la Direction des Travaux publics au titre de l'année en cours, une enveloppe pas vraiment conséquente, eu égard à l'état des routes de la wilaya d'El Tarf. L'année passée, le montant consacré aux routes était de 100 milliards de cts. Les fiches techniques étant finalisées, selon les services de

ce précédent plusieurs tronçons routiers sur plusieurs kilomètres ont été refaits, à l'image de la RN 84 entre Dréan et Besbes, sur la RN 82, à l'entrée de la ville de Aïn Kerma où des travaux de confortement contre les glissements de terrain ont été effectués alors que les travaux de dédoublement sur cinq kilomètres de la RN 84 A menant vers Echatt sont toujours en cours.

## La littérature enfantine pour mieux comprendre la déficience chez l'enfant

L'importance de la littérature enfantine dans la compréhension de l'handicap chez l'enfant a été soulignée, samedi, par l'enseignante Loubna Belkhiri, à l'occasion d'un séminaire international en ligne, dédié à «la littérature enfantine, problèmes et défis», organisé par le laboratoire du patrimoine et linguistique de l'université Chadli Bendjedid.

L'intervenante de l'université de Lorraine (France) a indiqué dans sa communication intitulée «le héros à déficience auditive dans la littérature enfantine», a démontré l'importance des récits destinés aux jeunes lecteurs et leur contribution dans le changement du regard porté par ces derniers aux enfants souffrant de déficiences physique et mentale. Se référant au corpus de la spécialiste syrienne de la littérature enfantine, Lina Kilani, l'intervenante a relevé qu'en dépit de la difficulté de changer et de rectifier l'attitude du jeune lecteur vis-à-vis de l'enfant handicapé, les récits consacrés à l'enfant souffrant d'un handicap auditif et destiné au jeune lecteur, «pouvaient contribuer au changement du regard porté sur cette catégorie de la société et à l'aider à devenir autonome». Résumant le récit, d'un jeune malentendant qui souffrait de solitude, de dépendance, de l'échec scolaire et de l'isolement du monde extérieur et qui est parvenu à retrouver son épanouissement, après avoir bénéficié d'un appareil auditif, l'intervenante a indiqué que «ce genre d'histoires permet aux enfants de lire et de se mettre à la place des enfants aux besoins spécifiques et surtout les aider et les accompagner à

s'intégrer».

L'enseignante Nadia Mouet de l'université de Guelma a, quant à elle, développé dans une communication en ligne, intitulée le «théâtre virtuel dédié à l'enfant et son rôle dans le développement de ses capacités», a mis en relief l'impact des réseaux sociaux et leur rôle dans la sensibilisation des jeunes internautes, notamment durant la période de confinement lié au covid19.

Signalant que durant la période de confinement, les réseaux sociaux, devenus incontournables, ont été davantage sollicités durant cette période, l'intervenante a indiqué que ce moyen de communication virtuel a été mis à profit pour présenter aux enfants, des contenus de qualité favorisant la sensibilisation et la protection contre ce virus tout en leur assurant le divertissement.

Elle a, dans ce contexte, cité la contribution virtuelle du théâtre régional

d'Annaba (TRA) qui a su, assurer l'utile à l'agréable, et capter l'attention des enfants, durant la période de confinement à domicile en proposant des pièces théâtrales destinées aux enfants, traitant des moyens de prévention et de lutte contre la Covid.

Plusieurs thèmes traitant de la littérature enfantine de par le monde ont été, par ailleurs, présentés par près de 100 participants représentant plusieurs universités algériennes et étrangères lors de ce séminaire virtuel, organisé en collaboration avec le laboratoire de la littérature algérienne de l'université du 20 aout 1955 de Skikda, du centre islamique d'El Tarf, l'association locale «Sinaat El Ghad» et du palais de la culture de la même wilaya.

L'objectif de cette rencontre virtuelle est d'ouvrir le débat sur un thème d'actualité ainsi que d'échanger les connaissances et points de vue entre experts et universitaires, a précisé la présidente de ce séminaire Mme. Bariza Bahloul.

DRÉAN

## Un an de prison pour avoir agressé son père et sa sœur

Le tribunal de Dréan, dans la wilaya d'El Tarf, a condamné hier matin un jeune de vingt ans, habitant la ville d'Echatt pour des agressions commises sur son propre père et sa sœur avec usage d'une arme blanche, à une année de prison ferme et une

amende. Le mis en cause, objet de deux plaintes, l'une de son père et l'autre de sa sœur, était activement recherché et au moment de son arrestation, il était en possession de plusieurs armes blanches.

A.Ouélaa

**Horaires des prières pour Constantine et ses environs**

El Fedjr 06h08	Dohr 12h48	Assar 15h39	Maghreb 18h04	Icha 19h24



MILA

## La révision de la loi électorale en question

Les participants à une rencontre organisée samedi à Mila, à l'initiative du Rassemblement pour le nouveau processus portant «les défis de l'avant projet de révision de la loi organique relative au régime électoral» ont insisté sur «l'importance de ce projet de loi dans la création du changement attendu».

«Le projet reflète les réformes à travers lesquelles l'Etat œuvre à répondre aux revendications du Hirak et de la société algérienne pour la création de changement permettant de dépasser la crise que traverse le pays», selon la membre du Rassemblement pour le nouveau processus et experte en droit, Manar Fetni, au cours de cette rencontre organisée en présence d'adhérents à ce rassemblement, issus de plusieurs wilayas du pays.

L'intervenant, qui a insisté sur l'importance de réviser cette loi conformément aux amendements contenus dans la nouvelle Constitution, a soulevé certaines réserves, sur cette loi soumise au débat, comme «la collecte des signatures de candidature uniquement pour les nouvelles listes».

Pour sa part, le coordinateur national du Rassemblement pour le nouveau processus, Moundir Boudène a indiqué que la volonté du

tous, la sphère politique, le mouvement associatif, les jeunes et les différentes couches de la société pour son enrichissement».

Relativant que l'avant projet en question est soumis pour la première fois au débat, M. Amireche a considéré que cette démarche était «très importante», car contribuant à «la préparation de la version finale de la loi organique consensuelle».

«Le projet reflète les réformes à travers lesquelles l'Etat œuvre à répondre aux revendications du Hirak et de la société algérienne pour la création de changement permettant de dépasser la crise que traverse le pays», selon la membre du Rassemblement pour le nouveau processus et experte en droit, Manar Fetni, au cours de cette rencontre organisée en présence d'adhérents à ce rassemblement, issus de plusieurs wilayas du pays.

Elle a ajouté que «la nouvelle loi doit assurer la rupture avec les anciennes lois pour résoudre le problème du boycott des différents rendez-vous électoraux pour l'élection d'assemblées représentatives du peuple».

Mme Fetni a assuré que la plus importante démarche à entreprendre pour réussir l'opération électorale est d'œuvrer à assurer «le principe de neutralité de l'administration», mettant l'accent sur l'importance de cette démarche dans la mobilisation du corps électoral et le rétablissement de la confiance du citoyen.

Elle a, dans ce sens, plaidé pour une volonté politique devant permettre de créer le changement attendu.

Pour sa part, le spécialiste en droit constitutionnel, Nadir Amireche de l'Université des frères Mentouri (Constantine1) a précisé que l'avant projet de révision de la loi organique relative au régime électoral «nécessite l'implication de

«La sortie de la crise que traverse le pays est tributaire d'un renouveau politique, et de l'encouragement de l'esprit de l'initiative sans exclure les militants des grands partis politiques» a-t-il soutenu, citant entre autres partis le Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND).

La rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs interventions animées par des cadres du parti. Le Rassemblement pour le nouveau processus compte des représentants d'associations de jeunes, d'organisations étudiantes et élites académiques.

ILLIZI

## 90% de Bordj Omar Idriss raccordés au réseau de gaz naturel

Les travaux de raccordement de la commune de Bordj Omar Idriss (720 km Nord d'Illizi) au réseau de gaz naturel ont atteint un taux d'avancement de 90%, a-t-on appris dimanche auprès de la société de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG).

Un millier de foyers, dans la plupart des quartiers de la commune, ont été raccordés jusqu'ici sur un total de 1.464 foyers ciblés par ce projet de raccordement d'un cout global de 300 millions DA et totalisant un réseau

de distribution de 47 km, a indiqué à l'APS la chargé de communication à la SADEG-Illizi, Mme Zahra Ouadda.

La concrétisation de cette opération de développement, dont les travaux ont été lancés en aout dernier, vise à améliorer le cadre de vie des habitants de Bordj Omar Idriss, en plus de consolider le taux de couverture de la wilaya d'Illizi en gaz naturel pour le porter à plus de 55% et plus de 9.000 branchements, a-t-elle souligné.

## Les ordres de versement de la 4<sup>ème</sup> tranche «libérés» demain

### Dernière ligne droite pour l'attribution de 7.800 logements AADL



S. M.

**L**es ordres de versement de la 4<sup>ème</sup> tranche de l'apport personnel du prix du logement de 7.800 appartements location-vente achevés au pôle urbain Ahmed Zabana seront « libérés » à partir de ce mardi 2 février en cours, a-t-on appris de sources concordantes qui précisent que les logements concernés seront attribués au courant de ce mois après la finalisation des procédures administratives.

C'est suite à une intervention du délégué local du médiateur de la République que la direction régionale de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) a annoncé que le site sera ouvert ce mardi pour le retrait des ordres de versement de la 4<sup>ème</sup> tranche. La direction régionale de cette agence a aussi précisé que 7.800 logements sont concernés par la prochaine opération d'attribution qui aura lieu durant ce mois de février 2021. Elle a aussi révélé que les logements seront raccordés au plus

tard dans 10 jours au réseau d'approvisionnement en eau potable suite à l'achèvement des travaux d'équipements des réservoirs au pôle urbain Ahmed Zabana. Les délégués des souscripteurs qui ont été informés samedi ont décidé la suspension provisoire de 48 heures de leur sit-in qui était prévu ce lundi 1<sup>er</sup> février devant la direction régionale AADL.

Les délégués des souscripteurs exigent toutefois l'ouverture du site pour le retrait de tous les ordres de versement des logements achevés au nombre de 15.000 et non 7.800 comme annoncé par l'agence. Le chef de l'exécutif local s'était engagé mi-janvier dernier à attribuer les 7.700 logements achevés au pôle urbain Ahmed Zabana ce février.

« Les 7.700 logements sont achevés à 100%, alors que 10.000 autres unités enregistrent un taux d'avancement de 90%.

Les autres sites sont à un état d'avancement entre 80 et 90%. Les travaux de réalisation de la station de pompage qui avaient retardé l'attribution des logements

achevés accusent un taux appréciable de 90%. Les pompes hydrauliques ont été installées il y a 20 jours et tous les branchements ont été effectués », précise un délégué des souscripteurs.

Il est à rappeler que près de 40.000 logements, toutes formules confondues, en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, seront attribués à leurs bénéficiaires par étapes au courant de 2021, selon le wali.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a fait savoir qu'il sera programmé, dans une première étape à fin mars prochain, la distribution de 14.600 logements de différentes formules dont 6.500 logements publics locatifs (LPL), 7.700 logements location-vente AADL et 430 LPA ancien programme. Dans une deuxième étape, à la fin du mois de juillet prochain, il sera procédé à la distribution de 22.000 logements toutes formules confondues dont 10 000 LPL selon le nombre de points, de même que 11.000 logements location-vente (AADL) et 140 LPA ancien programme.

## Campagne de vaccination anti-Covid Tout est prêt en attendant l'arrivée imminente du vaccin

Houari Barti

**D**es moyens matériels et humains assez importants sont mobilisés par les autorités sanitaires de la wilaya d'Oran afin d'entamer la campagne de vaccination anti-Covid dont la date de lancement et la quantité de doses qui lui est consacrée devaient être connues dès hier après-midi, a-t-on appris auprès de la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran (DSP).

Côté logistique, trois grandes chambres froides assurant des températures de moins 40 degrés Celsius et une quinzaine de congélateurs assurant des températures de moins 70 degrés Celsius seront mis à disposition pour assurer le stockage des vaccins, ce qui représente une capacité globale de stockage de pas moins d'un million de doses.

Une capacité qui permet même le stockage des quotas des wilayas limitrophes qui ne possèdent pas les mêmes moyens. Selon la DSP, et en prévision de cette opération d'envergure, les autorités sanitaires ont également mis à la disposition des personnels médicaux

chargés de la vaccination 10 ambulances médicalisées pouvant intervenir en cas de besoin. Pour ce qui est des moyens humains, l'on saura par ailleurs, selon la même source, que la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran a mobilisé pas moins de 145 praticiens en médecine interne et quelque 14 spécialistes des services de réanimation et infectieux entre autres pour garantir à l'opération un encadrement spécialisé.

S'agissant du déroulement de l'opération sur le terrain, les autorités sanitaires locales ont prévu deux scénarios, affirme par ailleurs la Direction de la santé. Dans le premier scénario, la vaccination se fera au niveau des 54 polycliniques dont dispose la wilaya. Dans le second scénario, en revanche, notamment dans le cas d'un recours à une vaccination massive de la population, les autorités peuvent utiliser les grands espaces du Centre des Conventions d'Oran (CCO) et du Centre des expositions de Medina Djedida pour la vaccination de la population de la commune d'Oran ainsi que les salles omnis-

ports extra-muros pour les populations des autres communes. Dans sa première phase, ce sont les personnels de la santé et les maisons de vieillesse qui bénéficieront à titre prioritaire de la vaccination anti-Covid.

Il est à noter enfin que la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran avait mis en place récemment trois comités chargés de différentes missions liées à cette campagne de vaccination anti-Covid-19. Il s'agit d'un comité de pilotage qui s'occupera du stockage et de la distribution du vaccin, d'un comité de communication, constitué de spécialistes qui s'occuperont de l'information et la sensibilisation, et enfin d'un comité de formation qui encadrera les professionnels de la santé dans tous les aspects techniques, a expliqué récemment au Quotidien d'Oran le Dr Youcef Boukhari, chargé de la communication au niveau de la DSP. Ces trois comités, avait souligné le même responsable, ont été créés conformément aux directives du ministère de tutelle, suite à une réunion en visioconférence avec les DSP des 48 wilayas.

## Pour parer aux problèmes des inondations

### Recensement des habitations aux abords des oueds et des falaises

K. Assia

de fortes précipitations et éviter les scénarios catastrophiques de plusieurs autres wilayas de l'intérieur. Dans ce sens, des réunions regroupant les différents acteurs en charge du traitement des eaux pluviales sont tenues régulièrement. Ces rencontres permettent d'avoir un aperçu de la situation actuelle des opérations de curage des avaloirs, du nettoyage des oueds et accotements des routes. A cet effet, la wilaya d'Oran avait insisté sur la mise en place d'une cartographie exhaustive des points noirs et tout autre risque qui pourrait engendrer un danger pour les citoyens en cas de fortes précipitations que ce soit dans les groupements urbains ou sur les axes routiers surtout aux ronds-points. En outre, les maires en collaboration avec les responsables des ressources en eau et des travaux publics ont été chargés de mettre sur pied un plan de travail pour intervenir dès les premières pluies afin d'éviter toute inondation..

Oran par sa position géographique a déjà été exposée à de terribles inondations. La gestion de crise en cas d'inondation peut-être renforcée, mais rien n'empêchera ce genre de catastrophe. En effet, plusieurs quartiers et cités entières ont souffert à la moindre pluviosité, des flaques et des lacs d'eaux pluviales se constituent, obstruant tout accès et toute circulation automobile. La protection de certaines communes contre les inondations est l'une des priorités du secteur de l'hydraulique à Oran. Car il faut le reconnaître, les Oranais, piétons et automobilistes, sont habitués à vivre, la mort dans l'âme, chaque hiver, des situations des plus pénalisantes, lorsque la pluie aidant, pratiquement tous les avaloirs de la ville sont rapidement obstrués, créant dans les ronds-points notamment de véritables bassins où toute circulation devient impossible. Le moindre déplacement, la moindre activité se transforme en épopee et en épreuve «décathlonienne».

Bien avant ces instructions, les responsables de la wilaya avaient pris des dispositions pour le relogement de plus de 500 familles installées dans des constructions de fortune dans deux oueds des Planteurs et Ras El Ain, dans le cadre de la restructuration du quartier Les Planteurs. Des sites qui avaient fait, à maintes reprises, l'objet d'inondations et dont les constructions ont été éradiquées. Le recensement ainsi que les cartographies seront transmis à la wilaya.

Par ailleurs, les responsables de la wilaya d'Oran et à leur tête le wali ont pris des mesures urgentes afin de parer à toutes éventualités en cas

### Benfréha

## Plantation programmée de 20 ha d'oliviers au village de Menadsia

**L**es services des forêts ont programmé la plantation d'oliviers sur une surface de 20 hectares au niveau du village de Menadsia dans la commune de Benfréha (Oran), dans le cadre du programme de développement des zones montagneuses, a-t-on appris samedi du chef de la subdivision des forêts d'Arzew. Les plants seront distribués aux agriculteurs au cours de cette année pour concrétiser cette opération, a indiqué Nouredine Kaim en marge d'une action de volontariat de reboisement, organisée samedi à la forêt de «Granine» dans la commune de Bethioua.

Parallèlement à cette opération qui concerne des agriculteurs riverains des forêts, la subdivision d'Arzew accueille actuellement les demandes des concernés pour les doter en oliviers dans le cadre du programme de développement des zones montagneuses prévu d'être lancé en 2021. Dans le cadre de la lutte contre les feux, la subdivision a bénéficié de projets portant sur des travaux

### ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

**Chekaili Zohra**, 82 ans, Fellaouen  
**Souagui Kheïra**, 90 ans, Boutlélis  
**Jirizi Zohra**, 70 ans, Plateau  
**Sadak Alia**, 83 ans, El Hassi

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

18 jounada ethania 1442

El Fedjr 06h37	Dohr 13h17	Assar 16h10	Maghreb 18h35	Icha 19h54

## Secteur urbain Bouamama

# Plus de 200 constructions illicites démolies en 2020



J. B.

Plusieurs opérations de démolition de constructions illicites ont été effectuées dans le secteur urbain Bouamama dans la commune d'Oran, en collaboration avec les services de l'ordre. Ainsi, plus de 200 constructions illicites dont des constructions inachevées et des extensions illicites ont été démolies au cours de l'année écoulée. La dernière opération remonte à quelques semaines où une vingtaine de constructions illicites ont été démolies au niveau de la ferme Khemisti. Selon nos sources, l'opération fait suite à la décision prise par le directeur du secteur après un constat sur site, notamment au niveau de Haï Khemisti 7, 6 et 9. Une importante assiette foncière a été récupérée à l'issue de cette opération menée conjointement avec les services de sécurité. Cette opération, rappelons-le, s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le secteur urbain pour mettre un terme à la prolifération des constructions illicites.

Au niveau de ce même secteur urbain, 26 constructions illicites nouvellement érigées au niveau de la ferme agricole «Khemisti 9» ont été démolies il y a quelques mois par les services de la wilaya. A Haï Coca et Rocher, une opération lancée l'année dernière a permis la démolition de 60 baraquas et plate-forme. La dynamique que connaît le secteur de l'habitat et la consistance des programmes confortent les autorités locales dans la volonté d'éradiquer totalement les constructions précaires. Toutefois, suite aux dernières opérations de relogement, le nombre d'habitations illicites a explosé. Pour plusieurs citoyens, demeurer dans des bidonvilles est synonyme d'une attribution immédiate d'un logement ou du moins une pré-affectation. Certains individus profitent des week-ends pour construire de nouveaux taudis dans l'espoir de bénéficier de logements dans le cadre des opérations de relogement lancées. Le wali d'Oran avait insisté, à plusieurs reprises, à plus de rigueur dans l'application des lois contre toute forme d'agression sur les terres agricoles et autres domaines par les pouvoirs publics dans le cadre du programme de lutte contre l'habitat précaire. Dans ce cadre, une large campagne de lutte contre ces pratiques frauduleuses a été lancée par la conservation des forêts de la wilaya. Toutefois, moins d'une année après une grande opération de démolition des constructions illicites érigées à Coca dans le quartier d'El Hassi, des dizaines de familles sont revenues s'installer de nouveau sur ce même terrain forestier en y installant de nouvelles baraquas. Certains se sont même investis dans l'achat et la vente des parcelles de terrain au niveau de ces forêts. Ici, personne n'ignore les dessous de ce «trafic» à ciel ouvert organisé depuis des années autour de la vente et la revente des baraquas implantées illicitement sur le domaine public. Les occupants de ces baraquas n'hésitent pas à arracher les arbres pour construire.

sieurs reprises, à plus de rigueur dans l'application des lois contre toute forme d'agression sur les terres agricoles et autres domaines par les pouvoirs publics dans le cadre du programme de lutte contre l'habitat précaire. Dans ce cadre, une large campagne de lutte contre ces pratiques frauduleuses a été lancée par la conservation des forêts de la wilaya. Toutefois, moins d'une année après une grande opération de démolition des constructions illicites érigées à Coca dans le quartier d'El Hassi, des dizaines de familles sont revenues s'installer de nouveau sur ce même terrain forestier en y installant de nouvelles baraquas. Certains se sont même investis dans l'achat et la vente des parcelles de terrain au niveau de ces forêts. Ici, personne n'ignore les dessous de ce «trafic» à ciel ouvert organisé depuis des années autour de la vente et la revente des baraquas implantées illicitement sur le domaine public. Les occupants de ces baraquas n'hésitent pas à arracher les arbres pour construire.

## Complexe de Tennis

### Les travaux de réhabilitation en phase d'achèvement

Le complexe de tennis relevant de l'Office du parc omnisports de la wilaya d'Oran, qui subit d'importants travaux de réhabilitation en vue des Jeux méditerranéens (JM Oran-2022), devrait être livré avant la fin du premier semestre de l'année en cours, a appris l'APS dimanche auprès des services de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). La même source a assuré que les travaux engagés dans cette infrastructure, baptisée il y a plus d'une année du nom du regretté Habib-Khelil, avancent très bien et leur taux est estimé à près de 85%. Cette opération de rénovation de cet équipement, construit en 1934, touche plusieurs unités du complexe, à l'image du court central qui a été doté de tribunes d'une capacité d'accueil de 500 places, ainsi que le réaménagement des 11 courts dont il dispose. Le maître d'ouvrage de ces chantiers, à savoir la DJS, a tenu

à réservé un accès, un espace et des sanitaires aux personnes aux besoins spécifiques. Quarante des onze courts seront également dotés de grands tableaux d'affichage, fait-on encore savoir. L'entreprise chargée des travaux, sous la supervision de spécialistes du tennis à Oran, a soigneusement refait les terrains en procédant aux étapes nécessaires pour arriver à des terrains stabilisés et perméables, selon les normes internationales, assure-t-on de même source, tout en se réjouissant du fait que malgré la pandémie de Covid-19, les travaux se sont poursuivis sans relâche. Dans le même contexte, un nouveau réseau d'éclairage et des luminaires, d'une puissance importante, sont déjà placés, a-t-on poursuivi, annonçant au passage que l'équipement, qui n'a pas été réhabilité depuis plusieurs décennies, sera également doté d'un grand parking, d'une salle réservée à la vi-

## Aïn El Turck

### L'informel dénoncé par les commerçants

Rachid Boutlelis

marquer avec une humeur bilieuse des revendeurs à la sauvette du marché aux puces, jouxtant l'ex-souk el fellah de ladite municipalité, qui défendent farouchement l'activité informelle. Dans ce même contexte d'ignominie, il est à signaler qu'en dépit de leur interdiction, les véhicules hippomobiles des marchands ambulants, de plus en plus nombreux, imposent allégrement leur morbide présence sur la voie publique. Proposant à la criée des poissons et/ou des fruits de saison, ces charrettes brinquebalantes, attelées pour la plupart à des aliborons, tigreux et épais, sillonnent inlassablement les rues et les artères du chef-lieu de la daïra d'Aïn El Turck et ce, à l'instar des trois autres municipalités de la daïra d'Aïn El Turck. Ces charrettes au même titre que des fourgons et autres engins sont directement à l'origine d'une innommable anarchie qui exaspère grandement piétons et automobilistes.

Selon le constat qui agresse le regard, ces marchands ambulants activant dans l'informel, sans être le moins du monde inquiétés, stationnent leurs véhicules sur les places, les trottoirs et les bas-côtés de la sortie des municipalités de la daïra d'Aïn El Turck, notamment le chef-lieu, où plusieurs d'entre eux n'ont pas hésité à investir les esplanades et les chaussées sans à priori n'émouvoir quiconque. «Une opération d'assainissement de l'environnement s'avère nécessaire pour tenter de redorer le blason terni des prestigieux paysages de cette partie de la wilaya d'Oran. La circulation routière et piétonnière à l'intérieur du tissu urbain, est durement confrontée à cette activité illicite exercée par ces contrevenants au su et au vu de tout un chacun», a déploré un habitant du quartier Bensmir, communément appelé douar Naquousse, sis dans la municipalité d'Aïn El Turck. Il importe de noter que cette transgression aux règles élémentaires en vigueur, clairement notifiées sur le code du commerce, qui défigure lamentablement les paysages du chef-lieu au même titre que ceux des trois autres communes de cette contrée, suscite un éventail de désagréments et autres contraintes aux habitants et aux automobilistes.

Des habitants ont également dénoncé les amas de toutes sortes de détritus, de fruits pourris écrasés et les crottes des animaux tirant les véhicules hippomobiles, qui dégagent des odeurs nauséabondes en empêtant l'air à plusieurs mètres à la ronde des lieux. Au niveau de certaines zones du chef-lieu, le déchargement sur les trottoirs des fruits et légumes ressemble en tous points à un marché sauvage à ciel ouvert qui se transforme en décharge sauvage dès la tombée du soir où s'entassent des détritus et autres déchets abandonnés par les contrevenants. Cette infraction est répertoriée dans les abords immédiats du marché des fruits et légumes où l'informel a, en toute vraisemblance, imposé sa sordide présence. L'occupation illicite de la voie publique dans certains quartiers essaimés à travers la municipalité d'Aïn El Turck a pris, en effet, selon le constat établi sur le terrain, des proportions démesurées et ce, avec un éventail de contraintes, qui se répercutent exécrablement sur le cadre de vie des habitants et celui de l'environnement.

## EL-BAYADH

**Des éleveurs barrent la route**

Hadj Mostefaoui

Dénonçant la rareté de l'aliment du bétail, des centaines d'éleveurs issus de l'ensemble de la zone éparse de la wilaya ont tenu à exprimer leur ras le bol par une démonstration de force en barrant le rond point de la RN 47 et 6A situé à moins de cinq kilomètres d'El-Bayadh. En revenant à la charge, ils veulent rappeler aux autorités locales les difficultés qu'ils rencontrent à

longueur d'année pour l'acquisition du précieux produit destiné à leur cheptel et dont les prix ont pris l'ascenseur. L'un d'eux nous confiera qu'une faune de faux éleveurs a fait main basse sur le marché local leur proposant le sac de son n'excédant pas 80 kg à plus de 4.000 DA au moment où les organismes publics le commercialisent à 1.500 DA l'unité et le maïs concassé s'écoule à 6.000 DA. Usant de tous les subterfuges pour se faire passer pour de vrais éleveurs, des spéculateurs que rien ne semble décourager y compris la récente vaste campagne d'assainissement des listes de bénéficiaires mises sur pied par la chambre de l'agriculture, acquièrent de l'aliment du bétail auprès d'organismes étatiques. Si le prix de l'aliment du bétail a atteint un niveau stratosphérique c'est que le circuit de commercialisation est grippé quelque part, martèle un éleveur qui n'arrive pas à obtenir le quota qui lui revient de droit.

**Saisie de psychotropes et de portables**

Hadj Mostefaoui

Les gendarmes relevant du Groupe territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El-Bayadh ont intercepté au niveau d'un barrage, sur l'un des principaux axes routiers de la wilaya, un véhi-

cule de tourisme suspect à bord duquel se trouvaient deux individus. La fouille de la voiture a permis de découvrir, dissimulées sous les sièges avant, pas moins de 3.330 capsules de 'Brigaboline', un produit psychotrope ainsi que 1.200 portables de marques différentes, desti-

nés à être écoulés au marché noir. La marchandise a été saisie et les deux individus arrêtés et présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Bayadh qui a ordonné leur placement sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt d'El-Haoudh.

## TIARET

**L'agriculture d'autoconsommation à la mode**

El-Houari Dilmi

À Tiaret, nombreuses sont les familles qui sont revenues au travail de la terre nourricière. «Apprends à n'avoir besoin de personne, on n'est jamais mieux servi que par soi-même», dit un célèbre adage, comme pour rappeler que la nécessité rend industriels.

En effet, de nombreuses familles dans le périphérique suburbain et les zones rurales autour de la ville de Tiaret reviennent au travail de la terre pour assurer leurs propres besoins en fruits et légumes. Dans la région de Mezguida, à la sortie sud de la ville de Tiaret, de nombreux chefs de famille ont travaillé leurs terres pour en faire de véritables potagers. «Depuis l'année dernière, j'assure

l'autosuffisance de ma famille en fruits et légumes», nous confie non sans fierté Ladjal, qui vient de se lancer dans la culture du colza. D'autres familles, habitant les zones suburbaines tout autour de la ville de Tiaret, se sont mises, elles aussi, à la culture vivrière d'autoconsommation en exploitant de petits lopins de terre pour en faire des potagers, destinés à assurer une autosuffisance à leurs familles. D'autres arrivent même à vendre leurs surplus de production de légumes comme la pomme de terre, l'oignon ou encore la salade sur les marchés locaux.

Une famille a même réussi à se faire un nom et une «marque déposée» en produisant de la laitue au «goût unique», nous dit-on. «Même dans certains quartiers de la ville de Tia-

ret, nombreux sont ceux qui se sont mis à cultiver des potagers sur leurs terrasses ou balcons, et arrivent à obtenir des résultats encourageants», se réjouit un vendeur de grains de fruits et légumes à semer, fort connu sur la place de Tiaret.

Pour peu que l'eau, une ressource indispensable pour le travail de la terre, et l'électrification rurale soient disponibles, cette agriculture vivrière, perçue comme une économie de subsistance dans ces régions agropastorales, est promise à un bel avenir, surtout avec le coup de masse porté au pouvoir d'achat des citoyens et la flambée des prix des fruits et légumes sur les étalages des marchés», estime un responsable à la chambre de l'agriculture.

## RELIZANE

**L'eau dessalée et des promesses**

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a annoncé, samedi à Relizane, l'augmentation des capacités de traitement des eaux usées à 2 mds m<sup>3</sup> par année horizon 2030.

Lors d'une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection à la wilaya de Relizane, M. Berraki a précisé que son département avait élaboré une stratégie nationale pour l'augmentation de la quantité d'eaux usées traitées à 2 mds m<sup>3</sup>/année horizon 2030 dans l'objectif d'exploiter ces eaux dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Industrie. A cette occasion, le ministre des Ressources en eau a fait état de 200 stations de traitement des eaux usées réalisées à l'échelle nationale d'une capacité de production annuelle dépassant les 480 millions m<sup>3</sup>. Evoquant

le manque enregistré en eau potable dans les communes de la région d'Eddahra à l'image de Mediouna, Mazouna, Sidi M'hamed Ben Ali et Guettar, le premier responsable du secteur a expliqué que ce constat était dû à la baisse du niveau du barrage de Oued Kramis (Mostaganem) approvisionnant cette région.

La région a bénéficié dernièrement de projets de forage de puits pour résoudre le problème avant la prochaine saison estivale, a-t-il encore fait savoir. A cette occasion, le ministre a supervisé la mise en service de la conduite de transfert de l'eau de mer dessalée vers la commune de Sidi M'hamed Ben Aouda qui recense 7580 habitations ainsi que l'inauguration de deux châteaux d'eau d'une capacité de 10.000 li-

tres chacun à Douar Barkat de la même commune. Durant la même journée, M. Berraki a inauguré deux stations d'épuration des eaux usées à Oued Rhiou et Relizane, donné le coup d'envoi pour la réalisation d'un puits artésien à la commune de Ouazizane et une campagne de reboisement à la station d'épuration des eaux à Relizane. Il a également présidé le lancement d'une campagne de nettoyage des oueds et des points noirs au chef lieu de la wilaya.

Le ministre a inspecté le projet d'approvisionnement de la zone industrielle de Sidi Khettab en eau depuis la station de traitement des eaux de Oued Elkhir (Mostaganem). Une enveloppe de 1.6 mds DA a été allouée à ce projet dont les travaux ont atteint 45%.

## TLEMCEN

**Du nouveau à la chambre d'artisanat**

Khaled Boumediene

Depuis le mois de décembre dernier, Otmane Boussaïd est le directeur de la chambre de l'artisanat et de métiers (CAM) de la wilaya de Tlemcen. Ce nouveau responsable qui a occupé les mêmes fonctions au niveau des wilayas de Nâama (1998-2004), Béchar (2004-2010) et Ain Témouchent (2010-2020), a remplacé l'ex-directeur Tahraoui Khalil, qui a occupé ce poste de 2015 à 2020. Ce dernier a été muté à Oran. Lors d'une brève allocution ce jeudi dernier, le nouveau directeur de la CAM de Tlemcen a affiché sa détermination à poursuivre les missions de son prédécesseur et d'agir pour que la formation des nouveaux artisans connaisse une meilleure dynamique. « La chambre de l'artisanat et de métiers représente les intérêts généraux de l'artisanat auprès des pouvoirs publics. Dans ce cadre, elle accompagne l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique et assure des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat, au développement et la promotion des activités artisanales et métiers et ce, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Pour cela, nous travaillons en étroite concertation avec les organisations professionnelles de l'artisanat et avec les différents acteurs locaux de la wilaya de Tlemcen », explique d'emblée M. Boussaïd.

Mais, pour le nouveau directeur, une importance accrue sera accordée cette année à la formation et l'apprentissage des artisans de la wilaya, pour répondre aux besoins en compétences des entreprises artisanales et la transmission des savoir-faire entre les anciens et nouveaux artisans et ce, malgré le contexte sanitaire du coronavirus qui sévit actuellement. « La formation aux métiers de l'artisanat notamment le tapis, la di-

nanderie, la vannerie, le cuir, la poterie, le tissage et bien d'autres produits du terroir, sera relancée par les centres de formation du réseau de la chambre de l'artisanat et de métiers qui offrent l'accès aux artisans. Nous avons aussi eu un accord de principe auprès de notre ministère pour lancer des cycles de formation sur l'art culinaire et les gâteaux traditionnels au niveau de notre annexe et ce, en collaboration avec l'Institut national d'hôtellerie et de tourisme de Tizi-Ouzou. Ce sont des formations accélérées à la carte et à la demande de courte durée. Le centre d'estampillage qui travaille en symbiose avec tous les services de la chambre de l'artisanat et de métiers en matière de traitement et d'échange d'informations va abriter des formations accélérées des tisseurs et des mises à niveau des artisans tapissiers, pour améliorer leurs compétences. Ce centre qui couvre onze wilayas de l'Ouest du pays assure le contrôle de la qualité et estampillage des tapis à points noués à la main et les tapis ras selon les normes établies par l'IANOR.

Cette qualification ouvre le droit à une inscription au registre de l'artisanat et des métiers. Le centre des savoir-faire locaux de Sebdou abritera lui aussi des formations, afin de renforcer la production des tapis », précise M. Boussaïd, qui fait savoir que la maison d'artisanat de Bouhanak projette d'abriter, cette année, des ateliers typiques et des formations adaptées aux nouvelles techniques et technologies dans les spécialités de tissage, tapis, huiles essentielles des plantes aromatisées, ainsi que les produits du terroir de la région (miel, huile d'olive, etc.).

Selon notre interlocuteur, la chambre de l'artisanat et de métiers de Tlemcen qui a contribué efficacement dans les efforts de prévention contre la propagation du virus de la Covid-19 a confectionné près de 48.000 masques de protection.

## MASCARA

**Trop, c'est trop !**

Les citoyens n'arrivent toujours pas à comprendre pourquoi ils sont pénalisés et pourquoi aucun service ne réagit devant le comportement de certains commerçants qui squattent la voie publique. Dans certains endroits, les piétons sont privés de trottoirs et dans beaucoup de rues du centre-ville, les automobilistes se heurtent à un refus de garer devant un commerce. Une anarchie sévit encore et au centre-ville où des commerçants continuent à occuper abusivement trottoirs et chaussées normalement réservés aux piétons et automobilistes. Le stationnement y est empêché comme toujours par la pose d'objets hétéroclites, échelles, chaises, pots de fleurs, emballages ou toutes sortes de plaques. Parfois, certains commerçants n'hésitent pas à déposer à l'extérieur des appareils électroménagers. Les citoyens attendent que les services concernés agissent pour mettre un terme à cette anarchie, parce que la situation a trop duré.

Belkecir Mohamed

**De la bière dans la citerne d'eau**

Les revendeurs clandestins de boissons alcoolisées recourent à des astuces pour tenter d'échapper à la vigilance des services de sécurité, à l'image de cet individu qui a caché des canettes de bière et du vin dans une citerne remorquée par un tracteur. Les éléments de la sûreté de daïra de Tighennif, sur la base de renseignements, ont saisi 1.176 unités de boissons alcoolisées et 58 comprimés psychotropes. Le suspect, qui était placé sous surveillance, utilisait son domicile situé dans la périphérie de la ville pour ce genre de commerce. Il a été vu conduire à plusieurs reprises un tracteur avec citerne, ce qui intrigua les inspecteurs d'autant plus qu'il n'activait pas dans la vente d'eau colportée. B. M.

**Saisie de tabac de contrebande**

Un entrepôt de tabac a été découvert par la gendarmerie dans un quartier de la ville. La fouille d'un domicile a donné lieu à la découverte de 2.400 sachets de tabac à chiquer de diverses marques, 1.100 paquets de cigarettes, notamment. Le mis en cause qui se trouvait sur les lieux a été arrêté.

B. M.

## Italie

**Milan, l'Inter et la Juve font le plein**

**L**e leader Milan s'est relancé à Bologne (2-1) pour garder ses distances sur son dauphin l'Inter Milan, facile contre Benevento (4-0), et sur la Juventus, sur le podium après sa victoire solide sur la Sampdoria (2-0), samedi lors de la 20e journée de Serie A.

Leaders avec deux points d'avance sur l'Inter Milan (2e), les Rossoneri ont chassé les doutes après les revers contre l'Atalanta Bergame (0-3) en championnat puis l'Inter Milan (1-2) en Coupe d'Italie. A défaut de marquer, Zlatan Ibrahimovic s'est fait équipier modèle quatre jours après son exclusion dans le derby. Le Suédois, qui s'était

excusé auprès de ses partenaires pour les avoir laissés à dix, a manqué un penalty en première période, son quatrième de la saison toutes compétitions confondues.

Heureusement pour lui, Ante Rebic a bien suivi pour reprendre le ballon repoussé par le gardien bolonais Lukasz Skorupski (26e). Quand il a obtenu un nouveau penalty en seconde période, sur une main du néo-Bolonais (et ex-Lillois) Adama Soumaro, le Suédois a laissé la sentence à Franck Kessié qui n'a pas manqué la cible (55e). Bien décidée à ne pas laisser de marge aux Rossoneri, l'Inter et un Nicolo Barella en feu ont mis au pas un Beneven-

to trop friable. Pour la Juventus, prochain adversaire de cette Inter en forme, mardi en demi-finale de la Coupe d'Italie, cela a été moins simple à Gênes.

Sous une pluie battante, les Bianconeri - en maillots orange - ont géré à bon escient ce match pour l'emporter au final. «C'était important de montrer de la continuité», a retenu Chiellini, satisfait d'un mois de janvier très positif, avec un seul faux-pas, contre l'Inter (0-2). Les Bianconeri (39 pts) prennent la troisième place à la Roma (37 pts), qui accueillait hier Hellas Vérone. Bianconeri et Giallorossi se retrouveront la semaine prochaine à Turin.

## Espagne

**En l'absence de Zidane, le Real voit le titre s'éloigner**

**Z**inédine Zidane toujours en quarantaine pour cause de coronavirus, le Real Madrid a été surpris à domicile par Levante (2-1): un résultat qui ouvre la voie au titre à l'Atlético Madrid, qui compte encore deux matches de retard. Malgré l'expulsion express d'Eder Militao sur carton rouge direct (8e), le Real Madrid a ouvert le score grâce à Marco Asensio dans la foulée (13e)... mais Levante a bien réagi grâce à des buts de son capitaine José Luis Morales, d'une très belle demi-volée du droit (32e), et un autre de Roger Martí (78e), sur une astucieuse combinaison sur corner. Déjà isolé à son domicile en raison d'un test positif au coronavirus la semaine dernière, Zidane doit faire face à un nouveau coup dur: ses hommes ne convainquent plus personne. Son absence aide-t-elle à alléger le poids qui pèse sur ses épaules ? Rien n'est moins sûr.

Les nombreux échanges téléphoniques du staff madrilène (David Bettoni et Grégory Dupont) sur le banc de Valdebebas avec «Zizou» prouvent que le technicien marseillais a tout de même pu imposer ses choix sur la pelouse, à distance... A l'image de la décision de faire descendre Casemiro à la place de Militao en défense centrale

le au lieu de faire entrer Victor Chust, le tout dans le but de conserver le duo Toni Kroos-Luka Modric au milieu de terrain, comme expliqué par l'adjoint David Bettoni en conférence de presse d'après-match. «C'est une défaite difficile, douloureuse. Dans le vestiaire, j'ai vu l'équipe triste, mais avec l'envie de se battre jusqu'à la fin (de la saison).

Les Madridistes continuent à croire en leur équipe. Gagner des titres, c'est dans l'ADN de cette équipe», a assuré Bettoni, refusant d'admettre que le titre est déjà perdu. Plus tôt dans la journée, le Séville FC a battu Ei-

bar 2-0 à l'extérieur pour enchaîner une troisième victoire consécutive en Liga et remonter provisoirement à la 3e place du classement. Et le dernier match de la soirée de samedi opposait deux équipes candidates à l'Europe: le Villarreal d'Unai Emery a ouvert le score grâce à un but rapide dès la 3e minute de Dani Parejo, mais la Real Sociedad a égalisé dans les arrêts de jeu grâce à une reprise de volée du jeune attaquant suédois Alexander Isak (90e+3). Un nul 1-1 qui permet aux Basques (6e, 32 pts) de rester à portée du Sous-Marin jaune au classement (5e, 35 pts).

## France

**Le match OM-Rennes reporté après des incidents**

**L**a rencontre du championnat de France de football opposant Marseille à Rennes, initialement prévue samedi soir, a été reportée sine die après des échauffourées survenues dans la journée au centre d'entraînement de l'OM, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) à trois heures du match. Plusieurs centaines de supporters de l'OM en colère ont mené un coup de force samedi en début d'après-midi au centre d'entraînement du club.

La police a de son côté annoncé 25 interpellations

parmi les supporters, ainsi que des blessures légères pour sept policiers et des dégradations sur trois véhicules des forces de l'ordre. L'OM a dénoncé

samedi soir une «inaccep-

table attaque» et «un déchaînement de violence injustifiable» après l'intrusion de supporters du club au sein de son centre d'entraînement et a annoncé plusieurs dépôts de plaintes à venir. «Des vols ont été perpétrés et des véhicules ont été endommagés. Cinq arbres ont été brûlés avec la seule volonté de détruire.

Les dégradations à l'intérieur des bâtiments s'élèvent à plusieurs centaines de milliers d'euros», écrit dans un communiqué le club marseillais. Les faits ont eu lieu en début d'après-midi. Arrivés en cortège derrière une immense banderole sur laquelle on pouvait lire «Cassez Vous» et portant des drapeaux «Dirigeants Déhors», quelque 300

supporters se sont massés devant les grilles du centre d'entraînement de La Commanderie et ont immédiatement allumé pétards, feux d'artifice et fumigènes. «Malgré l'intervention des forces de l'ordre, un déchaînement de violence injustifiable a mis en danger la vie des personnes présentes sur place (joueurs, staff, forces de l'ordre, agents de sécurité, salariés)», écrit encore le club. «Ce qui s'est passé cet après-midi appelle la plus grande sévérité pour ces auteurs de trouble qui se prétendent supporters mais détruisent des installations et menacent les salariés et les joueurs», a écrit le président du club Jacques-Henri Eyraud dans le communiqué de l'OM.

## Allemagne

**Le Bayern écrase tout, seul Leipzig s'accroche**

**T**oujours en mode rou

teau compresseur, le Bayern de Robert Lewandowski a balayé Hoffenheim samedi (4-1) et conserve sept points d'avance sur Leipzig, vainqueur 1-0 de Leverkusen dans le choc de la 19e journée de Bundesliga.

Si Leipzig peut encore es-

pérer un miracle pour privé

Munich d'un neuvième

titre consécutif, tous les

autres ont déjà jeté l'épon-

ge: Francfort est troisième à

12 points et quatre équipes

suivent à 13 longueurs, Le-

verkusen, Dortmund et Mönchengladbach. De la

même façon, Lewandows-

ki est complètement seul

dans la course des buteurs.

Le Polonais a marqué contre Hoffenheim son 24e but

en 19 journées, du jamais vu en plus d'un demi-siècle de Bundesliga. Son premier poursuivant, Andre Silva (Francfort) pointe à 16 buts. Le meilleur joueur Fifa-2020 a fait mouche au moins une fois lors de ses neuf derniers matches de championnat, et il a pour le moment de l'avance sur le record historique de 40 buts en une saison établi par son prédécesseur au Bayern, le légendaire Gerd Müller, en 1971-72. Le club bavarois a aussi fait l'actualité ce samedi pour deux affaires hors du terrain: selon la presse allemande, ses dirigeants ont reçu ces derniers jours à Munich des représentants du défenseur central français de Leipzig, Dayot Upamecano, pour

discuter d'un éventuel transfert cet été. Le magazine Kicker, généralement très bien informé, affirme même que l'entraîneur bavarois Hansi Flick a déjà parlé avec le néo-international (22 ans/trois sélections). Les poursuivants du Bayern, Leipzig et Leverkusen, deuxième et troisième avant cette journée, n'ont pas livré un spectacle grandiose mais le RB, avec ce petit 1-0, a évité un décrochage définitif dans la course au titre. Leverkusen (32 pts) cède sa troisième place à Francfort (33 pts). Le Bayer reste formellement dans le Top-4, qualificatif pour la Ligue des champions, mais désormais à égalité avec Dortmund et Mönchengladbach.

## Angleterre

**City gère, United freiné par Arsenal**

**E**n battant petitement le

Sheffield United

(1-0), Manchester City

a profité du nul entre Arse-

nal et Manchester United

(0-0) pour se mettre hors de

portée de son voisin et ri-

val, samedi, lors de la 21e

journée de Premier League.

Les Citizens ont réussi là où United avait trébuché, mercredi, en prenant le meilleur (1-0) sur la lanterne rouge.

Cette victoire sur les Bla-  
des, qui avaient surpris les Red Devils à Old Trafford (2-1), est restée sans grand éclat, mais elle a été maîtri-  
sée et aura permis de laisser se reposer Raheem Sterling, John Stones ou Joao Cancelo. Elle offre surtout 3 points d'avance en tête du classement à City qui com-  
pte, en outre, un match en retard. Il faudra faire mieux contre Burnley (15e), mer-  
credi et surtout dimanche prochain, avec un déplace-  
ment à Anfield Road qui sent la poudre. Dans la  
course à l'Europe et au titre,  
dans laquelle ils sont respectivement engagés, ce



0-0 entre Gunners et Red Devils ne fait les affaires de personne. United voit City s'éloigner un peu et est sous la menace de Leicester (3e) qui était de sortie hier soir à Leeds. Arsenal reste 8e, encore à 6 points du Top 4. En cédant face au mal clas-  
sé Newcastle (2-0), Everton

a perdu du terrain sur les places européennes. Avec 33 points, les Toffees restent 7e à 4 longueurs de Liver-  
pool (4e) et des places qui ouvrent les portes de la Li-  
gue des champions, mais cet écart pourrait s'accroître d'ici la fin de la journée.

## CHAN-2021

**Le Cameroun en demies sur fond de polémiques**

**L**e Cameroun, pays-hôte, s'est qualifié sa medi pour les demi-finales du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) après sa victoire (2-1) sur la République démocratique du Congo, un match précédé par une polémique entre les deux pays concernant des tests Covid. L'avant-match avait été marqué par le mécontentement des Congolais autour de tests de dépistage du coronavirus ayant révélé jeudi 13 cas positifs dans leur délégation. Mais samedi matin, après de nouveaux tests menés par un autre laboratoire, à la suite de

l'intervention de la Confédération africaine de football (CAF), le nombre de cas positifs est tombé à trois chez les Léopards. Dans une lettre adressée à la CAF, la Fédération congolaise a ainsi dénoncé «une suspicion de complot». Sur le terrain, c'est la RD Congo qui a ouvert le score par Makabi Lilepo (21e). Les Camerounais ont égalisé et même pris l'avantage avant la pause grâce à Yannick N'Djeng (29e) et Félix Oukiné (41e).

Ces deux buts ont suffi à assurer la qualification des Lions indomptables pour la demi-finale la Guinée ou le Rwanda, qui ont joué hier soir.

chain à Limbé. Le match s'est déroulé à Douala dans un stade très bien rempli malgré la jauge fixée à 25% des 50.000 places habituelles pour cause de coronavirus. Dans l'autre quart de finale du jour, le Mali est venu à bout du Congo.

Les Aigles maliens n'ont pourtant pas plané sur le match conclu par un nul 0-0 après deux heures de jeu, prolongations incluses. Il a donc fallu en arriver aux tirs au but et les Maliens ont été plus adroits, gagnant ainsi le droit de rencontrer mercredi en demi-finale la Guinée ou le Rwanda, qui ont joué hier soir.

**Cross - Challenge Abdou Seghouani Bouchicha et Sennani sacrés**

**L**es athlètes Hicham Bouchicha du Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires (CREPESM) et Riham Sennani de la Protection civile (PC Alger) ont remporté le 14e Challenge national de cross d'Alger (seniors) Abdou-Seghouani, organisé samedi sur le terrain de golf de Dely-Ibrahim. Six catégories d'âge (U18 garçons et filles, U20 garçons et filles, seniors messieurs et dames) ont été au programme de cette 14e édition du Challenge national d'Alger, dédiée à la mémoire du regretté Abderazak Seghouani dit Abdou, journaliste sportif spécialisé en athlétisme et sports de montagne, décédé à 59 ans d'une crise cardiaque, en juillet 2018. Le Challenge d'Alger de cross-country a été rebaptisé en son nom, sur une initiative de la Ligue algéroise d'athlétisme. C'est ainsi que la première édition de ce challenge, sous sa nouvelle appellation, a eu lieu le 19 janvier 2019. Dans la catégorie des seniors messieurs disputée sur 8 km, Hicham Bouchicha (CREPESM) a dominé la course devant ses coéquipiers Ali Guérine et Nassim Drifel. «Je me suis bien préparé pour ce rendez-vous avec l'idée de venir remporter le titre. Cette course était très tactique avec mes coéquipiers qui ont joué un

grand rôle aujourd'hui. Je ne vais pas vous mentir, la reprise des compétitions reste un peu compliquée suite à l'arrêt des échéances en raison du Covid-19. Mais il faut avouer que j'avais tous les moyens de préparation à ma disposition au niveau du CREPESM. Maintenant, je dois continuer à travailler en vue des prochains Mondiaux afin de représenter l'Algérie dignement», a déclaré Hicham Bouchicha.

De son côté, Riham Sennani s'est distinguée chez les seniors dames (sur une distance de 5 km) avec ses coéquipières de la PC Alger, qui ont dominé le podium. «La course était assez facile pour moi, étant donné que les meilleures athlètes de cette catégorie étaient absentes, notamment Amina Bettiche et Kenza Dahmani. J'ai senti que mes jambes étaient un peu lourdes aujourd'hui vu le manque de compétition, mais le plus important est que j'ai pu gérer la course jusqu'aux derniers mètres. J'espère que je serai à la hauteur lors des prochaines échéances», a réagi Sennani. Chez les U18 garçons (5 km), la première place est revenue à Oussama Abed (A. Bouira), tandis que Nour Meriem Gueman (GSD Djelfa) s'est distinguée chez les filles (3,5 km). Le tableau des U20 garçons (6 km) a été remporté par Yazid Dalla (CROM

Chlef), au moment où Ghania Rezzik (SDM Chlef) a dominé la course chez la gent féminine (5 km). Présent sur les lieux de la compétition, le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Abdelkrim Sadou, n'a pas caché sa satisfaction suite au retour de la compétition après plus de dix mois d'arrêt en raison de la pandémie de Covid-19.

«Cette étape d'Alger

marque l'ouverture de la saison d'athlétisme. Concernant le volet technique, j'étais franchement agréablement surpris par le niveau de certains coureurs qui restent à la hauteur malgré le manque de compétition.

Les athlètes ont su garder leur forme physique grâce aux entraînements au niveau local», a expliqué le DTN. Selon les organisateurs, ce challenge est une étape qualificative au Championnat national, programmé à Tizi-Ouzou le 20 février prochain. Au total, 373 athlètes représentant 48 clubs de 15 wilayas ont pris part au Challenge national de cross-country Abdou-Seghouani, organisé par la Ligue d'Alger en collaboration avec la FAA. En même temps se sont déroulés les Challenges Ahmed-Klouch (Chlef) et des Ruines romaines (Batna), jumelés avec les championnats régionaux de Mascara et de Batna.

**Cyclisme - La Classique de Tipasa Une course en deux étapes**

**L**a Classique cycliste de Tipasa se déroulera en deux étapes, les 5-6 février prochains dans les villes côtières de Koléa et Damous, a indiqué dimanche la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Cette course sur route sera ouverte aux juniors, seniors et amateurs, à la seule différence que la distan-

ce à parcourir ne sera pas la même pour tous. En effet, lors de la première étape, prévue le vendredi 5 février sur un circuit fermé de trois kilomètres à Koléa, les juniors devront effectuer 15 tours (45 km), alors que les seniors en effectueront vingt (60 km), au moment où les amateurs n'en feront que dix (30 km). Pour ce

**Karaté - Tournoi Moussa Tafat Le club Champions des Aurès s'illustre**

**L**e club de karaté Champions des Aurès a dominé la première édition du tournoi «e-kata», clôturé durant le week-end et dédié à la mémoire de Moussa Tafat, en raflant 12 podiums, dont cinq premières places, devançant ainsi le CSA Shotokan Kherrata (2e) et la Jeunesse sportive de Mahfouda (3e).

Outre leurs cinq premières places dans différentes catégories d'âge (U8, U10, U12, U14, cadets, juniors, seniors et vétérans), les

Champions des Aurès ont pris trois deuxièmes places et quatre troisièmes places, ce qui les a placés largement devant leurs poursuivants dans le tableau général des médailles. En effet, le CSA Shotokan Kherrata n'a pris que trois premières places, une deuxième place et une troisième place, alors que la Jeunesse sportive de Mahfouda s'est contentée de deux premières places, deux deuxièmes places et trois troisièmes places.

Pour sa part, la formation

algéroise de l'Olympique Hydra a échoué au pied du podium avec une seule première place, trois deuxièmes places et trois troisièmes places, devant une autre formation de la capitale, l'Association sportive de Bouzaréah, qui a pris une première place et trois troisièmes places. Cette compétition (toutes catégories/garçons et filles) s'est déroulée en mode virtuel en raison de la pandémie de nouveau coronavirus.

**Tennis - WTA Osaka déterminée à participer aux JO**

**L**à sensation japonaise du tennis Naomi Osaka a affirmé dimanche qu'elle restait déterminée à participer aux Jeux olympiques de Tokyo dans son archipel, tout comme Novak Djokovic et Rafael Nadal, malgré une opposition grandissante de l'opinion publique locale en raison de la pandémie de Covid-19.

Osaka, lauréate de trois tournois du Grand Chelem, s'est dit prête à «rester dans (sa) chambre pendant deux semaines pour jouer les Jeux olympiques», dont la cérémonie d'ouverture est prévue le 23 juillet, lors d'une conférence de presse à Melbourne dimanche, une semaine avant le début de l'Open d'Australie. Tout en concédant sa préoccupation après un récent sondage ayant révélé que 80% du

public japonais était opposé à ce que Tokyo accueille le rendez-vous olympique, déjà reporté d'un an. «Mon souci est la sécurité générale une fois qu'a ouvert le pays», a assuré la joueuse japonaise de 23 ans vivant en Floride. «Tout le monde arrive par avion de différents endroits. Je voudrais juste que le public se sente en sécurité», a-t-elle insisté, alors qu'une grande partie du Japon, relativement épargné depuis le début de la pandémie (moins de 6.000 morts), est actuellement en état d'urgence pour faire face à une recrudescence de cas de coronavirus, avec une fermeture des frontières à la quasi-totalité des étrangers. «J'ai raté les derniers Jeux. Jouer à Tokyo serait très spécial pour moi», a confié Osaka. Le N.2 mondial Rafael Nadal s'est fait l'écho des sentiments de la Japonaise et a répété son souhait de disputer les JO, tout en s'en remettant aux avis des experts de la santé. «Ce que nous devons faire, c'est suivre les instructions données par les personnes qui ont vraiment connaissance de toutes ces choses», a-t-il déclaré aux journalistes dimanche. Mais, selon l'Espagnol, une quarantaine obligatoire avant les JO serait difficile à concilier avec son programme: «Cela semble difficile à intégrer dans notre calendrier.» Le N.1 mondial Novak Djokovic, médaillé de bronze aux Jeux de Pékin 2008, a lui réitéré son «intention personnelle d'aller aux Jeux olympiques». «J'espère vraiment qu'ils auront lieu», a confié le Serbe.

**Aviron - Championnat de France en salle Sid Ali Boudina termine deuxième**

**L**e rameur algérien Sid Ali Boudina, qualifié aux JO de Tokyo, s'est distingué samedi en terminant 2e du Championnat de France d'aviron en salle (ergomètre), en mode virtuel. Engagé dans le 2000 mètres poids légers avec 22 autres concurrents, Boudina a pris la médaille d'argent avec un

chrono de 6:12.1, derrière le champion olympique français Pierre Houin (6:10.7) et devant l'autre Français Ivan Bové (6:18.7). A l'occasion de ce premier Championnat de France entièrement en ligne en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, l'athlète algérien a réussi à battre son propre record d'Afrique. À rappeler que Sid Ali Boudina, rameur des sociétés nautiques du Perreux-sur-Marne, se trouve en France pour préparer les JO de Tokyo, reportés à l'été prochain, mais aussi le Championnat du monde en salle en ligne, prévu en mars en Suisse.

## ES Sétif

### La défense cache les lacunes

Adjal Lahouari

**A** l'instar du CRB, du MCA, de l'USMA, du NAHD, de l'ASO et de l'ASAM, l'ESS possède un buteur, Amoura. Mais il n'a pas l'expérience des Belahouel, Frioui, Koudri, Mefta, Beldjillali et Djâabout, les principaux réalisateurs des clubs susnommés. Révélé lors du match USMA-ESS, ce jeune attaquant ne bénéficie pas de la confiance de son entraîneur, qui préfère le lancer en joker après l'heure de jeu, où sa fraîcheur physique et sa vitesse constituent un danger pour les équipes adverses. En raison de l'absence de Bouguelmouna, le coach tunisien se livre à des essais concernant la « pointe » du comportement offensif, des essais peu concluants jusqu'à présent. Si l'ESS est en tête depuis le coup d'envoi du championnat, c'est justifié étant donné qu'elle voyage bien, avec cinq succès et un nul qui a un goût de victoire face au CRB. Les principales qualités de l'ESS sont constituées par son jeu collectif, un ADN existant depuis la reprise du football en 1962 et qui a été à l'origine des principales consécrations, tant au niveau national que continental. Cet ADN est toujours présent mais il

est étalé de façon interminable. On l'a bien vu lors de ce match face au CRB. Acculés par le pressing des hommes de Frank Dumas, les Sétifiens n'ont pu jouer à leur cadence, étant obligés de subir en fermant les espaces, tout en se remettant aux exploits de leur gardien Khedaïra. Alors, mener au score dans ces conditions face à un tel rival pourrait être qualifié d'exploit. A travers nos précédents articles, nous avions mis l'accent sur les qualités et les défauts de cette équipe. Son point fort demeure sa défense avec le quatuor Debari, Ferhani, Bekakchi, Nemdil, laquelle n'a encaissé que deux buts seulement dans le jeu, les deux autres sur penalty, dont le deuxième samedi face au CRB. Le milieu est bon, à condition que le rythme ne s'élève trop, ce qui était le cas en seconde période lorsque les Belouizdadi commençaient à subir les effets de la fatigue. A notre sens, Nabil El Kouki a eu tort d'inclure le Touré en attaque. Primo, parce que ce joueur est un milieu offensif. Secundo, il relève d'une grave blessure qui l'a tenu éloigné des stades durant une longue période.

Ce qu'on reprochera également au technicien tunisien, c'est d'utiliser de façon

parcimonieuse l'attaquant Deghmoun, doté d'une belle technique et d'un physique imposant. Ces « réserves » nous incitent à croire que Nabil El Kouki vise avant tout la sécurité, en misant sur un ou deux exploits collectifs ou individuels de ses poulains. Infiger une défaite par 5 à 1 au CABBA, lanterne rouge, n'est pas une performance. Il faut considérer les trois scores vierges ou courts (quatre), à savoir un but contre le PAC, le NAHD, le CSC et le RCR, comme des limites assez significatives. On se rend compte aussi que l'ESS éprouve de plus en plus de difficultés sur son stade, et ce constat risque de se répercuter sur le classement. Cependant, la réaction de la seconde mi-temps face au CRB pourrait aider à évacuer quelques doutes. Aussi, on n'est donc pas surpris autre mesure si Serrar, en connaisseur expérimenté du football, cherche à dénicher un buteur dont a tant besoin l'équipe des Hauts-Plateaux.

Enfin, on notera que le calendrier de la phase aller paraît favorable aux coéquipiers de Khedaïra, avec cinq rencontres à domicile pour trois sorties à Béchar, Skikda et Biskra. Mais il faudra que les attaquants se montrent plus efficaces.

## USM Bel-Abbès

### Deux précieux points de perdus

Kadiri Mohamed

**E**n dépit des bons offices de médiation entre dirigeants qui ont choisi les plateaux de chaînes de télévision privées pour étaler leurs différends, il est certain que tout ne baigne pas dans l'huile et l'atmosphère reste encore tendue au sein du club. A commencer par le refus catégorique du coach Boughrara Lyamine de reprendre les rênes du club. Et pourtant, il était annoncé partant pour ce match de samedi contre l'USMA.

Il est abnormal et désolant de relever la longue absence d'un entraîneur en chef sur le banc de touche, une anomalie sanctionnée chaque semaine par des amendes infligées à l'USMBA. La lueur d'espoir pouvait venir de la qualification, quoique assez tardive, des nouvelles re-

crues, en respectant ses engagements envers la FAF. A la barre technique, c'est encore l'entraîneur adjoint Hachemi Bekhadda qui a drivé samedi l'équipe. Cette dernière a laissé échapper une victoire à sa portée, à cause d'une bourse de la défense, en tête, le gardien Morsli, à neuf minutes de la fin. En outre, l'USMBA a été réduite à dix après le carton rouge infligé à Smahi qui s'est bien distingué durant cette partie.

En quelque sorte, et pour reprendre les déclarations du coach usmiste Thierry Froger, ce point était « inespéré » pour l'USM Alger, qui pourrait revenir bredouille sans l'erreur de la défense locale. On peut dire que son équipe ne pouvait mieux espérer au vu de la physionomie de la rencontre. L'USMBA a été pourtant la premiè-

re à ouvrir le score suite à une mésentente des défenseurs algérios Belaïd et son gardien Guendouz. En outre, les locaux se sont créé plus d'occasions mais ont tout de même laissé échapper deux précieux points. C'est d'autant plus regrettable que les Belabbésiens ont dominé les débats où une seule tentative des visiteurs est à signaler à l'actif de Bouchina lorsque sa reprise de la tête faillit faire mouche en première mi-temps, achevée sur un score vierge. En seconde période, les camarades de Smahi ont exercé une forte pression malgré le manque de cohésion de la composition et une condition physique à parfaire. Ils auraient pu planter une seconde banderille, mais la chance a souri aux visiteurs tout heureux avec ce point inespéré.

## MC Alger

### Nabil Neghiz déjà sacrifié ?

s'expliquer sur les derniers résultats négatifs enregistrés par l'équipe.

Après un bon début de saison, l'équipe est en train de marquer le pas ces dernières journées», a indiqué le patron du «Doyen». Le MCA fait du surplace avec un triste bilan de deux points décrochés lors des trois derniers matchs de championnat. Les coéquipiers de Nabil Lamara ont reculé à la troisième place au classement avec 19 points, à cinq longueurs du

leader ESS, mais avec un match en moins, à disputer mercredi à Béchar face à la JSS. «Personnellement, je n'ai pas apprécié la déclaration de Neghiz samedi à la presse, concernant l'obligation de régulariser la situation financière des joueurs. Il est en train d'agiter les joueurs contre la direction, c'est irresponsable de sa part», a tenu à préciser Almas. Autant dire que Nabil Neghiz pourrait être poussé vers la sortie dès aujourd'hui.

## US Biskra

### Aït Djoudi nouvel entraîneur



M. Z.

**C**'est officiel ! Azzedine Aït Djoudi sera le nouveau responsable technique de l'US Biskra et succèdera à Mouaz Bouakaz, dont le contrat a été résilié pour insuffisance de résultats. Le nouvel entraîneur a eu l'occasion de superviser l'équipe avant-hier au stade du 5-Juillet face au MCA et entamera sa nou-

velle mission aujourd'hui à la tête des « Vert et Noir » qui recevront le CSC lors de la prochaine journée. Une belle opportunité pour les Biskris de confirmer le nul flatteur réalisé devant le Mouloudia d'Alger. Aït Djoudi s'est dit capable, avec la contribution de toutes les parties concernées, de sauver le club et remettre l'équipe sur de bons rails. Par ailleurs, certaines ru-

meurs circulent faisant état d'un probable retour aux affaires du club de l'ancien président Ayemen Kheirreddine, l'une des figures emblématiques du club. Cette nouvelle a été accueillie avec beaucoup de satisfaction chez les milliers des fans biskris qui voient un grand respect à ce dirigeant, car ayant contribué à la progression de l'US Biskra lors des précédentes années.

## CS Constantine

### Miloud Hamdi succède à Amrani

**L**'équipe du CS Constantine (Ligue 1), qui se trouve dans la zone rouge du classement du championnat, «a encore les moyens» pour sortir de cette crise «en dépit de la difficulté de la situation», a déclaré samedi, le directeur sportif de ce club. S'exprimant lors d'un point de presse tenu à l'issue du match ayant opposé le CSC au NC Magra et qui s'est terminé sur le score de 2 à 0 en faveur des Verts et noirs, Yacine Bezzaz, a assuré que son équipe est capable de dépasser cette crise due à l'instabilité au niveau de la barre technique, après le départ de l'entraîneur Abdelkader Amrani, ainsi que la contre performance des joueurs, et ce à

négociations avec ces deux éléments qui seront présentés après demain à la presse. «Nous espérons également le retour rapide du buteur de l'équipe, Mohamed Lamine Abid, blessé au genou en début de saison, a indiqué le même responsable, estimant que «l'absence de ce joueur a influé sur l'efficacité offensive du CSC». «Notre équipe dispose de bons joueurs qui devront retrouver l'harmonie du jeu et pourront prouver au cours des prochains matchs leurs compétences avec l'amélioration de la situation», a affirmé le directeur sportif du CS Constantine. A signaler que le CSC pointe à la 15ème place du classement avec 10 points au compteur.

## Milan AC

### Bennacer rejoue et rassure



**L**e milieu de terrain international algérien de l'AC Milan, Ismaël Bennacer a effectué samedi son retour à la compétition lors de la victoire de son équipe à Bologne (2-1). Victime d'une blessure musculaire en décembre dernier, Bennacer est entré en jeu à la (60') au moment où son équipe menait 2-0.

Le meilleur joueur de la dernière CAN-2019 a retrouvé ses sensations, même s'il a semblé manqué un peu de rythme après plusieurs semaines à l'arrêt. En tout cas, Bennacer était tout heureux de son retour sur les terrains et surtout pour la victoire des Rossoneri qui ont pris provisoirement cinq points d'avance sur leur poursuivant immédiat et voisin, l'Inter Milan. «Comme le football, mes coéquipiers et la victoire me manquent !», a

réagi le champion d'Afrique sur les réseaux sociaux. Pour sa part, l'international ivoirien, Franck Kessié n'a pas tardé d'éloges sur son coéquipier à l'AC Milan : «Je suis très heureux pour Bennacer, qui s'est longtemps absenté des terrains», a-t-il déclaré. Et d'ajouter: «Son retour va faire le plus grand bien à l'équipe».

## Algérie : «La confiance mutuelle est l'alpha et l'oméga du lien social»

Par A. Boumezrag\*

*Suite et fin*

**U**n système qui a l'art et la manière de faire marcher les chiens debout et les hommes à quatre pattes. Evidemment, quand les chiens s'attablent autour d'un méchoui, les hommes n'ont même pas droit aux os (les os servant à aiguiser les dents).

Un chien reste un chien même avec une queue en or. Mais au fait, ce méchoui : est-ce de l'agneau ou... du marcassin ? Qu'importe, dirons certains, l'essentiel est « faites-nous vivre aujourd'hui et jetez-nous dans l'enfer demain » et la réponse ne s'est pas fait attendre, c'est d'injecter massivement et à forte dose de l'argent facile à travers des réseaux occultes et mouvants gangrénant l'ensemble du corps social même dans ses compartiments les plus reculés.

Peut-il en être autrement ? Evidemment non, personne n'a intégré à mordre la main qui le nourrit même si elle est pourrie ? C'est pourquoi, la main qui « donne !!! » est toujours supérieure à celle qui reçoit, c'est donc elle qui dirige. Grâce au pétrole, l'argent facile coule à flots, les hommes ne sont pour rien dans cette abondance, à la fois illusoire et éphémère.

De nos jours, le diable est devenu plus percutant que par le passé, il ne tente plus les hommes par la pauvreté mais par la richesse. C'est la course à la richesse matérielle jusqu'à ce que l'on « visite la tombe ».

C'est l'ère de la démesure et le début de la démente. Le monde d'aujourd'hui souffre d'une terrible maladie. Une maladie qui détruit l'humanité ; c'est la recherche effrénée de plus richesses que ce soit au niveau individuel, familial ou sociétal parce que nous pensons qu'avec de l'argent, nous pouvons acheter tout ce que nous désirons c'est-à-dire accéder à la société de consommation, au rêve américain.

**U**ne société hyper-médiatisée qui traite les êtres humains non plus comme des êtres humains mais comme des objets ou comme des marchandises que l'on peut posséder avec quelques billets de banque. L'adoration de l'argent c'est la religion la plus répandue, elle prospère sous tous les ciels et à travers toute la planète.

Elle concerne toute l'humanité. Toutes les religions sont confrontées à ce problème (christianisme, judaïsme, islam, indouisme, bouddhisme, satanisme, athéisme). Elle touche le plus jeune qui s'identifie à la marque de la chaussure qu'il porte au vieux qui désire rajeunir grâce aux médicaments qu'il achète et à la chirurgie esthétique qu'il s'inflige. Même la mort a été médicalisée par l'argent. La publicité à travers les moyens de communication (télévision, téléphone, radio, internet, etc.) nous bombarde vingt-quatre sur vingt-quatre, trente jours sur trente, achetez ceci, mangez cela et vous serez heureux. Le bonheur est à portée de votre portemonnaie. Devant ce matraquage des cerveaux et face à l'emprise de l'argent sur les individus et sur la société, la religion est devenue vide, ou tout au plus un rituel et du folklore ; nous disons des mots que nous ne comprenons pas le sens

profond, nous faisons des mouvements sans savoir dans quel but ils sont tendus, nous suivons le mouvement d'ensemble, tandis que le corps s'incline au regard des autres, le cœur caché reste droit et l'esprit versatile vagabonde dans ce bas monde. Plus nous avons de l'argent et plus nous en voulons.

**L**'Algérie est le pays des tentations. Nous suivons sans le savoir les pas de Satan ; il est un bon conseiller pour nous. C'est un grand séducteur et un grand manipulateur, il inverse les valeurs, enjolive nos actions et prend possession de nos âmes crédules. Satan a plus de pouvoir sur l'homme lorsqu'il a le ventre plein et la poche qui déborde de monnaie. On peut se demander si l'adoration de l'argent n'est pas une forme d'idolâtrie car l'argent de Dieu ne se compte avec les doigts. Lors d'une rencontre fortuite un musulman indonésien aurait dit à un milliardaire américain : « vous avez tout (l'argent, le pouvoir, la gloire, les femmes) mais il vous manque une chose Dieu, mais j'ai Dieu et il ne me manque rien ». Après cela, on peut se demander : qui crée l'argent dans ce monde ? Avec quelle monnaie, nous marchandons, nous évaluons nos biens ? Nous exportons les richesses que Dieu a mises dans notre sous-sol saharien ? En échange de quoi : nous importons notre nourriture, nos médicaments, nos vêtements, nos armes ? Où plaçons-nous notre surplus de monnaie ? Chez le Trésor américain sans intérêt ? Le sous-sol saharien n'aurait-il pas été la meilleure banque pour préserver l'intérêt des générations futures sachant que les hydrocarbures sont l'oxygène de l'économie mondiale dominante ? Avec quelle monnaie nous comptons, nous payons, nous épargnons, nous thésaurisons. Cette monnaie est-elle fiable ?

Ne dit-on pas que « La mauvaise monnaie chasse la bonne » : la monnaie d'appoint a disparu des caisses des commerçants, le papier monnaie s'est dégradé à tel point que le billet de 200 dinars s'est transformé en papier hygiénique, le chèque ne trouve pas preneur, les billets de banque, entassés dans des sacs poubelle, passent de mains en mains à une vitesse vertigineuse. Ailleurs, la richesse est créée. En Algérie, elle est imprégnée. Sur le plan international, en quelques décennies, l'économie mondiale est passée de l'étalement-or à l'étalement-dollar, de la monnaie fiduciaire à la monnaie virtuelle, de l'hégémonie à la manipulation.

La richesse du pays n'est plus qu'une question de chiffres. Des chiffres qui voilent la vérité, à savoir, le pillage de cette richesse providentielle vitale, que Dieu a mise dans notre sous-sol saharien, contre des chiffres produits par des machines électroniques où tout nous échappe ; nous sommes à la merci d'un moindre clic. Qui contrôle la production des hydrocarbures en Algérie ? Evidemment dirons les économistes : la demande mondiale et non les besoins du pays. C'est cela, l'économie de marché : un marché de dupes. Sécurité de garder le pouvoir contre le monopole des Américains sur le pétrole. Faut-il se rabaisser pour ramasser l'ar-



gent ou éléver son âme pour atteindre l'éternité ?

Sur le plan politique, les pétromonarchies arabes sont les meilleurs protecteurs et les plus fidèles alliés des intérêts occidentaux en perte de vitesse face à la montée en puissance des pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Afrique du Sud). La corruption des mœurs.

**C**'est-à-dire le pouvoir qu'une élite dirigeante s'acquiert sur un peuple au moyen de sa corruption morale ne peut être que d'inspiration satanique. Ce troisième millénaire sera-t-il marqué par la domination de la spiritualité sur la temporalité ? Un monde de fraternité et de solidarité ou un monde de destruction massive ? L'humanité entre dans une phase la plus inattendue de son histoire où l'homme méprise le bien et encourage le mal. Que de questions mais peu de réponses pour une société sans élite ou une élite sans dignité vieillissante vivant sur son passé glorieux et ignorant les enjeux du futur, en mal de reconnaissance sociale, imprégnée d'une culture apparente et de bas étage, nourrie au biberon « pétrolier » et non au sein maternel, qu'elle soit d'inspiration occidentale ou orientale, qu'elle soit au pouvoir ou dans l'opposition, les deux sont déconnectées des besoins réels de leur société, agissent le plus souvent comme sous-traitants des pouvoirs en place en s'inspirant des théories venues d'ailleurs notamment de l'Occident qui veut que le monde arabe soit à son image et en même temps qui lui soit profitable.

La religion nous centre sur nos devoirs, la démocratie sur nos droits. Sans le pétrole et le gaz, l'Algérie

sera-t-elle une tombe à ciel ouvert sous un soleil de plomb ? Pauvre pays, survivra-t-il à un éventuel sevrage pétrolier ou gazier ? La recherche et l'exploitation du gaz de schiste va-t-elle forcer le destin ? Un destin qui échappe à la volonté des hommes. Les hommes sont mortels. L'homme le plus intelligent est celui qui pense le plus souvent à la mort. La mort est une lanterne qui nous éclaire sur le chemin de la vie. La vie d'ici-bas est un rêve et la mort est un réveil brutal et définitif. Un réveil qui peut se transformer dans l'au-delà en un cauchemar ininterrompu. Nous n'importons pas avec nous les richesses acquises mais les crimes commis pour les acquérir. Nous pouvons faire taire notre conscience, nous pouvons échapper au filet de la loi, mais nous ne pouvons pas éviter le châtiment divin.

**L**a richesse matérielle extérieure nous aveugle, la richesse spirituelle intérieure nous échappe. Nous avons des yeux mais nous ne voyons pas ; nous avons des oreilles mais nous n'entendons pas ; nous avons un cerveau mais nous nous n'en servons pas, nous avons un cœur mais nous ne ressentons plus rien ; nous disposons d'une carte mais nous ne la consultons pas, nous avons un guide mais nous ne le suivons pas. Nous fuyons la vérité et nous nous précipitons vers le mensonge.

En Algérie, tout le monde à tendance à mentir ; on se demande où est la vérité. « Si la vérité était une femme, les Algériens la préféreraient habillée que nue. Habillée, elle les rassure, elle ne peut être que leur mère, leur sœur ou leur fille ;

nue, elle leur fait peur, elle révèle leur impuissance, elle ne peut être que leur épouse ». Il y a un âge dans la vie d'un homme où l'on est pratiquement plus près du grand trou que du petit trou. Il est temps de nous ressaisir avant que nous « visitions les tombes ». Le temps qui nous reste est plus précieux que l'argent qu'on amasse.

**L**e temps est une création de Dieu, l'argent est un produit de l'homme. L'argent dépensé se renouvelle ; le temps écoulé est irrécupérable. « Le temps ne pardonne jamais les choses qui se font sans lui ». L'horloge tourne, les billets s'entassent, notre corps dépérit, notre vue baisse, notre cerveau ralentit, le cœur palpite, l'âme s'agitte, la mort est proche.

L'ange de la mort frappe à la porte, il est trop tard. « Mourir c'est naître dans l'au-delà ». La peur de la mort, c'est la crainte de rendre des comptes de ses actes à son créateur. Tout ce qui a été semé dans la vie d'ici-bas sera récolté dans la vie future. Deux demeures éternelles nous attendent après la mort : le paradis ou l'enfer. Ce qui a été semé dans la vie d'ici-bas sera récolté dans l'au-delà. L'âme est éternelle. Le jeûne est la nourriture de l'âme ; la prière, la communion avec l'âme, la maladie, une épreuve pour l'âme : le Coran, une source intarissable de savoir.

L'âge d'or de la civilisation musulmane était l'âge où les dirigeants arabes ne régnaient pas sur leurs peuples mais les guidaient. Ils avaient du savoir, à présent ils ont de l'avoir. Un avoir qui les dépossède de leur propre âme...

\*Dr

## COMMUNICATION

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE MASCARA**  
**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS**

**ANNULATION D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE**  
(Numéro d'identification Fiscale : 186290101477122)

**Projet :** Suivi d'une Salle OMS, un Terrain de Football, Une Piscine Semi-Olympique et un Théâtre de Verdure à Mascara

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Mascara annonce l'annulation de l'avis d'attribution provisoire du marché au profit du Bureau d'études « Groupement BOUGUESRI Abdelkrim » relatif à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales n° 29/2020 portant Suivi d'une Salle OMS, un Terrain de Football, Une Piscine Semi-Olympique et un Théâtre de Verdure à Mascara, parue dans le quotidien national « Al-Masri » en langue Arabe en date du 30/12/2020, suite à la décision de la commission des Marchés de la Wilaya.

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de la Direction des Equipements Publics dans un délai de trois (03) jours de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du présent marché peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés compétente.

Le recours est introduit dans les Dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur Publics (BOMCP), la presse ou le portail du marché publics.

Si le deuxième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

**Le Directeur**

ANEPE N° 2131000685 Le Quotidien d'Oran 01/02/2021

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Oran

Daira d'Arzew

Commune d'Arzew

**Avis d'Attribution Provisoire**

Conformément aux dispositions décret 15/247 du 16/09/2019 portant réglementation des marchés publics, la commune d'Arzew informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'adjudication N°12/2020 que l'adjudication a été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

N°	Intitulé de l'Adjudication	Nom prénom du bénéficiaire	Montant	Observation
01	Adjudication N°12/2020 location kiosque en Bois N°02 Front de mer Arzew	ABDI Mohamed	15000.00 DA Par Mois	Meilleure Offre

Parution de l'Avis sur les journaux :

Paru le 27-28 décembre 2020 sur النهار 90

Paru le 27-28 décembre 2020 sur le Quotidien

Conformément à l'article 114 du code des marchés publics, les soumissionnaires non retenus peuvent adresser un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Arzew dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Arzew le ..... 01 JAN 2021

Le Président de l'Assemblée

Populaire Communale

ANEPE N° 2131000716 Le Quotidien d'Oran 01/02/2021

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE ALGÉRIENNE**

Wilaya de Tiaret

Daira de Medroussa

Commune de Mellakou

N° FISCAL COMMUNAL 098414125117530

**Avis D'Attribution Provisoire**

Conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. On informe tous Les soumissionnaires qui ont participé à l'avis de D'appel d'offres ouvert N° : 01/2021 du 06/01/2021 pour :

Approvisionnement DES DENREES ALIMENTAIRES POUR LES CANTINES SCOLAIRES  
2ième et 3ième trimestre de l'année scolaire 2020/2021, et 1er Trimestre de l'année scolaire 2021/2022  
(LOT 01 : Alimentation Générale ; LOT 02 : Légumes et Fruits ; LOT 03 : viandes et Œufs ; LOT 04: Pain).  
(Année Financière 2021)

Projet	Laboratoire	Montant( DA) minimum	Montant CORRIGÉ ( DA) minimum	Montant( DA) maximum	Montant CORRIGÉ ( DA) maximum	Note De L'offre Techniq ue	Remarque
BENAMAR ABDELKADER N° fiscale : 152143400126153							
Approvisionnement des Denrées alimentaires pour les cantines scolaires 2ème et 3ème Trimestre de l'année scolaire 2020/2021, et 1er Trimestre de l'année scolaire 2021/2022 (Lot 01 : Alimentation générale ; Lot 02 : Légumes et fruits ; Lot 03 : Viandes et œufs ; Lot 04 : Pain) (Année financière 2021)	LOT 01 : Alimentation Générale	1 908 500.00	3 084 750.00	2 994 600.00	4 628 400.00	80.00	Offre acceptable
	LOT 02 : Légumes et Fruits	1 352 750.00	1 500 750.00	1 895 500.00	2 105 000.00	80.00	Offre acceptable
LOT 03 : viandes et Œufs							
	LOT 04: Pain	1 060 000.00	770 000.00	1 646 000.00	1 212 000.00	80.00	Offre acceptable
		637 500.00	/	773 500.00	/	80.00	Offre acceptable

Les soumissionnaires peuvent poser leurs recours dans un délai de (10) DIX jours à compter de la date de publication de l'attribution provisoire. Conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le President de l'Assemblé Populaire Communale

ANEPE N° 2131000703 Le Quotidien d'Oran 01/02/2021

**RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION  
IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE SAÏDA**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES  
NIF : 001520074266163**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247

Du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Saïda informe les soumissionnaires de l'avis d'appel d'offres national ouvert paru sur le journal Quotidien d'Oran en date du 26/12/2020 et Y en date du 23/12/2020, que l'entreprise suivante a été retenue pour le projet suivant :

N°	Entreprises	Projet	Critère de Sélection	Montant Proposé en TTC	Montant Corrigé en TTC	Délais
1	BOURAS ABDELKrim	Travaux de VRD des 70 Logts à Youb	moins disante	11.717.189,46 DA	11.717.189,46 DA	03 Mois

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les 10 jours à compter de l'affichage de cet avis auprès de la commission des marchés conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics.

Les soumissionnaires sont invités de se rapprocher du service contractant dans un délai de 03 jours pour s'enquérir de toutes informations concernant les résultats d'évaluation des offres techniques et financières, et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

ANEPE N° 2131000731 Le Quotidien d'Oran 01/02/2021

## ANNIVERSAIRE

Aujourd'hui le 1<sup>er</sup> février, c'est ton anniversaire maman :

**Madame DENANE NARDISSE**

Voici un souhait pour une journée merveilleuse dont le bonheur ne peut se mesurer. Une journée qui ne t'apportera que les bonnes choses de la vie : santé épanouissante, joie, bonheur sans égal et prospérité.

Que ce jour marque le début d'une année qui aura tout pour te ravir.

Happy Birthday Mum  
We are so lucky to have a mother like you

Les enfants  
Mohamed-Nadir,  
Ilyesse et Moncef

## APPARTEMENTS

■ A vendre à ORAN à Lofti / Centre-ville : F4 meublé de 130 m<sup>2</sup> au 7<sup>e</sup> étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard. Prix : 1 Milliard 950 Millions - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre appartement F3, 2<sup>e</sup> étage, 89 m<sup>2</sup>, neuf, toutes commodités, acté, situé à Dehiba Brahim - Maraval/Oran - 0771.79.28.36

■ A louer grand logt individuel F5, cuisine, SDB, terrasse, cour au 1<sup>er</sup> et dernier étage. Convient groupe médical ou groupe d'avocats, labo d'analyses, etc. Situé à avenue principale Med Khemisti Gdyel - Tél : 0555.19.61.35 - 0656.53.84.47

■ A louer appart F3 au 3<sup>e</sup> étage situé à l'USTO en face Nekkache Oran - Tél : 0775.00.98.19

■ Loue : F3 meublé rue Khemisti pour étudiants ou autres - F3 + F4 rue Khemisti - F3 Cité Belgaïd. Vends : F3 standing G.Terre - F3 côté Nv hôpital - F4 rue Khemisti 1<sup>er</sup> étg. - F2 Hai Nour - F2 rue Emir AEK - F6 - Bahia - CNEP - 0773.30.81.70 - 041.24.26.70

■ Vendre 2 appartements neufs F3 superficie 135 m<sup>2</sup> et 125 m<sup>2</sup>, bien aménagés de top, actés, au 1<sup>er</sup> étage dans un immeuble privé situé entre Boulanger et Choupot - Tél : 0771.79.28.36

■ Avis aux locataires mensuels Hôtel MARHBA - Place Karguentah : Chambre 01 lit 15.000 DA et Chambre 02 lits 18.000 DA - Tél : 0771.12.22.66

■ A louer un appartement F2 à Hai Es-Seddikia HLM Gambetta Bloc C10, 4<sup>e</sup> étage - Oran, en face la Météo / Oran - N° Tél : 0541.70.55.39 - 0781.24.89.00

■ Vends Appartement F3 - Acté - à Cité 150 Logements EPLF (Rond-point les Castors) - 2<sup>ème</sup> étage avec deux Balcons - Cuisine et SDB réaménagées - Cité clôturée - Barreaudage existant - Eau 24/24 - Téléphone - Contacter : 0773.60.75.45

## EMPLOIS

■ Pizzéria, cafétéria à Oran cherche machiniste qualifié et sérieux disponible de suite. Tél : 0561.39.95.62 - Appelez SVP de 10h à 17h

■ Cabinet de groupe médical, bien situé et bien agencé sur Oran (Belle Vue, Akid Lofti), cherche un dermatologue « femme » en collaboration. Contactez-nous au numéro N° : 0559.35.31.70 (de 10h00 à 17h00).

■ Marketel Algérie Oran recrute des Téléconseillers (ères) parfaitement franco-phones, à mi-temps ou à plein temps avec transport assuré le soir - Salaire fixe entre 35 000 et 40 000 DZD pour un temps plein + primes intéressantes - Mail : recrutement.oran@marketel-algerie.com - Tél : 041.83.01.68

## DIVERS

■ Numéro taxi de moudjahidine à louer W d'Oran. Appeler 0560.25.68.25 ou 0555.30.49.63

■ Prends en charge des Travaux de : Démolition - Gros œuvres (Béton Armé) - Aménagement - Rénovation - Façade - Peinture... Clés en main - Fourniture et Pose - Tél : 0794.30.39.03 - 0555.20.05.90

## LOCAUX

■ Louer 2 locaux superficie 171 m<sup>2</sup> chacun, situés entre Boulanger et Choupot / Oran. Convient dépôt ou autres activités - 0771.79.28.36

■ A vendre à Bel Air - ORAN à 50 m du bd Froment Coste : Local commercial de 160 m<sup>2</sup> (20 m<sup>2</sup> au RDC et 140 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup>) - Acté - Entrée indépendante et place de parking - au RDC - Bureau PDG - Grand Open Space - 2 SDB - Convient Fonction libérale avec plusieurs lignes de téléphone et Wifi - Prix : 1 Milliard 950 Millions - Tél : 0560.19.75.28

■ Local à vendre, acté, 24 m<sup>2</sup>, refait à neuf, avec sanitaire, situé à ORAN : Millénium, pas loin de la Daïra de Bir El Djir, derrière le grand boulevard du LG. Tél : 0658.19.21.60

■ A louer local de 17 m<sup>2</sup> à ORAN St Antoine (Sidi Okba) + Sanitaires - Tél : 0772.13.05.41

## DÉCÈS

La famille HALLAM a l'immense douleur de vous faire part du décès de leur cher et regretté époux, père et grand-père



HALLAM Tayeb, survenu le 25 janvier 2021 à l'âge de 81 ans. Sa femme Tedjani Fatma, ses fils Nasreddine, Amine, Bachir, ses filles Mamia, Samira et Sara, ses petits-enfants et toute la famille HALLAM demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

انما الله وانا اليه راجعون

## CONDOLÉANCES

Monsieur BOUCHOUAREB Kamel, ainsi que toute sa famille,

très affectés par le décès de son ami :

**Monsieur DJAGHLOUF Tahar**

présentent à sa famille leurs sincères condoléances et l'assurent en cette douloureuse circonstance de leur profonde compassion.

Que Dieu le Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

إنما الله وانا اليه راجعون

## PENSÉE

A la mémoire de notre très chère et tendre sœur et fille KEBIRI Fadéa

qui nous a quittés le 27/12/2014, laissant un vide

énorme. Nul ne pourra oublier sa gentillesse, sa bonté et surtout son courage.

Et à la mémoire de notre brave frère KEBIRI Said

qui nous a quittés subitement le 1<sup>er</sup> février 2010. Vos parents, vos frères et sœurs prient tous ceux qui vont connus d'avoir une pieuse pensée pour vous.

Les êtres chers ne meurent pas quand on les enterrer mais quand on les oublie.

Votre frère MOURAD qui ne vous oubliera jamais.

إنما الله وانا اليه راجعون



## PENSÉE

En ce 1<sup>er</sup> février, voilà 4 années que Dieu

rappelait à Lui notre très cher Abbès BESSEDIK

En cette occasion, sa veuve, née MOULSESSEHOUL Chafai, la famille BESSEDIK de Maghnia, Bel Abbès, les parents proches et alliés vous prient d'avoir une pieuse pensée pour lui.

Que Dieu accueille Hadj Abbès en Son Paradis Eternel.

اللهم أسكنه الجنة وفي طلاقها وألبس

من حلالها واسقها من أنهارها يا رب العالمين



## Condoléances

Monsieur Abd Samad Mered et l'ensemble des employés de Maghreb Emballage sont profondément attristés par le décès du Professeur Kara Mostefa Said et présentent toutes leurs condoléances aux proches du défunt, leur assurant leur profonde sympathie suite à cette tragique nouvelle.

C'était un grand Monsieur, remarquable, dynamique, dévoué à son métier, qui a toujours œuvré pour le bien de ses patients, que ce soit au CHU d'Oran, ou bien à la clinique Kara.

Le corps de la santé en général, et celui de la cardiologie en particulier, viennent de connaître une grande perte. Nous présentons aujourd'hui, nos condoléances à son épouse, ses enfants, ses proches et amis.

À Dieu nous appartenons,  
et à Lui, nous retournons.

## Des opposants dénoncent Des détenus politiques torturés au Maroc



**D**e nombreux détenus politiques dans les geôles marocaines subissent des pratiques répressives et des méthodes barbares de torture ces derniers temps, amenant certains à entrer en grève de la faim tandis que d'autres compencent à lancer des actions en justice dans les tribunaux européens, rapportent des opposants et des journalistes marocains. Le détenu politique marocain, Nasser Zefzafi condamné à une peine de 20 ans de prison, raconte dans un enregistrement audio, les circonstances de son arrestation et ce qu'il subit comme torture barbare. "Lorsque les éléments de Sûreté se sont introduits dans la maison, ils m'ont roué de coups, arraché mes vêtements, m'ont obligé à ressasser l'expression vive le Roi et utilisé toutes les expressions dégradantes de la dignité humaine", a indiqué Zefzafi. Dans son témoignage audio livré de l'intérieur d'un lieu de détention marocain et diffusé sur la chaîne de l'opposant marocain Zakaria Moumni, Zefzafi raconte qu'il avait été "violé", révélant des détails déshumanisants sur ce qu'il endure comme "torture barbare et pratiques immorales, commises par les forces de sécurité marocaines".

Des détails documentés à travers les caméras de surveillance installées dans ces salles, a-t-il insisté. Le père du détenu, Ahmed Zefzafi a appelé, dans un enregistrement audio, à "la nécessité d'agir en vue de sauver la vie des détenus politiques en grève dans les geôles marocaines". Dans le même sillage, le champion du monde marocain de boxe, l'opposant au régime du

Makhzen et le réfugié en France, Zakaria Moumni a souligné sur sa chaîne YouTube que "les détenus politiques, Nacer Zafzafi et Mahmoud Djelloul sont portés disparus, et leurs familles n'ont aucune information depuis qu'ils ont été transférés de la prison de Tanger", faisant savoir que "quatre autres, en l'occurrence Nabil Ahmedjik, Samir Aghiz, Mohamed Al-Haki et Zakaria Adhahchour sont entrés en grève de la faim depuis un certain temps". M. Zakaria Moumni a en outre indiqué que le prisonnier politique, Zakaria Adhahchour, condamné à 15 ans de prison, "vit dans des conditions de santé très difficiles", tenant le roi du Maroc Mohammed VI pour "responsable de tout ce qui arrive aux détenus politiques dans les geôles et les centres de torture au Maroc". Il a également passé en revue le cas du défenseur des droits de l'homme, Maâti Monjib qui a été condamné par contumace à un an de prison, alors même qu'il est placé en détention provisoire, dénonçant "sa condamnation avec des accusations infondées, sans audience ni procès ou plaidoirie".

L'intervenant a par ailleurs appelé tous les détenus politiques et leurs familles à la nécessité de "dénoncer les agents des services de renseignement marocains" et "d'intenter des actions en justice devant les cours européennes, notamment que "le nouveau droit européen permet de les ester en justice où qu'ils soient". En outre, l'opposant marocain a rappelé qu'il était l'une des victimes des services de renseignements marocains, et qu'il avait été torturé "dans la détention secrète

te de Tamara pendant 17 mois", indiquant avoir intenté une action en justice en France au sujet des violations dont il avait fait l'objet. "D'autres ont également l'intention de porter plainte en France et en Allemagne", a-t-il ajouté. Enfin, le réfugié marocain a appelé à libérer immédiatement les détenus politiques et à tenir les sbires du régime pour responsables de leurs actes".

### DES JOURNALISTES DÉNONCENT

Dans ce cadre, des journalistes marocains ont dénoncé les violations que subissent des détenus politiques dans les geôles marocaines, ce qui a contraint certains d'entre eux à observer une grève de faim, pour arracher certains de leurs droits, se disant étonnés de la condamnation du défenseur des droits de l'Homme, Maâti Monjib à une année de prison ferme, en l'absence de l'accusé et des coaccusés dans une affaire de blanchiment d'argent. "Maâti Monjib a assisté à toutes les audiences tout au long du procès dans une affaire d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, a écrit la journaliste Hadjer Errissouini sur sa page Facebook, en réaction à la condamnation de ce défenseur des droits de l'Homme. "Lorsque Monjib et ses coaccusés résidents au Maroc assistaient aux audiences, cinq années durant, aucun jugement n'a été rendu dans cette affaire que le juge reportait. Il a suffit que Monjib soit incarcéré pour que le jugement soit prononcé", a-t-elle dit. "Que peut-on comprendre de ce jugement si ce n'est qu'ils veulent un justificatif pour incarcérer Monjib, l'accusation du blanchiment d'argent étant déraisonnable", considère la journaliste qui revendique la liberté pour Monjib ainsi que pour tous les détenus politiques et détenus d'opinion. Sur sa page Facebook, Ikram, journaliste marocaine décrit l'état des détenus politiques qui observent des grèves de la faim", citant le cas du détenu politique Zakaria Adhahchour, qui se trouve dans un état critique. La journaliste réclame de dévoiler le lieu de détention des détenus politiques, Nacer Zefzafi et Mohamed Djelloul.

## Arrestations à Bruxelles pour éviter des manifestations contre les restrictions



Des dizaines de personnes ont été arrêtées préventivement dimanche à Bruxelles pour empêcher deux manifestations interdites par les autorités contre les mesures anti-Covid, a indiqué à l'AFP un porte-parole de la police locale. "On est au-delà de 200 arrestations pour le moment", principalement aux abords des gares de la capitale belge, a affirmé ce porte-parole à la

mi-journée. Une place située devant la gare centrale, où la mobilisation était la "plus large", a dû être évacuée, a-t-il ajouté. Parmi les personnes présentes figurent "des supporters de clubs" de football belge. Outre la gare centrale, les manifestants étaient appelés sur les réseaux sociaux à se rassembler à l'Atomium, un monument emblématique de la ville, où quelques dizaines de

personnes étaient présentes. "Nous rappelons qu'il n'y a aucune autorisation pour venir manifester ce dimanche", a insisté la police de Bruxelles sur Twitter. "Les personnes qui ont malgré tout l'intention de manifester à Bruxelles aujourd'hui seront abordées, dissuadées de rester et, si nécessaire, arrêtées administrativement", a-t-elle ajouté. La Belgique, qui compte 11,5 millions d'habitants, a déjà recensé plus de 20.000 décès liés au coronavirus depuis mars 2020. Le pays a récemment décidé d'interdire les voyages "non essentiels" vers et hors de son territoire jusqu'au 1er mars. Depuis presque trois mois, les Belges sont partiellement confinés, avec les écoles ouvertes mais de multiples secteurs d'activité fermés (cafés, restaurants, salles de spectacles, de sport, etc.). Des émeutes ont eu lieu aux Pays-Bas voisins contre l'instauration la semaine passée d'un couvre-feu contre le Covid-19.

## Afrique du sud : saisie de comprimés «miracle» contre le Covid-19

Les douanes à l'aéroport de Johannesburg ont intercepté des centaines de milliers de comprimés d'un traitement parasitaire, l'ivermectine, destinés à être vendus comme remède contre le Covid-19, a indiqué la police samedi. "Des comprimés soupçonnés d'être de l'ivermectine", pour une valeur de six millions de rands (près de 400.000 dollars), ont été saisis à l'aéroport international de Johannesburg au cours des deux dernières semaines, précise-t-elle dans un communiqué. Six suspects, qui arrivaient d'Inde, ont été arrêtés et poursuivis pour transport de médicaments non déclarés et importation de médicaments sans licence. "Les médicaments non déclarés, principalement sous la forme de comprimés, ont été importés à des fins de vente et auraient été utilisés dans le traitement du virus Covid-19", a indiqué la police. Ce traitement parasitaire, contre la gale notamment, est l'un des nombreux médicaments vantés comme pouvant être utilisés contre les effets du coronavirus de commerce illégal.

L'ivermectine est principalement utilisée pour tuer les parasites sur les animaux et les humains et est largement utilisée en Afrique sub-saharienne depuis les années 1990 pour traiter l'onchocercose (cécité des rivières). Elle est en général utilisée à des fins vétérinaires en Afrique du sud mais elle n'est pas interdite pour les humains.

### Covid La deuxième vague en Afrique pourrait être associée aux nouveaux variants



Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a déclaré samedi que la deuxième vague d'infections au coronavirus en cours sur le continent pourrait être associée à l'émergence de variants du coronavirus plus transmissibles. "L'Afrique connaît actuellement une augmentation du nombre de cas confirmés d'infections au coronavirus", a annoncé samedi le CDC Afrique, agence de l'UA spécialisée dans les services de santé, dans son dernière publication. Au moins 40 pays ont connu une deuxième vague épidémique jusqu'au 27 janvier, y compris tous les pays de la région de l'Afrique australie, a noté le CDC Afrique, indiquant que cette nouvelle vague d'infections "serait associée à l'émergence de variants plus transmissibles". Selon l'agence, les résultats préliminaires montrent que trois nouveaux variants similaires mais distincts du coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère (SARS-CoV-2), baptisés 501Y/VUI - 202012/01, 501Y.V2, 501Y.V3, signalés respectivement aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Afrique du Sud et au Brésil, "sont significativement plus transmissibles que les variants circulant auparavant, avec une forte excretion virale

observée parmi les cas observés." Malgré le fait qu'il existe actuellement des données limitées sur l'étendue de la propagation de ces nouveaux variants en Afrique, le CDC Afrique a souligné que les données préliminaires montrent que le variant 501Y.V2 avait été signalé dans 22 pays du monde, dont l'Afrique du Sud, le Ghana et le Botswana et la Zambie. Le CDC Afrique travaille actuellement avec des partenaires et des Etats membres pour cartographier la propagation régionale des nouveaux variants en Afrique grâce à la surveillance génomique régionale. Il soutient les centres d'excellence des laboratoires pour répondre aux nouveaux besoins de séquençage du SARS-CoV-2 des Etats membres et garantir la disponibilité de données géographiquement représentatives et actualisées.

Selon les derniers chiffres du CDC Afrique samedi matin, le nombre de cas confirmés d'infections au nouveau coronavirus sur le continent africain s'élève désormais à 3.534.360, dont 89.839 décès et 3.014.896 cas de guérison. La région de l'Afrique australie est la zone la plus touchée en Afrique en nombre de cas confirmés, suivie de la région de l'Afrique du Nord, toujours selon la même source.

## Virage social aux Etats-Unis où Biden veut doubler le salaire minimum



Doubler le salaire minimum pour extirper des millions d'Américains de la pauvreté. L'ambitieuse proposition de Joe Biden, déjà sur le bureau des législateurs, pourrait s'avérer une révolution sociale pour les plus démunis aux Etats-Unis, pays aux disparités socio-économiques criantes. "Avant même la pandémie, le salaire minimum fédéral de 7,25 dollars était économiquement et moralement indéfendable", a résumé le démocrate de l'Etat de Virginie, Bobby Scott, en présentant le projet de loi. Celui-ci n'a pas bougé d'un iota depuis le 24 juillet 2009. Quoique très populaire dans la population -- jusque dans les rangs des partisans républicains -- et soutenue depuis plus d'une décennie par les syndicats, l'initiative se heurte à l'opposition des républicains sous la pression des lobbies d'entreprises qui refusent des coûts supplémentaires.

### «PAS UN IDÉAL RADICAL»

"Ce n'est pas un idéal radical", a assuré Bernie Sanders, ancien candidat progressiste à la présidentielle qualifiant les 7,25 dollars "de salaire famine". "Dans le pays le plus riche du monde, quand on travaille 40 heures hebdomadaires, on ne devrait pas vivre dans la pauvreté", a martelé le sénateur du Vermont qui porte le projet et espère convaincre les sceptiques. Le marasme économique provoqué par la pandémie affecte surtout les petites entreprises, notamment du secteur de

la restauration. Elles ne voient donc pas d'un bon œil cette proposition incluse dans le gigantesque plan de sauvetage de 1.900 milliards de dollars. Le vice-président de la Fédération nationale des restaurants (NRA) Sean Kennedy a ainsi fraîchement accueilli le projet d'autant qu'il comprend l'obligation de payer intégralement ce salaire minimum indépendamment des pourboires imposés aux clients. Ceux-ci permettent aux patrons de ne rémunérer les salariés que deux ou trois dollars quand ces fameux "tips" combinent l'écart avec les 7,25 dollars. Cette mesure "entraînera des coûts insurmontables" pour de nombreux établissements qui n'auront pas d'autre choix que de licencier davantage ou de fermer définitivement, prédit M. Kennedy. La nouvelle secrétaire au Trésor, Janet Yellen rétorque que "augmenter le salaire minimum permettra à des dizaines de millions d'Américains de sortir de la pauvreté tout en créant des opportunités pour d'innombrables petites entreprises du pays". Tout dépend de la manière dont il va être mis en œuvre, a-t-elle argué, relevant une hausse graduelle -- 15 dollars à l'horizon 2025 -- donnant "suffisamment de temps pour s'adapter". Bon ou mauvais pour l'économie ? Le débat fait rage depuis des lustres au sein des économistes et n'est pas tranché, d'autant que la réalité économique n'est pas la même qu'on travaille à New York (nombreuses opportunités, coût de la vie élevé...) ou dans le Mississippi (tissu écono-

mique moins dense, vie beaucoup moins chère...).

### CERCLE VERTUEUX ?

Mais l'administration Biden met en avant le cercle vertueux : rémunérer ceux qui ont les salaires les plus bas favoriserait des milliards de dollars de dépenses de consommation supplémentaires de biens et services fournis... par les petites entreprises. En 2019, 1,6 million de travailleurs avaient un salaire égal ou inférieur au minimum fédéral, soit 1,9 % de tous les travailleurs payés à l'heure, selon le Bureau des statistiques. Un petit nombre car le salaire minimum, instauré en 1938 par Franklin Roosevelt pendant la Grande Dépression, est devenu au fil du temps théorique.

Si les Etats du sud et du centre appliquent généralement le salaire minimum, ceux de l'Est et la riche Californie ont acté un taux très supérieur: 12, 13 voire 15 dollars. Et, de grandes entreprises dont Amazon et Starbucks appliquent déjà un salaire de 15 dollars pour attirer la main d'œuvre. Le salaire de Maggie Breshears, employée du groupe Fred Meyer à Seattle, s'élève ainsi à 17,59 dollars contre 10 dollars en 2013. "Quand on peut fournir un emploi à quelqu'un, on doit lui payer un salaire décent pour vivre", opine-t-elle.

### PASSAGE EN FORCE ?

Un taux horaire de 15 dollars d'ici 2025 augmenterait les salaires de 27,3 millions de personnes et sortirait 1,3 million de familles de la pauvreté, a calculé l'Office du budget du Congrès. Mais il estime aussi que cela pourrait faire perdre 1,3 million d'emplois. Pour Gregory Daco, chef économiste chez Oxford Economics, au-delà de l'impact potentiel, la proposition illustre le virage social souhaité par Joe Biden. Cela "confirme la volonté d'une administration de se concentrer davantage sur les inégalités sociales et raciales qui avaient conduit à de fortes tensions l'année dernière", souligne-t-il. La proposition sera difficile à faire adopter même si les démocrates dominent les deux chambres. Bernie Sanders a déjà évoqué le recours à un dispositif pour enterrer la loi par une simple majorité.

### Golfe

## Les Emirats première destination de tourisme médical



Les Emirats arabes unis ont été classés comme la meilleure destination de tourisme médical parmi les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) par la Medical Tourism Association, basée aux Etats-Unis. Le classement est basé sur une variété de facteurs, y compris l'environnement de destination, l'expérience des patients, les niveaux actuels du tourisme médical et l'attrait du tourisme traditionnel.

Pendant ce temps, Dubaï a conservé son sixième rang mondial et le premier parmi les pays arabes dans l'indice mondial du tourisme médical publié par le Centre international de recherche sur les soins de santé (IHRC). Selon une étude de la Chambre de commerce et d'industrie de Dubaï, le tourisme médical aux EAU a généré 12,1 milliards de dirhams en 2018 (3,3 milliards de dollars), soit 5,5 % de plus qu'en 2017. La recette générée par ce secteur devrait accroître à 19,5 milliards de dirhams (5,3 milliards de dollars) d'ici 2023, selon un rapport de l'agence de presse d'Etat, WAM.

## L'extrême droite interdite de manifestation en Autriche



Une manifestation dominicale à Vienne de l'extrême droite contre les mesures gouvernementales visant à endiguer le coronavirus a été interdite par la police autrichienne, qui craignait des débordements et la création d'un cluster. Lors de précédents rassemblements de ce type, "une grande partie des participants a ignoré l'obligation de porter un masque et de respecter une distance sanitaire", a indiqué la police dans un communiqué transmis à l'AFP dimanche.

Il est donc "à prévoir" que ce défilé "sera aussi le théâtre d'un non-respect de la loi", ont ajouté les forces de l'ordre, en faisant allusion à des milliers d'Autrichiens ayant violé les règles sanitaires dans la rue mi-janvier. L'ancien ministre de l'Intérieur Herbert Kickl, membre du parti d'extrême droite FPO, avait appelé à manifester ce dimanche contre le couvre-feu et le troisième confinement en vigueur. C'était la première fois que ce parti organisait officiellement un rassemblement contestant les mesures décidées par le gouvernement écolo-conservateur pour tenter de limiter les contaminations au Covid-19. Cette manifestation a été interdite en raison des "troubles à l'ordre public" qu'elle était susceptible d'engendrer. "On assiste à une censure

## L'avion du président équatorien contraint à un atterrissage d'urgence à Washington



L'avion du président équatorien, Lenín Moreno, a dû faire un atterrissage d'urgence samedi à Washington où il achevait une visite officielle, mais tout le monde "va bien", a déclaré sa ministre de la Communication. Outre le président, plusieurs ministres du gouvernement de Quito se trouvaient à bord. "L'avion présidentiel a connu un problème technique peu après son décollage de Washington DC le contraignant à un atterrissage

d'urgence", a-t-elle affirmé dans un communiqué. "Moreno et tous les occupants de l'avion vont bien et retourneront en Equateur dans les prochaines heures", a-t-elle ajouté. Au cours de sa visite, le président Moreno a eu des entretiens avec des responsables de l'administration Biden, ainsi qu'avec la directrice générale du FMI Kristalina Georgieva.

Le FMI a approuvé en septembre un plan d'aide à ce pays de 6,5 milliards de dollars.

• 2

**11.15** Les Z'amours  
**11.50** Tout le monde veut prendre sa place  
**13.00** Journal 13h00  
**13.55** Ça commence aujourd'hui  
**16.15** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
**18.00** Tout le monde a son mot à dire  
**18.35** N'oubliez pas les paroles  
**19.50** Météo 2  
**20.00** Journal 20h00



### 21.05 La petite femelle

**Téléfilm dramatique - France - 2021**  
Avec Lucie Lucas, Lorenzo Lefèvre, Helena Noguerra, Florence Thomassin  
Novembre 1953. Pauline Dubuisson est accusée d'avoir tué de sang-froid son ami. Mais qui est donc cette jeune femme dont la France entière réclame la tête ? Une arriviste froide et calculatrice ? Ou n'est-elle, au contraire, qu'une jeune fille libre qui revendique avant l'heure son émancipation et questionne la place des femmes au sein de la société ?



### UNE INTIME CONVICTION

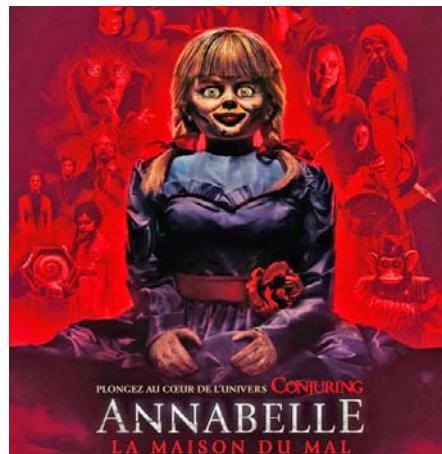
**CINE + PREMIER** 20.50  
**UNE INTIME CONVICTION**

Drame - France - 2018  
Avec Marina Fois, Olivier Gourmet, Laurent Lucas, Jean Benguigui

Le 27 février 2000, Suzanne Viguer, mère de trois enfants, disparaît sans laisser de traces. Rapidement, Jacques Viguer, son mari, professeur de droit à l'université, est soupçonné de l'avoir assassinée. Neuf ans plus tard, il comparaît devant la cour d'assises pour le meurtre de son épouse. C'est à ce moment que Nora, qui connaît Clémence, la fille ainée de Viguer, décide de tout faire pour innocenter l'homme. elle fait alors appel à l'avocat Eric Dupont-Moretti, mais celui-ci commence par refuser d'intervenir.

**CINE + FRISSTON** 20.50

### ANNABELLE : LA MAISON DU MAL



### PLONGEZ AU COEUR DE L'UNIVERS Conjuring ANNABELLE LA MAISON DU MAL

Film d'horreur - Etats-Unis - 2019  
Avec Vera Farmiga, Patrick Wilson, McKenna Grace, Madison Iseman  
En 1971, Ed et Lorraine Warren, spécialistes des maisons et objets hantés, rencontrent Debbie et Camilla, deux jeunes femmes qui leur confient Annabelle, une poupée étrangement liée à des événements violents. Sur le chemin du retour, en pleine nuit, les Warren passent non loin d'un étrange accident de la route avant de se perdre inexplicablement. Après une série d'événements inquiétants, Ed et Lorraine comprennent que la poupée sert de balise à différents phénomènes inquiétants.

**RTL 9** 20.50

### IDENTITY



### Thriller - Etats-Unis - 2003

Avec John Cusack, Ray Liotta, Amanda Peet, John Hawkes

Un soir d'orage, dix automobilistes trouvent refuge au Golden Palm Hotel, un motel isolé. Parmi eux, Ed, le chauffeur d'une ancienne vedette de télé, Alice, et de son mari George, deux jeunes mariés et un couple avec un enfant. Ils sont bientôt rejoints par Rhodes, un policier qui transfère un repris de justice. Au cours de la nuit, ils se font sauvagement assassiner les uns après les autres.

# TÉLÉVISION

**TF1**

### 21.05 Je te promets



Série dramatique - France - 2020  
Saison 1 - Episode 1/12

**- Le grand soir**  
Avec Camille Lou, Hugo Becker, Marilou Berry, Guillaume Labbé  
Florence est sur le point de mettre au monde des triplés et se rend à l'hôpital avec son mari Paul, mais l'accouchement ne se passe pas comme prévu. De son côté, Mathis apprend qu'un détective pourrait bien l'aider à retrouver son père biologique. Michaël, lui, est un footballeur en fin de carrière. Après avoir passé la saison sur le banc de touche, il s'apprête à participer à un match important.



### 21.05 L'amour est dans le pré



Présenté par Karine Le Marchand  
Début de la 16e saison de "L'amour est dans le pré" avec le portrait des douze nouveaux agriculteurs à la recherche de l'âme sœur. Ils sont âgés de 27 à 62 ans. Ils viennent des quatre coins de la France et, pour la première fois, de Suisse également. Ils sont éleveurs, vignerons, maraîchers, horticulteurs ou encore sylviculteurs. Mais ces 9 hommes et 3 femmes ont tous un point commun : le désir profond de trouver l'élu de leur cœur.

**CANAL+**

### 21.07 Ovni(s)



Série humoristique  
- Belgique - France - 2020  
Saison 1 - Episode 10/12

Avec Melvil Poupaud, Géraldine Pailhas, Quentin Dolmaire, Michel Vuillermoz  
Après le succès international du film "Rencontres du troisième type", Didier Mathure et son équipe reçoivent la visite du cinéaste Steven Spielberg. Le metteur en scène américain est désireux de connaître les techniques d'investigation du Gepan en vue de préparer une suite à son film.

**PLANÈTE +**

**TFX**

**W9**

**09.26** Les grandes batailles de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale

**11.14** Aux origines de l'histoire

**13.05** Very Food Trip

**13.35** Nos cinq sens

**15.28** Titani: La Dernière Preuve

**16.51** Soulever des montagnes : à la naissance du ski en Afghanistan

**18.16** Des villes à hauteur d'hommes

**19.13** Sommets du monde

**20.05** American Pickers, la brocante made in U.S.A.

**20.55** Les chevaliers Templiers et le Saint-Graal

**09.00** W9 Hits

**10.30** W9 Hits

Gold

**11.35** W9 Hits

**12.45** Météo

**12.50** NCIS

**16.40** Un dîner presque parfait



**18.50** Les princes et les princesses de l'amour

**21.00** Météo

**21.05** Prémonitions

**22.50** Mr. & Mrs. Smith

• 4

**10.05** La maison des parents



De 1984 à 1987, tout s'accélère pour la télévision française. La quatrième chaîne, Canal+, voit le jour, puis La Cinq et M6. Créant la surprise, Francis Bouygues, le roi du BTP, rachète TF1. En 1985, Patrick Sabatier est la star du moment avec des émissions au concept innovant comme «Le Jeu de la vérité» et «Avis de recherche». Les programmes de variétés tels que «Champs-Elysées» animent les soirées sur le canapé.

### 21.05 La télé des années 80



De 1984 à 1987, tout s'accélère pour la télévision française. La quatrième chaîne, Canal+, voit le jour, puis La Cinq et M6. Créant la surprise, Francis Bouygues, le roi du BTP, rachète TF1. En 1985, Patrick Sabatier est la star du moment avec des émissions au concept innovant comme «Le Jeu de la vérité» et «Avis de recherche». Les programmes de variétés tels que «Champs-Elysées» animent les soirées sur le canapé.

**arte**

**NRJ**

**09.25** GEO Reportage

**11.20** Scandinavie : l'appel de la nature

**12.50** Arte journal

**13.00** Arte Regards

**13.35** Une femme de ménage

**15.05** Habiter le monde

**15.35** Terres de femmes

**16.30** Invitation au voyage

**17.15** X.enius

**17.45** Les artisans de la nature

**18.10** Le ventre de Riga

**18.55** Le ventre de Valence

**19.45** Arte journal

**20.05** 28 minutes

**20.55** La petite voleuse

**10.30** Crimes et faits divers : la quotidienne

**12.15** Crimes et faits divers : la quotidienne

**14.25** Crimes et faits divers : la suite

**15.10** Si près de chez vous

**17.35** Héritages

**19.35** Crimes et faits divers : la quotidienne

**20.25** Crimes et faits divers : la suite

**12.45** William à midi

**14.20** Inspecteur Lewis

**18.10** A prendre ou à laisser

**19.40** Touche pas à mon poste !

**21.15** World War Z

**C 8**

• 5

**11.45** La quotidienne

**13.05** Passage des arts

**13.40** Le magazine de la santé

**14.35** Le marcheur des Amériques

**15.30** Les mystères du goût

**16.30** Sénégal, le sage de l'Afrique

**17.45** C dans l'air

**19.00** C à vous

**20.00** C à vous

la suite

**20.20** Passage des arts

**20.50** Blow Out

**22.35** La p'tite librairie

**22.40** C ce soir, le débat

**23.45** C dans l'air



## L'ONU appuie les forces armées malientes



**L**a Mission des Nations Unies pour le Mali (Minusma) continue d'appuyer le renforcement des capacités des forces armées malientes, a indiqué le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric.

Il a fait savoir qu'"en début de semaine, 38 membres d'un bataillon de l'armée malienne reconstituée, déployé à Tombouctou, ont suivi un cours de formation de cinq semaines". Le responsable onusien ajouté, lors d'une conférence de presse vendredi, que "les stagiaires ont pu améliorer les capacités dans plusieurs domaines opérationnels, y compris la réaction aux engins explosifs. Ils ont suivi des modules de formation avec des instructeurs du contingent ivoirien de la Mission des Nations Unies".

En raison de la pandémie de Covid-19, la formation se fait en groupe et sera proposée à 130 membres de l'armée malienne, au cours des cinq prochains mois.

Le Mali a célébré les 60 ans de son armée, le 20 janvier. Les célébrations sont placées cette année, sous le signe de l'"engagement patriotique de tous les Maliens pour la refondation et la reconstruction d'un nouveau Mali, gage d'un avenir radieux pour le pays et le peuple". Dans son adresse à la nation, à cette occasion, le président de la transition malien, Bah N'Daw, a rendu hommage au "Père fondateur de la République du Mali et de l'Armée malienne, feu le président Modibo Keita, qui a voulu et forgé cette Armée".

## Arabie saoudite : un projectile s'écrase près d'un hôpital



**L**a défense civile saoudienne a annoncé samedi qu'un projectile s'est écrasé près d'un hôpital de la ville frontalière de Jazan, a rapporté l'Agence de presse ne SPA. Selon Mohammed al-Ghamidi, porte-parole de la défense civile cité par SPA, le projectile a été lancé par la milice houthie au Yémen, ajoutant qu'aucun blessé ni dégât n'a été signalé. Parallèlement, la coalition dirigée par l'Arabie saoudite a de son côté annoncé l'interception au Yémen d'un drone chargé de bom-

bes qui volait vers le royaume. L'incident de samedi est le dernier d'une série d'attaques de missiles et de drones visant des zones d'Arabie saoudite, principalement ses villes frontalières. La plupart des attaques ont été déjouées avant d'atteindre leurs cibles. La coalition dirigée par l'Arabie saoudite achève en mars sa sixième année de guerre au Yémen contre la milice houthie, menée en soutien au gouvernement du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### PARADE CHINOISE

**E**n exécutant un dirigeant d'une entreprise coupable de corruption, la Chine n'est pas passée par trente six chemins pour démontrer que pour combattre le fléau particulier créé et nourri par des hommes, il n'est pas question de s'éterniser dans des circonvolutions judiciaires et des tâtonnements des gouvernances pour en venir à bout. Les autorités chinoises ont l'art d'indiquer qu'à mal extrême, remède extrême quels que soient les récriminations et les griefs qui peuvent leur être adressés.

A l'annonce de la nouvelle, les émotions primaires de par quelques-uns de ses aspects relevant de la démocratie classique et des droits de l'homme peuvent trouver avec légitimité chez certains motifs à scandale et chez d'autres des raisons de satisfaction. Les plus excé-

# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## Tunisie : des centaines de manifestants contre «l'Etat policier»



**P**lusieurs centaines de jeunes Tunisiens sont descendus samedi dans les rues de la capitale tunisienne pour protester contre la répression policière et pour réclamer la libération des manifestants arrêtés les jours précédents. Ils ont défilé de la place des droits de l'homme, dans le centre de Tunis, jusqu'à l'avenue Habib Bourguiba avec l'objectif d'atteindre le ministère de l'Intérieur, selon un journaliste de l'AFP. Mais les forces de sécurité déployées sur cet axe important de la capitale ont blo-

qué leur progression. Certains manifestants les ont visés avec des bouteilles d'eau en plastique tandis que la foule scandait des slogans tels "liberté, liberté", "que le régime policier chute" ou encore "pas de crainte, pas de peur, le pouvoir appartient au peuple". Ils ont également dénoncé la "répression policière" et la "corruption" du gouvernement, avec des pancartes affirmant "police partout, justice nulle part". "Les forces de sécurité mènent une répression contre nous et

veulent le retour de l'Etat policier. Nous n'accepterons pas cela", a affirmé à l'AFP Majdi Sliti, manifestant de 33 ans.

Autour de lui, les protestataires réclamaient la "remise en liberté des fils de la nation", en référence à plus d'un millier de personnes arrêtées au cours de plusieurs nuits de heurts mi-janvier. Ces derniers ont coïncidé avec le dixième anniversaire de la révolution ayant fait chuter le 14 janvier 2011 le dictateur Zine El Abidine Ben Ali, après 23 ans de pouvoir.

## Syrie: 11 morts dans deux attentats à la voiture piégée

**A**u moins 11 personnes, dont six civils, ont péri dimanche en Syrie dans deux attentats à la voiture piégée qui ont frappé des régions du nord tenues par des forces turques et leurs supplétifs syriens, a rapporté une ONG.

Des explosions à la voiture piégée ou des assassinats ciblés se produisent régulièrement dans les zones syriennes tenues par l'armée d'Ankara et les rebelles syriens, à la frontière avec la Turquie.

Dimanche, les six civils, dont deux femmes et une enfant, ont péri dans un premier attentat à la voiture piégée près d'un centre culturel dans la ville frontalière d'Aazaz, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Plus tard, près de la ville d'Al-Bab, une autre attaque suivant le même modus operandi a visé un barrage de contrôle de rebelles proturcs, tuant cinq d'entre eux.

Les territoires gérés par les rebelles pro-turcs sont en proie à des querelles intestines entre les différentes factions syriennes qui s'y trouvent à la solde d'Ankara. Des cellules terroristes de Daech y sont également actives.

## L'Iran rejette des déclarations de Macron



**L**'Iran a rejeté, samedi, des déclarations du président français sur la nécessité d'un nouvel accord sur le nucléaire avec Téhéran, a indiqué le porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères, Saeed Khatibzadeh.

Le responsable a déclaré que l'accord sur le nucléaire, également connu sous le nom de Plan d'action global conjoint, est "un accord international multilatéral qui a été approuvé et consolidé par la résolution 2231 du Conseil de sécurité (ONU). Il n'est en aucun cas renégociable, et les parties concernées sont également bien définies et non modifiables".

Il a appelé M. Macron à "faire preuve de retenue et à s'abstenir de prendre des positions hâties et malavisées". Macron a déclaré, vendredi, que "l'Arabie Saoudite devrait être impliquée dans les négociations concernant l'accord sur le nucléaire iranien".

M. Khatibzadeh a fait remarquer que "ce sont les Etats-Unis qui se sont retirés de l'accord et que l'Europe a échoué à le maintenir". Il a déclaré que "si l'accord nucléaire devait être sauvé, les Etats-Unis devraient y revenir et lever toutes les sanctions qui avaient été imposées contre Téhéran pendant le mandat de l'ancien président américain Donald Trump".